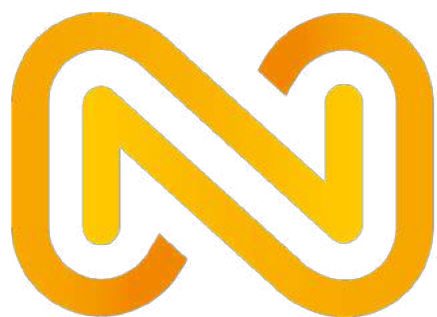




NORMANTRI

INFINIMENT TRI, TOTALEMENT UNIS

Bilan de l'information et du dialogue Avril à novembre 2020

Bilan réalisé pour NORMANTRI par



Introduction	2
Calendrier	3
Dispositif d'information	4
➤ Site internet	4
➤ Diffusion de l'information	5
➤ Fréquentation du site internet	6
Dispositif de dialogue	7
➤ Une démarche concertée	7
➤ Groupe de Travail concertation	8
➤ Echanges réguliers	10
➤ Engagements de NORMANTRI	11
Charte qualité environnementale et Comité de suivi de site	12
Conclusion	13
Annexes	15

Une démarche commune

Le centre NORMANTRI est un futur centre de tri des emballages ménagers à vocation interdépartementale.

En janvier 2020, 14 collectivités locales normandes ont créé la SPL NORMANTRI pour porter le projet ambitieux de maîtriser les coûts économiques et environnementaux du tri.

Les emballages recyclables des collectivités seront récupérés et triés par le centre NORMANTRI puis valorisés dans différentes filières de recyclage pour être réutilisés sous d'autres formes.

Les principales caractéristiques

Le centre NORMANTRI pourra trier jusqu'à 55 000 tonnes d'emballages par an.

Le site d'implantation du centre NORMANTRI se situe sur la zone d'activités Lazzaro 3, à Colombelles. Le site a été choisi selon plusieurs critères :

- positionné par rapport à la provenance des emballages et aux filières de recyclage
- desservi par les axes routiers
- sur une surface constructible de plusieurs hectares

Les travaux du centre NORMANTRI sont prévus en 2022, avec une mise en service en 2023, pour être opérationnel au moment de l'obligation de l'extension des consignes de tri.

Concertation volontaire

Le futur site de NORMANTRI est un projet soumis à évaluation environnementale, d'un investissement inférieur à 150 M€ et qui bénéficiera de subventions publiques dont les paramètres connus au printemps 2020 induisent qu'il est considéré hors champ de compétence de la CNDP et non soumis à déclaration d'intention. Par conséquent, le projet de centre de tri est considéré « hors champs de compétence de la Commission Nationale du Débat Public » et non soumis à déclaration d'intention.

Néanmoins, l'équipe de NORMANTRI a souhaité mettre en place un dispositif d'information et de dialogue volontaire, en amont des démarches administratives.

Ce dispositif a eu pour vocation d'informer largement sur la démarche et d'associer les acteurs et représentants locaux pour dialoguer et réfléchir à la manière de prendre en compte les enjeux du territoire.

NORMANTRI va mettre en place un Marché Public Global de Performance (MPGP) et dans ce cadre a initié cette concertation avant la publication du cahier des charges pour que celui-ci puisse intégrer les apports de la concertation volontaire.

Bilan de la concertation

Le présent document est le bilan de la concertation. Il est rédigé par Quelia, agence mandatée par NORMANTRI pour mener la concertation.

Ce document présente l'ensemble des moyens mis en place par NORMANTRI pour informer et dialoguer avec les acteurs locaux et la population concernée, ainsi que les résultats et les apports de la concertation au développement du centre NORMANTRI.

2017 Développement de NORMANTRI 2021

2017 à 2019
Lancement des réflexions à l'échelle interdépartementale

Avril à novembre 2020
Groupes de travail thématique pour rédiger le cahier des charges pour le MPGP

A partir de novembre 2020
Processus de sélection de l'opérateur (MPGP)

● Octobre 2019 – Partenariat entre les 14 EPCI

● Janvier 2020 – Création de la SPL NORMANTRI

● Février 2020 – Sélection du groupement d'assistance à maîtrise d'ouvrage

Dispositif d'information et de dialogue

● Avril à juin 2020 – Rencontres d'acteurs locaux

● Juin 2020 – Présentation et validation du dispositif avec les acteurs locaux

● Juillet 2020 – Lancement du Groupe de Travail concertation

Mise en ligne du site internet (mis à jour régulièrement)

● Août 2020 – Diffusion de l'information

● Septembre 2020 – 2^{ème} GT concertation

● Octobre 2020 – Visite d'un centre de tri

● Octobre à novembre 2020 – Echanges pour rédiger la charte qualité environnementale

Un site internet pédagogique et accessible à tous

Le site internet <https://NORMANTRI.fr> a été mis en ligne le 4 août 2020. Ce site internet présente de manière pédagogique la démarche NORMANTRI et les enjeux liés au tri. Le site internet a pour vocation d'apporter une information homogène sur NORMANTRI au grand public.

Onglets du site internet

Accueil

Présentation succincte de la démarche et boutons cliquables pour contribuer aux réflexions ou s'inscrire à la liste d'information

La démarche

Présentation des motivations pour la démarche, et des porteurs du projet : la SPL NORMANTRI avec les 14 collectivités engagées et leurs partenaires

Le tri

Pour en savoir plus sur le tri (fonctionnement, utilités, débouchés)

Le centre de tri

Présentation des principales caractéristiques du centre de tri en projet

Actualités

Historique de la démarche depuis les premières réflexions

Contact

Formulaire pour contacter directement NORMANTRI

Le site internet a été mis à jour régulièrement avec les comptes rendus du Groupe de Travail Concertation et les actualités sur l'avancement du projet.

Les personnes intéressées par la démarche ont la possibilité de s'inscrire à une liste d'information pour recevoir les actualités du projet.



Onglet *Le centre de tri* du site internet

Diffusion de l'information avec les collectivités

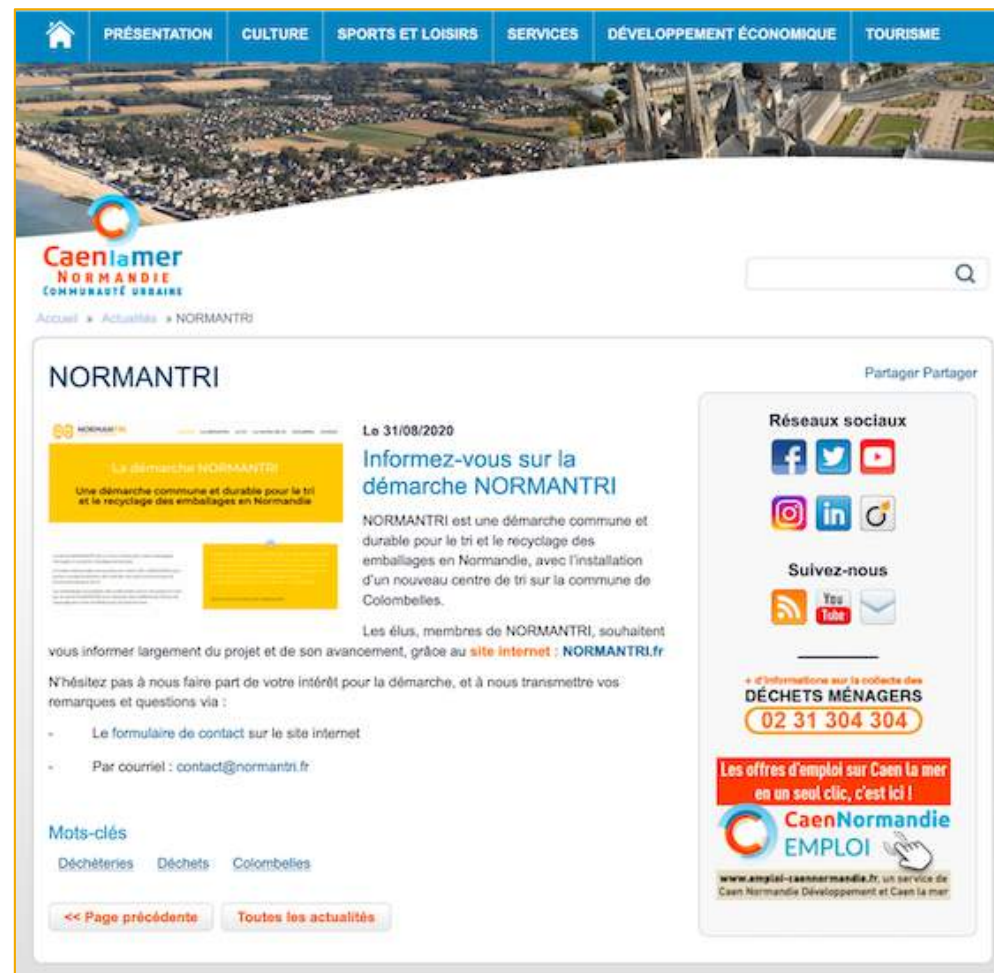
Suite à la mise en ligne du site internet, début août 2020, un courriel a été adressé aux communes de Colombelles, Cuverville, Démouville et Giberville, ainsi qu'à Caen la Mer, pour les inciter à diffuser une annonce via leurs outils de communication (site internet, bulletin municipal, affichage municipal). Cette annonce a pour objectif d'informer largement la population de la démarche NORMANTRI et de la mise en ligne du site internet.

Plusieurs collectivités ont ainsi diffusé cette annonce sur leur site internet :

- le 28 août 2020, sur le site internet de la commune de Cuverville
- le 31 août 2020, sur le site internet de Caen la Mer (en page d'accueil pendant 1 mois)
- le 11 septembre 2020, sur le site internet de la commune de Colombelles
- en octobre 2020, sur le site internet de la commune de Giberville
- le 9 octobre 2020, une nouvelle actualité est publiée sur le site internet de la commune de Cuverville suite à la parution du compte-rendu du 2^{ème} GT concertation

La Mairie de Cuverville a également organisé une réunion publique le 2 septembre 2020 pour informer et échanger directement avec les habitants sur le projet NORMANTRI. Les représentants de NORMANTRI n'ont été conviés à cette réunion. En octobre 2020, une actualité sur la réunion publique et le projet NORMANTRI est parue sur le bulletin municipal de la commune de Cuverville.

Le 5 octobre 2020, un courriel a été envoyé aux 14 collectivités pour les inciter à diffuser largement l'adresse du site internet en publiant une annonce via leurs outils de communications.



Annonce paru sur le site internet de Caen la Mer le 31 août 2020

Une fréquentation élevée et régulière du site internet

Depuis sa mise en ligne et la diffusion de l'information fin août, le site internet est visité chaque semaine par plusieurs dizaines de visiteurs (voir le graphique en bas de page).

Le 1^{er} pic de fréquentation est lié à la diffusion de l'adresse du site internet par les collectivités (Cuverville et Caen la Mer).

Près de 500 visiteurs sont venus sur le site internet, dont une majorité est venue une 2^{ème} fois, pour passer en moyenne 4 minutes par session sur le site internet.

71 personnes sont inscrites à la liste d'information.

Une dizaine de personnes ont pu contacter directement NORMANTRI via le formulaire de contact ou l'adresse courriel mise à disposition du public pour s'adresser directement à NORMANTRI : contact@normantri.fr

Utilisateurs

499



Nouveaux utilisateurs

492



Nombre de sessions par utilisateur

1,71



Pages vues

3 044



Sessions

853



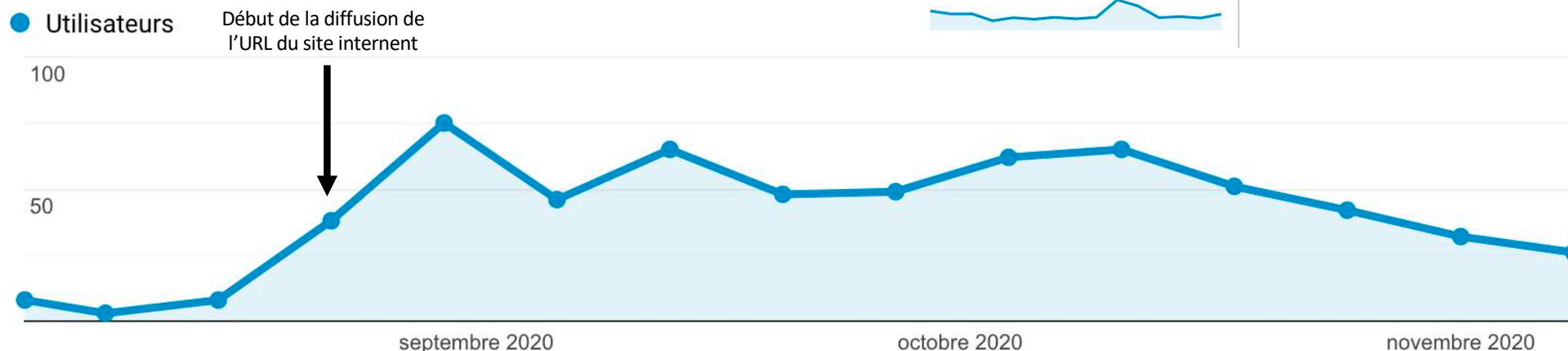
Durée moyenne des sessions

00:04:01



Pages/session

3,57



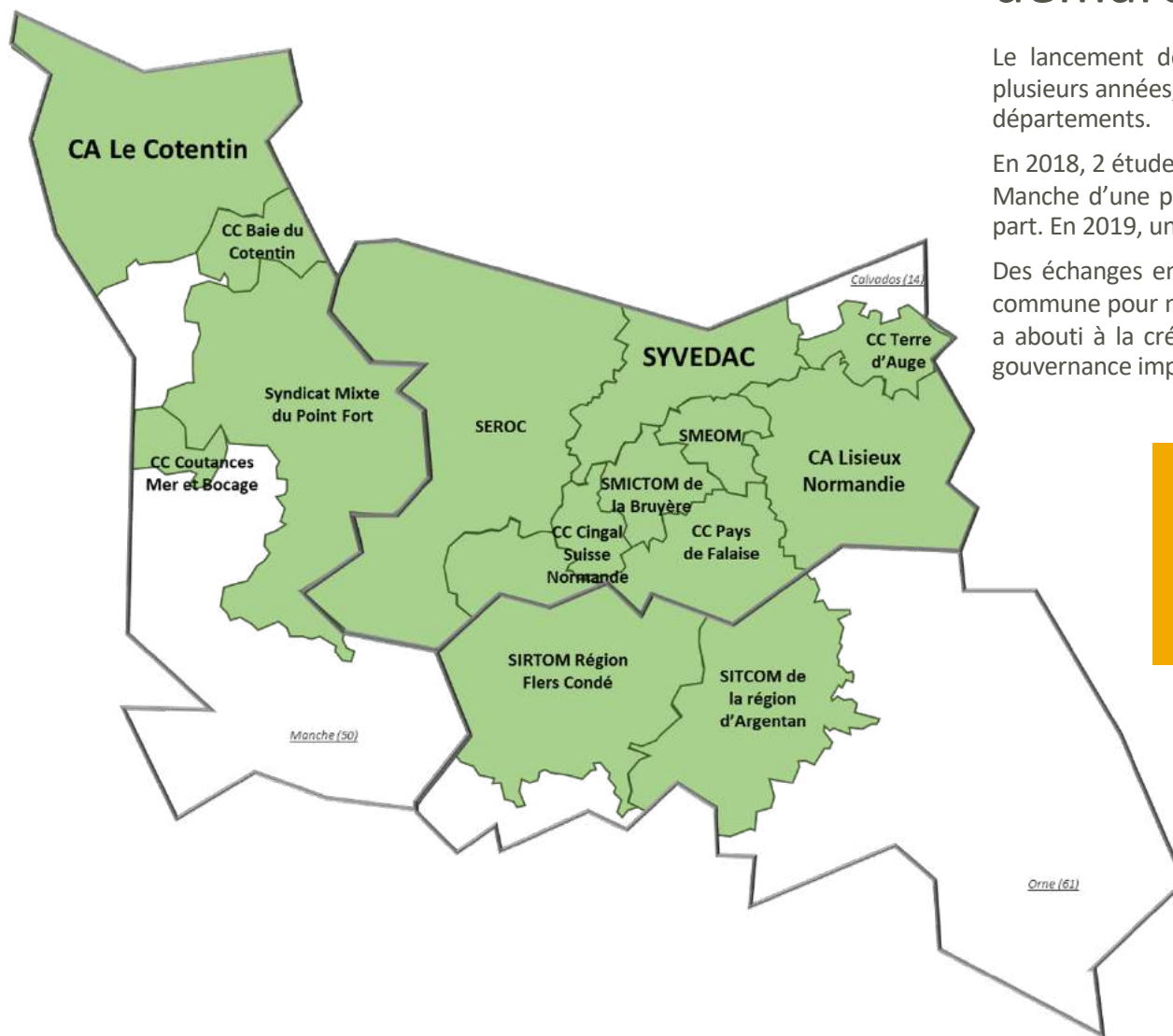
Nombre d'utilisateurs du site internet par semaine de août 2020 à novembre 2020

À l'origine de NORMANTRI, une démarche concertée

Le lancement de la démarche NORMANTRI est le fruit d'une réflexion sur plusieurs années, entre 2017 et 2019, portée par 14 collectivités, réparties sur 3 départements.

En 2018, 2 études territoriales ont d'abord été menées sur le département de la Manche d'une part, et sur les départements du Calvados et de l'Orne d'autre part. En 2019, une étude commune complémentaire a été réalisée.

Des échanges entre les collectivités intéressées ont fait émerger une volonté commune pour mutualiser le transport et le tri des emballages recyclables. Cela a abouti à la création de la SPL NORMANTRI en janvier 2020, avec une large gouvernance impliquant les 14 collectivités.



Une réflexion commune impliquant
14 collectivités engagées
sur 3 départements
représentant 1,2 millions d'habitants

Définition du dispositif

Entre avril et juin 2020, l'agence Quelia a été mandatée par NORMANTRI pour rencontrer des acteurs locaux afin d'identifier les enjeux du territoire à prendre en compte dans le dispositif d'information et de dialogue, et lister les parties prenantes à associer au dispositif.

Ces échanges ont permis d'identifier une forte attente, notamment des communes proches du site d'implantation (Colombelles, Cuverville, Giberville et Démouville), d'être associées aux réflexions sur le projet dès que possible.

Validation du dispositif

En réponse à ces attentes, 2 réunions de présentation de la démarche NORMANTRI et du dispositif d'information et de dialogue, ont été réalisées en juin 2020 :

- avec les communes concernées (Colombelles, Cuverville, Giberville et Démouville)
- avec les acteurs environnementaux identifiés (GRAPE, CREPAN)

Ces réunions ont permis de compléter et valider le dispositif d'information et de dialogue pour le Groupe de Travail Concertation :

- une liste des organismes à inviter au GT concertation
- des thématiques à aborder en GT concertation
- des attentes complémentaires :
 - un besoin d'informer et d'entamer le dialogue
 - l'organisation d'une visite d'un centre de tri avec les personnes intéressées
 - l'intégration de représentants de riverains au GT concertation (qui y seront invités sur proposition des communes)

Les thématiques à aborder

Ces échanges ont permis d'identifier de nombreuses thématiques, dont la plupart seront abordés en Groupe de Travail concertation pour permettre de mieux prendre en compte les enjeux locaux dans la rédaction du cahier des charges de la procédure de MPPG.

Dans le tableau ci-dessous, les thématiques grisées ne pouvant être abordées dans le cadre du GT Concertation pourront faire l'objet d'échanges ultérieurs.

Information et dialogue	Enjeux locaux	Enjeux globaux
Site internet	Trafic routier	Transports alternatifs
Visite d'un centre de tri	Etude d'impact environnementale et bilan carbone	
Création d'un collectif de riverains	Sécurité incendie	Réduction des déchets
Création d'un comité de suivi de site	Intégration paysagère	Filières de recyclages locales
	Clauses sociales	Sensibilisation au tri
	Respect du cadre de vie	
	Autres projets (serres maraichères, etc.)	

Les objectifs du Groupe de Travail concertation

Le GT concertation¹, organisé par NORMANTRI, a pour objectifs :

- d'expliquer la démarche NORMANTRI
- de recueillir les attentes des acteurs locaux et des riverains
- de proposer un espace d'élaboration de réflexions constructives pour accompagner NORMANTRI

Ce travail de réflexion a été mené avant novembre 2020, date à laquelle est lancée la procédure MPGP. Or NORMANTRI a souhaité que les apports du GT concertation puissent être pris en compte dans le cahier des charges que le lauréat du MPGP pour la construction et l'exploitation du centre de tri aura à respecter.

Les organismes invités au Groupe de Travail concertation

Collectivités

- Département Calvados
- Caen la Mer
- Communes (Colombelles, Cuverville, Giberville, Démouville)

Acteur économique

- Normandie Aménagement

Acteurs environnementaux

- GRAPE
- CREPAN
- ECU
- UFC Que Choisir
- Confédération Syndicale des Familles – Calvados

Collectif de riverains (sur proposition des collectivités)

Ces membres ont été invités par courriel à participer au GT concertation.

9 juillet 2020 – 1^{ère} réunion du GT concertation

30 personnes participent au lancement du GT concertation.

Cette réunion du GT concertation a permis :

- de présenter la démarche NORMANTRI (historique, motivations, gouvernance, principales caractéristiques du centre de tri dont le site d'implantation, calendrier)
- d'échanger en détail sur certaines thématiques identifiées, dont les modes de transport, le trafic routier, l'intégration paysagère et le respect du cadre de vie
- de présenter les engagements de NORMANTRI vis-à-vis de ces thématiques
- de valider la proposition d'organiser la visite d'un centre de tri

Ce GT concertation n'ayant pas permis d'aborder toutes les thématiques identifiées. Il a été convenu d'organiser un nouveau GT rapidement après l'été.

16 septembre 2020 – 2^{ème} réunion du GT concertation

22 personnes participent au 2^{ème} GT concertation, dont une riveraine de Cuverville. La commune de Sannerville, également conviée, n'est pas représentée.

Ce GT a permis :

- de rappeler les engagements pris lors du 1^{er} GT
- d'échanger sur les thématiques encore non abordées, dont la sécurité incendie, l'étude d'impact environnemental et bilan carbone, le comité de suivi de site
- de compléter les échanges, à la demande des participants du 1^{er} GT concertation, sur l'intégration paysagère et les transports alternatif avec l'intervention d'un représentant de la Région Normandie

¹ Les comptes rendus complets des GT concertation sont accessibles en annexes.

Des échanges réguliers avec les collectivités

Les collectivités et leurs élus ont pu solliciter NORMANTRI directement tout au long de la démarche.

NORMANTRI a souhaité être à l'écoute des collectivités et réactifs à leurs questions ou demandes.

24 octobre 2020 – Visite d'un centre de tri

À la demande des élus, dès la 1^{ère} rencontre organisée en juin 2020, la visite d'un centre de tri a été proposée aux participants au groupe de travail et élargie aux conseillers municipaux des communes et habitants intéressés. La proposition a été largement approuvée par les membres du groupe de travail. Il en est ressorti qu'il serait préférable de visiter un centre de tri comparable techniquement au futur centre de tri NORMANTRI et proche de lieux de vie.

Il a été proposé de visiter le centre de tri de Paprec à Le Rheu, à côté de Rennes, en Ile-et-Vilaine. Ce centre de tri, dans une zone d'activités, est limitrophe de nombreux lotissements habités.

Une dizaine de personnes ont participé à la visite du centre de tri.

Les transports alternatifs : un sujet très débattu

Le sujet des transports alternatifs à la route (fret fluvial, maritime ou ferroviaire) a été initialement fortement porté par les associations environnementales, et a intéressé également plusieurs élus locaux.

Ce sujet a été traité lors du 1^{er} groupe de travail, mais les réponses apportées par NORMANTRI n'ont pas apporté satisfaction aux associations environnementales.

Le 10 août 2020, le CREPAN a fait une demande écrite auprès de NORMANTRI pour que soit réalisée une étude détaillée sur les alternatives au transport routier par un cabinet spécialisé.

Le 3 septembre 2020, NORMANTRI a apporté une réponse par écrit expliquant les choix qui ont été faits :

- réflexion en groupe de travail transport sur les solutions alternatives (fret ferroviaire, fluvial et maritime)
- choix du transport routier avec optimisation et utilisation de carburants alternatifs
- réflexion sur l'opportunité des transports alternatifs à chaque renouvellement du marché transport

Il a également été convenu d'aborder de nouveau cette thématique lors du 2^{ème} GT concertation avec une intervention d'un représentant de la Région Normandie, pour apporter une vision plus large et à long terme du développement de transport alternatif (fret ferroviaire, fluvial ou maritime) sur le territoire.

À la suite de ces différents échanges, deux engagements ont été pris par NORMANTRI :

- réfléchir à l'opportunité des transports alternatifs à chaque renouvellement du marché transport
- organiser une réunion spécifique sur le sujet du fret (ferroviaire, fluvial ou maritime) avec la Région Normandie, Caen la Mer, le CREPAN et le GRAPE

Les engagements de NORMANTRI

Les rencontres du GT concertation ont permis d'échanger et de compléter les engagements pris par NORMANTRI pour répondre aux attentes et aux enjeux locaux identifiés par les membres du GT concertation. Ces engagements seront intégrés au cahier des charges du MPGP.

Transports alternatifs

- une réflexion à venir sur l'utilisation de carburants alternatifs pour le transport routier
- réflexion sur l'opportunité des transports alternatifs à chaque renouvellement du marché transport
- organisation d'une réunion spécifique sur le sujet du fret (ferroviaire, fluvial ou maritime) avec la Région Normandie, Caen la Mer, le CREPAN et le GRAPE

Trafic routier

- interdire l'accès au centre de tri par la partie de la D226 traversant les bourgs de Cuverville et Sannerville pour les flux entrants et sortants
- exiger un suivi GPS pour contrôler le prestataire sur cet engagement

Respect du cadre de vie

- l'intégralité de l'activité sera réalisée dans un bâtiment fermé
- les camions seront fermés ou bâchés
- la mise en place volontaire d'un comité de suivi de site

Intégration paysagère

- l'intégralité de l'activité sera réalisée dans un bâtiment fermé
- prise en compte dans le cahier des charges des suggestions proposées à l'occasion du 2^{ème} groupe de travail :
 - réduire le plus possible la visibilité du site depuis la route et les habitations
 - aménager un espace favorable à la biodiversité (bande boisée)
 - favoriser une végétalisation importante (arbres – non allergènes, plantes grimpantes, toitures végétalisées, murs végétalisés – les murs végétalisés ne font pas l'unanimité, vus par certains comme « *non écologiques* »)
 - permettre une vocation pédagogique (aire de pique-nique)
 - introduire un plan d'eau

Les participants ont exprimé des avis contradictoires pour l'intégration paysagère du centre de tri :

- faire en sorte que l'on voit le moins possible le bâtiment ; ou
- bâtir un centre de tri très « esthétique »

Sécurité incendie (présentation des engagements issus du GT Incendie)

- une allocation de 2 M€ à la sécurité incendie du centre de tri
- un système qui cumule détection et extinction
- un dispositif à la fois humain et automatisé
- une campagne de sensibilisation aux futures consignes de tri (éviter les objets à risque tels que les piles), engagées par le SYVEDAC en septembre 2020, à hauteur de 400 000 €

Clauses sociales

- intégrer des exigences, dans le respect de la réglementation, au cahier des charges du MPGP :
 - heures d'insertion obligatoires :
 - conception/réalisation : 5 880 heures
 - exploitation/maintenance : 30 975 heures sur 5 ans
 - avec l'ATIPIC (association pour le territoire zéro chômeur de longue durée à Colombelles) et services emplois des communes voisines)

Comité de suivi de site (démarche volontaire)

- participants à définir parmi les participants au GT concertation, y compris ouvert à un collectif d'habitants
- le comité de suivi pourra aborder tous les sujets souhaitables (exemple : trafic routier, respect des engagements, suivi de la végétalisation du site, etc.)
- mise à disposition du comité de suivi du rapport annuel d'activités par le futur prestataire

Le principe de la charte

Pour pouvoir intégrer tous les apports de la concertation au cahier des charges du MPGP, NORMANTRI a souhaité proposer au groupe de travail de rédiger une charte qualité environnementale. Cette charte a pour vocation de retranscrire les engagements pris par NORMANTRI qui n'étaient pas indiqués par ailleurs dans le cahier des charges.

La charte sera signée par les élus locaux, la SPL NORMANTRI et le prestataire choisi. Ce document donnera également au comité de suivi de site des critères objectifs et partagés de contrôle pour s'assurer du bon respect des engagements par le constructeur et l'exploitant du centre de tri.

Cette charte est finalement le gage d'une volonté commune pour proposer un centre de tri intégré et respectueux de son environnement et de son territoire.

Une élaboration participative

La charte qualité environnementale résulte de tous les engagements discutés par le GT concertation et pris par NORMANTRI.

À la fin du 2^{ème} GT concertation, il a été annoncé aux participants que la charte qualité environnementale de NORMANTRI serait transmise pour qu'ils puissent faire des commentaires. Les participants sont invités à relayer les attentes d'habitants par exemple ou de toute autre partie prenante.

Le 20 octobre 2020, une 1^{ère} version de la charte qualité environnementale est envoyée aux participants pour recueillir leurs remarques sur le contenu de la charte. NORMANTRI a reçu plusieurs contributions par 5 organismes différents :

- les élus de Colombelle
- les élus de Giberville
- les élus de Cuverville
- une riveraine de Cuverville
- une représentante de NORMANTRI

L'ensemble des contributions ont pu être prise en compte ou ont pu faire l'objet de réponses détaillées de la part de NORMANTRI.

La mise en place d'un comité de suivi de site

Un point essentiel de la charte qualité environnementale est la constitution d'un comité de suivi de site associant des représentants :

- des élus des communes concernées (Colombelles, Cuverville, Démouville, Giberville et Sannerville)
- des riverains des communes
- des associations environnementales
- de NORMANTRI
- de l'exploitation du centre de tri

La création d'un comité de suivi de site, qui n'est pas exigée par la réglementation, a été une attente forte des participants au groupe de travail exprimée dès les 1^{ers} échanges. Ce comité « *veillera à la bonne application et la mise en œuvre des principes fixés dans la présente charte.* »

Le comité se réunira au moins une fois pendant la phase de travaux et une seconde en préalable à la mise en service industrielle. Durant la phase d'exploitation, le comité de suivi se réunira deux fois par an.

De plus, la charte qualité environnementale intègre une consultation pour avis des communes mitoyennes pour définir « *les fréquences de nettoyage et d'entretien des alentours du site par le titulaire du marché global* », pour le respect du cadre de vie.



Le dispositif d'information et de dialogue mis en place volontairement par NORMANTRI a permis d'informer et d'associer les acteurs locaux à l'arrivée future du centre de tri à Colombelles sur la ZAC Lazarro 3, et ce en amont de la procédure de marché public global de performance qui aboutira à la sélection du concepteur, constructeur et exploitant du centre de tri.

Le site internet de la démarche, diffusé par les collectivités, est un outil pédagogique qui a permis de donner une information homogène et détaillée au grand public, consultée par plus de 400 personnes entre juillet et novembre 2020, en faisant un outil d'information de référence sur NORMANTRI.

La constitution du Groupe de Travail concertation a permis aux acteurs locaux de transmettre leurs attentes à NORMANTRI et indiquer les enjeux du territoire à prendre en compte dans le développement de cette nouvelle activité. NORMANTRI a pris plusieurs engagements enrichis par les participants au groupe de travail concertation pour répondre à ces enjeux.

L'élaboration participative de la Charte qualité environnementale a permis d'assurer la qualité et l'exhaustivité de la transmission de ces engagements au futur lauréat du MGP. La mise en place d'un comité de suivi de site intégrant des membres du Groupe de Travail concertation permettra d'assurer la mise en œuvre et le contrôle de ces engagements.

Des sujets non traités par le Groupe de Travail pourront faire l'objet de prochaines réflexions en concertation :

- transports alternatifs (recours au fret)
- réduction des déchets
- sensibilisation au tri
- filières de recyclages locales

Etant données les attentes et l'attention portée au projet par les élus, habitants et associations, Quelia recommande à NORMANTRI de poursuivre l'information et le dialogue avec les élus, les associations intéressées et les riverains du futur centre de tri pendant la phase de passation du marché, la période d'autorisation administrative, puis en phase travaux et, bien sûr, au cours de l'exploitation.

Pour contacter NORMANTRI

Contact@Normantri.fr

Pour en savoir plus sur la démarche

<https://NORMANTRI.fr>

Annexes

Site internet https://NORMANTRI.fr	17
Courriel pour diffuser l'information	23
Annonces sur les sites des collectivités	25
Article sur le bulletin municipale de Cuverville	30
Récapitulatifs des réunions avec les acteurs locaux	31
Courriel d'invitation au GT concertation	38
Comptes rendus des GT concertation	39
Courriels d'invitation à la visite d'un centre de tri	129
Courrier du CREPAN	132
Courrier de réponse au CREPAN	134
Courrier d'information et d'invitation au Maire de Sannerville	135
Courriels pour la Charte qualité environnementale	136
Charte qualité environnementale	139

Page « *Accueil* »

Page « La Démarche »



Accueil **La démarche** Le tri Le centre de tri Actualités Contact

La démarche Normantri

Pourquoi un nouveau centre de tri ?

Jusqu'à présent, chaque collectivité fait appel à des prestataires privés ou dispose d'un centre de tri pour prendre en charge le tri des emballages. Un des principaux centres de tri privé du territoire (CDE à Rocquancourt) n'est plus opérationnel depuis fin 2018.

Certaines collectivités doivent, depuis, acheminer leurs emballages recyclables vers des centres de tri à plusieurs centaines de kilomètres (à Rennes, au Mans, à Laval, à Saint-Brieuc). Cela induit des coûts importants à la charge du contribuable et des émissions de CO₂ supplémentaires.

La capacité de tri du territoire doit donc être renouvelée. Les collectivités doivent ainsi trouver une solution pérenne, au coût maîtrisé, pour la gestion des emballages générés sur le territoire.

Qu'est-ce que NORMANTRI ?

NORMANTRI est une infrastructure publique qui a été créée dans le but de mutualiser les coûts de transport et de tri, de réduire l'impact environnemental du tri et d'acquies une gestion autonome et locale des emballages.

NORMANTRI est un outil d'utilité publique géré par une gouvernance commune, via la création d'une SPL.

Qu'est-ce qu'une SPL ?

Comment fonctionne la SPL NORMANTRI ?

Qui va construire et gérer le futur centre NORMANTRI ?

Quels sont les bénéfices de ce projet ?

Cette coopération va permettre de :

- ✓ **Partager le coût**
d'investissement pour une infrastructure performante
- ✓ **Maîtriser le coût**
de tri des emballages
- ✓ **Créer une soixantaine d'emplois**
localement, non-délocalisables, à Colombelles, « Territoire zéro chômeur longue durée »
- ✓ **Mutualiser et rationaliser le transport**
des emballages sur le territoire
- ✓ **Réduire l'impact environnemental**
du tri, notamment grâce au transport mutualisé des emballages

Quelles sont les collectivités engagées ?

14 établissements publics de coopération intercommunale se sont engagés dans NORMANTRI, représentant 1,2 million d'habitants.

Découvrez ci-dessous les 14 collectivités engagées.




Qui sont les partenaires de NORMANTRI ?

Plusieurs financeurs potentiels ont montré leur intérêt pour NORMANTRI :



ADEME



Région Normandie



CITEO

Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.

© 2020 - NORMANTRI | Mentions Légales

Page « Le tri »

Le tri

Pourquoi trier ?

Le tri a pour finalité d'orienter les papiers et les emballages recyclables vers les filières de valorisation adéquates pour les recycler.

Le tri et le recyclage permettent de :

- ☒ **Préserver les ressources naturelles**
pour la fabrication de nos emballages et objets (en recyclant 1 tonne de papier, on épargne 17 arbres par exemple)
- ☒ **Réduire les émissions de gaz à effet de serre**
- ☒ **Soutenir l'emploi**
le tri et le recyclage des déchets génèrent plus de 100 000 emplois en France.

Economiser de l'énergie
puisque l'extraction et la transformation des matières premières consomment plus d'énergie que leur recyclage. Par exemple, le métal est recyclable à l'infini et le papier peut être recyclé jusqu'à 7 fois !

Etre en conformité avec la réglementation
Pour comprendre les règles de tri, rendez-vous sur le site de l'éco-organisme CITEO : [les bons réflexes](#).

Vous pouvez également rechercher la destination de chaque déchet [en cliquant ici](#).

Qu'est-ce que la hiérarchie des modes de traitement ?

Extension des consignes de tri en 2022

L'extension des consignes de tri consiste à permettre aux habitants de mettre tous les emballages dans le bac de tri et de développer le recyclage des emballages en plastique qui n'étaient pas recyclés jusqu'alors : films, pots et barquettes.

Les consignes de tri pour les emballages en plastique étaient limitées aux bouteilles et flacons. Leur recyclage s'est vite organisé et développé en France ; il est aujourd'hui totalement pérenne avec une filière de recyclage efficace en France et en Europe.



CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT
Depuis fin 2019, les emballages en plastique sont acceptés dans le bac de tri. Les emballages en aluminium, comme les dosettes de café par exemple, sont également acceptés. Les emballages en verre sont toujours à trier dans le bac de tri. Les emballages en papier sont toujours à trier dans le bac de tri. Les emballages en métal sont toujours à trier dans le bac de tri. Les emballages en plastique sont toujours à trier dans le bac de tri. Les emballages en aluminium sont toujours à trier dans le bac de tri. Les emballages en verre sont toujours à trier dans le bac de tri. Les emballages en papier sont toujours à trier dans le bac de tri. Les emballages en métal sont toujours à trier dans le bac de tri.



Fin 2019, 30 millions de Français peuvent déjà trier tous les emballages. Courant 2020, ils seront 34 millions, soit 1 Français sur 2.

D'ici 2022, 100 % des Français pourront trier tous les emballages. Ainsi, nos sacs ou nos bacs jaunes accueilleront tous les plastiques et tous les petits emballages en aluminium, comme les dosettes de café par exemple.

Le futur centre NORMANTRI sera équipé des dernières technologies pour accueillir tous les emballages plastiques et bien préparer tous les matériaux pour un recyclage de très bonne qualité.

Comment les emballages et les papiers sont-ils recyclés ?

Les emballages ont une deuxième vie. Les emballages collectés auprès de vous, puis triés dans le centre de tri, sont mis en balles et envoyés vers des usines de recyclages spécialisées.

Il existe des filières de recyclage spécifiques à chaque matière :

Bouteilles et flacons en plastique

Cartons et briques alimentaires

Emballages en métal

Papiers

Nous vous invitons à découvrir les filières de recyclage [en vidéo](#).

Où seront-ils recyclés ?

NORMANTRI ne connaît pas encore la destination des emballages de nos sacs ou bacs jaunes qui y seront triés, les marchés publics n'étant pas encore passés.

A ce jour, les emballages du territoire sont acheminés vers des usines de recyclage en France et en Europe en fonction de leur matière.

On trie comment en Normandie ?

Les Normands trient chaque année 80 kg d'emballages, de papier et de verre (source Biomasse Normandie).

Sur le périmètre des 14 collectivités engagées dans NORMANTRI, plus d'un million d'habitants généreront jusqu'à 65 000 tonnes d'emballages par an (hors verre) en 2033.

Page « Le centre de tri »



[Accueil](#)
[La démarche](#)
[Le tri](#)
[Le centre de tri](#)
[Actualités](#)
[Contact](#)

Le centre de tri

Comment fonctionne un centre de tri ?

Dans un centre de tri, les emballages sont déchargés sur un tapis roulant.

Pour pouvoir être acheminés vers les différentes usines de recyclage, ils sont préalablement séparés par famille de matériaux : acier, aluminium, papier, carton, brique alimentaire, plastique opaque ou transparent.

Ils sont ensuite pressés et mis en balles pour optimiser leur transport vers les usines de recyclage.

Quel sera le dimensionnement du centre NORMANTRI ?

Quelles sont les fonctionnalités du centre NORMANTRI ?

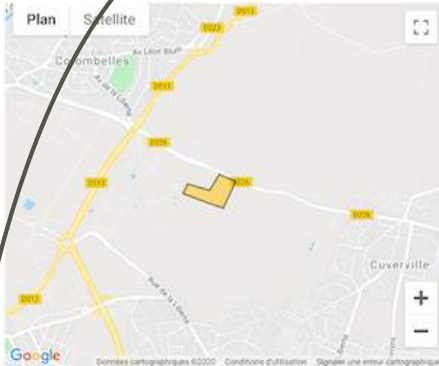


Où sera situé le centre NORMANTRI ?

Le choix du site d'implantation d'un centre de tri à vocation interdépartementale doit prendre en compte plusieurs critères :

- ☒ être au centre de la provenance des emballages en fonction des tonnages produits par les collectivités
- ☒ être bien positionné par rapport aux filières de recyclage
- ☒ être bien desservi par les axes routiers.
- ☒ disposer d'une surface constructible de plusieurs hectares
- ☒ s'intégrer dans un territoire dynamique, sur une zone d'activité





Le site d'implantation proposé par NORMANTRI répond à l'ensemble de ces critères. Ce terrain, d'environ 4 ha, se situe à Colombelles, dans la Zone d'Aménagement Concerté à vocation économique Lazzaro 3.

Découvrez le site d'implantation sur la carte ci-contre.

Pourra-t-on visiter le centre NORMANTRI ?

Il est essentiel pour NORMANTRI de permettre au grand public de connaître le fonctionnement du futur centre de tri pour :

- sensibiliser la population à la réduction et au tri des déchets
- expliquer le schéma de la gestion des déchets en Normandie.

Des visites seront régulièrement organisées pour le public et pour les scolaires. Un parcours pédagogique sera mis en place, en lien avec l'unité de valorisation énergétique des déchets du SYVEDAC de Colombelles, complémentaires de l'activité future de NORMANTRI.

Comment le centre NORMANTRI s'intègre dans l'environnement local ?

L'installation de NORMANTRI doit relever le défi de répondre au besoin de tri des emballages sur le territoire :

- dans le respect des normes en vigueur
- avec une attention particulière au respect du voisinage existant et à venir

Plusieurs enjeux ont déjà été identifiés et feront l'objet de réflexions détaillées avec un groupe de travail concertation :

☒ **Transport et trafic :**

- intégrer le trafic routier généré par le centre NORMANTRI dans les flux existants, et à venir, de véhicules légers et de poids lourds des zones d'activités Lazzaro 1,2,3 et 4
- éviter le trafic sur la D226, notamment la traversée de Cuverville
- étudier des solutions de transport alternatives (ferroviaire, fluviale)

☒ **Emissions sonores, impacts environnementaux et sécurité**

☒ **Intégration paysagère**

prendre en compte la perception visuelle du centre NORMANTRI depuis :

- la route D266
- les habitations alentours présentes, et futures (Colombelles, Cuverville, Démouville et Les Jardins de Clopée à Giberville)
- les entreprises et artisans existants, et futurs, des zones d'activités proches (Lazzaro et La Vanière)

Un groupe de travail concertation

Le groupe de travail concertation, constitué en juillet 2020 avec les acteurs et représentants locaux, est amené à se rencontrer à plusieurs reprises pour dialoguer et réfléchir à la manière de prendre en compte les enjeux du territoire.

Un dispositif de suivi du centre NORMANTRI par les membres du groupe de travail pourra être mis en place par la suite, selon des modalités à définir.

Si vous avez des remarques ou des contributions à apporter à nos réflexions, vous pouvez le faire en cliquant sur le bouton ci-dessous. Toutes vos remarques ou suggestions sont les bienvenues !

Contactez-nous !

Page « Le centre de tri » - fin

A quoi ressemblera le centre NORMANTRI ?

Une attention particulière sera portée à l'intégration du centre de tri dans le paysage local. Il s'agira notamment de valoriser le site avec des haies bocagères et des arbustes, et de proposer un bâtiment abritant l'ensemble du centre de tri.

L'ensemble des prescriptions que devra respecter l'exploitant du centre de tri sera précisé dans le cadre du marché public global de performance et fera l'objet d'une très grande attention des élus en charge de ce projet. Nous apporterons, lorsque ce sera possible, des précisions à ce sujet sur ce site internet.



Deux exemples d'intégration paysagère de centre de tri

Quelles sont les réglementations ?

En tant qu'installation de transit, regroupement ou tri de différents déchets recyclables, le centre NORMANTRI fera l'objet :

☑ d'un permis de construire

L'arrêté décrira les obligations et les normes précises à respecter par l'infrastructure. Cet arrêté est peu flexible comparé à une autorisation pour laquelle des demandes d'aménagements peuvent être réalisées.

☑ d'un arrêté préfectoral

sous le registre de l'enregistrement ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement), après instruction des services de l'État et consultation publique.

Après autorisation par le Préfet et mise en service du centre de tri, le respect des normes et des obligations fera l'objet de contrôles et de suivis réguliers par les autorités.

Quand le centre NORMANTRI sera-t-il opérationnel ?

Le développement d'un centre de tri interdépartemental s'opère sur plusieurs années. Nous vous présentons ici les étapes importantes jusqu'à sa mise en service :



Page « Contact »

NORMANTRI
INFINIMENT TRI, TOTALEMENT UNIS

Accueil La démarche Le tri Le centre de tri Actualités Contact

Exprimez-vous

Vous pouvez nous contacter à tout moment en remplissant le formulaire ci-dessous, pour contribuer à nos réflexions et nous faire part de vos remarques et questions.

Nom et prénom* Adresse mail*

Commune*

Selon vous, quels sont les principaux enjeux à prendre en compte dans le développement du centre de tri ?

- ☐ l'impact écologique
- ☐ la pédagogie sur le tri
- ☐ la sécurité de l'installation
- ☐ les impacts (bruit, odeur, trafic routier)
- ☐ l'information et le dialogue
- ☐ l'intégration paysagère
- ☐ la création d'emploi
- ☐ les bénéfices pour la collectivité
- ☐ autres (à préciser dans votre message)

Sujet

Message

9 + 4 =

Envoyer mon message

© 2020 - NORMANTRI | Mentions Légales

Page « Le centre de tri »

Actualités

Descendez la page pour découvrir toutes les actualités de NORMANTRI.

Inscrivez-vous pour recevoir nos actualités

Saisissez votre adresse e-mail

Envoyer

Septembre 2020 – Réunion du groupe de travail concertation

Nous organisons une nouvelle réunion du groupe de travail concertation. Nous échangeons sur de nombreuses thématiques identifiées par les participants, comme la sécurité incendie ou l'intégration paysagère. Le compte-rendu de la réunion est...

Août 2020 – Mise en ligne du site internet

Nous mettons en ligne le site internet <https://NORMANTRI.fr> pour informer le public de notre démarche et donner une information régulière sur l'avancement du projet. N'hésitez pas à nous faire part de vos questions ou remarques via notre formulaire...

Juillet 2020 – Réunion du groupe de travail concertation

Nous organisons une réunion de lancement du groupe de travail concertation, à laquelle nous associons des représentants du territoire. Après avoir présenté la démarche NORMANTRI, nous échangeons sur de nombreuses thématiques identifiées par les...

Février 2020 – Sélection du groupement d'assistance à maîtrise d'ouvrage

Le groupement d'assistant à maîtrise d'ouvrage sélectionné va nous accompagner dans la définition du projet et dans le processus de sélection de l'opérateur de NORMANTRI, qui sera titulaire du Marché public global de performance.

Janvier 2020 – Création de la SPL NORMANTRI

La SPL NORMANTRI est officiellement créée et immatriculée au registre du commerce et des sociétés.

Octobre 2019 – Partenariat avec les 14 EPCI

14 EPCI, qui rassemblent environ 1 185 000 d'habitants, ont délibéré en faveur de la création de la SPL NORMANTRI en adoptant les statuts, le pacte d'actionnaire et le business plan.

2017 à 2019 – Lancement des réflexions

Des études territoriales de la fonction tri ont menées sur les départements de Calvados, de la Manche et du nord de l'Orne. Les préconisations rendues invitent les EPCI à mutualiser le transport et le tri des emballages recyclables, via la...

© 2020 - NORMANTRI | Mentions Légales

Aux collectivités proches le 4 août 2020

NORMANTRI – Site internet – Diffusion de l'information – Normantri

Message

Supprimer Répondre Répondre à tous Transférer Réunion Pièce jointe Déplacer Indésirable Règles Lu/non lu Classer Suivre

NORMANTRI – Site internet – Diffusion de l'information

Normantrie - GT Concertation <GTconcertation@normantri.fr> mardi 4 août 2020 à 14:06

À : Cc : Normantrie - GT Concertation

Monsieur le Maire,

Comme cela a été évoqué lors du précédent groupe de travail Concertation, NORMANTRI a créé un site internet d'information sur sa démarche d'implantation du centre de tri : <https://NORMANTRI.fr/>

Ce site internet est désormais en ligne. Il a vocation à être diffusé largement aux habitants de votre commune et à toutes personnes ou acteurs locaux intéressés par le projet.

Nous vous proposons donc de diffuser l'adresse du site internet en relayant via vos outils de communication (site internet, bulletin municipal, affichage municipal) l'annonce ci-dessous **d'ici le 24 août 2020**.

Titre : Informez-vous sur la démarche NORMANTRI
Texte : NORMANTRI est une démarche commune et durable pour le tri et le recyclage des emballages en Normandie, avec l'installation d'un nouveau centre de tri sur la commune de Colombelles.
 Les élus, membres de NORMANTRI, souhaite vous informer largement du projet et de son avancement, grâce au site internet : <https://NORMANTRI.fr/>

N'hésitez pas à nous faire part de votre intérêt pour la démarche, et à nous transmettre vos remarques et questions via :

- Le formulaire de contact sur le site internet
- Par courriel : contact@normantri.fr

N.B. : Réseaux sociaux - Nous vous recommandons de ne pas relayer cette annonce via les réseaux sociaux, car nous n'aurons alors pas la possibilité de répondre ou d'échanger avec les personnes qui commenteront les publications sur ces réseaux. En revanche, la page « Contact » du site internet permet à toute personne qui le souhaite de nous contacter directement NORMANTRI pour apporter leur contribution à la démarche.

Vous remerciant par avance pour votre considération, je suis disponible pour toute question, et vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations respectueuses.

Noé Fourcaud
Quelia

Aux 14 collectivités engagées dans NORMANTRI le 5 octobre 2020

NORMANTRI – Site internet d'information – Concertation

Message

Supprimer Répondre Répondre à tous Transférer Réunion Pièce jointe Déplacer Indésirable Règles Lu/non lu Classer Suivre

NORMANTRI – Site internet d'information

NC Normantri contact <contact@normantri.fr> lundi 5 octobre 2020 à 14:58

À :

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez déjà, nous avons créé et mis en ligne un site internet d'information sur notre démarche d'implantation du centre NORMANTRI : <https://NORMANTRI.fr/>

Nous mentionnons sur ce site internet les 14 EPCI engagées dans NORMANTRI (sur la page « La Démarche »). Nous sollicitons de votre part de nous transmettre :

- une phrase de témoignage que nous pourrions citer sur le site internet (80 caractères maximum) pour mettre en avant la principale motivation de chaque collectivité à s'engager dans la mutualisation du tri
- le logo de votre collectivité en haute définition et en format PNG

Par ailleurs, le site <https://NORMANTRI.fr/> a vocation à être diffusé largement à la population et à toutes personnes ou acteurs locaux intéressés par le projet. Nous vous proposons donc de diffuser l'adresse du site internet en relayant via vos outils de communication (site internet, bulletin intercommunal) l'annonce ci-dessous :

Titre : Bientôt, un nouveau centre de tri des emballages
Texte : Conjointement avec 13 autres collectivités de Normandie, nous initions une démarche commune et durable pour le tri et le recyclage de nos emballages. Notre nouveau centre NORMANTRI sera installé sur la commune de Colombelles.

Nous souhaitons vous informer sur l'avancement de ce projet mutuel, n'hésitez pas à visiter au site internet : <https://NORMANTRI.fr/>

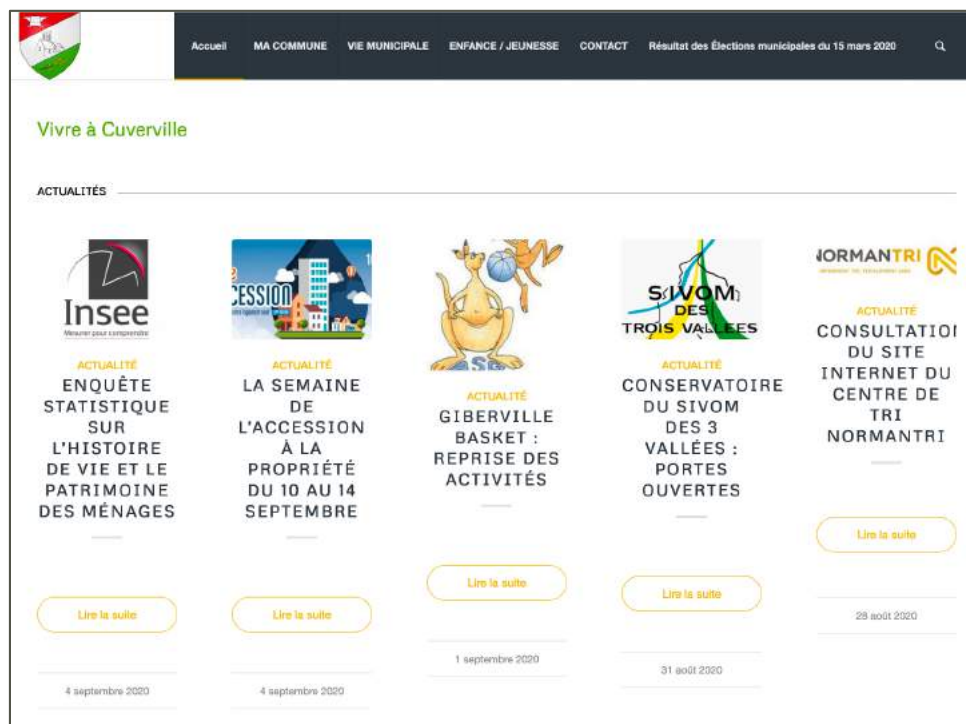
Nous sommes à votre écoute, n'hésitez pas à nous contacter si vous avez la moindre remarque ou question.
 Vous remerciant pour votre aimable considération, je vous adresse, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Olivier PAZ, Président de NORMANTRI

 **NORMANTRI**
INFINIMENT TRI, TOTALEMENT UNIS

Adresse contact NORMANTRI : Contact@Normantri.fr
 Site internet : <https://Normantri.fr/>

Sur le site internet de la Mairie de Cuverville à partir du 28 août 2020

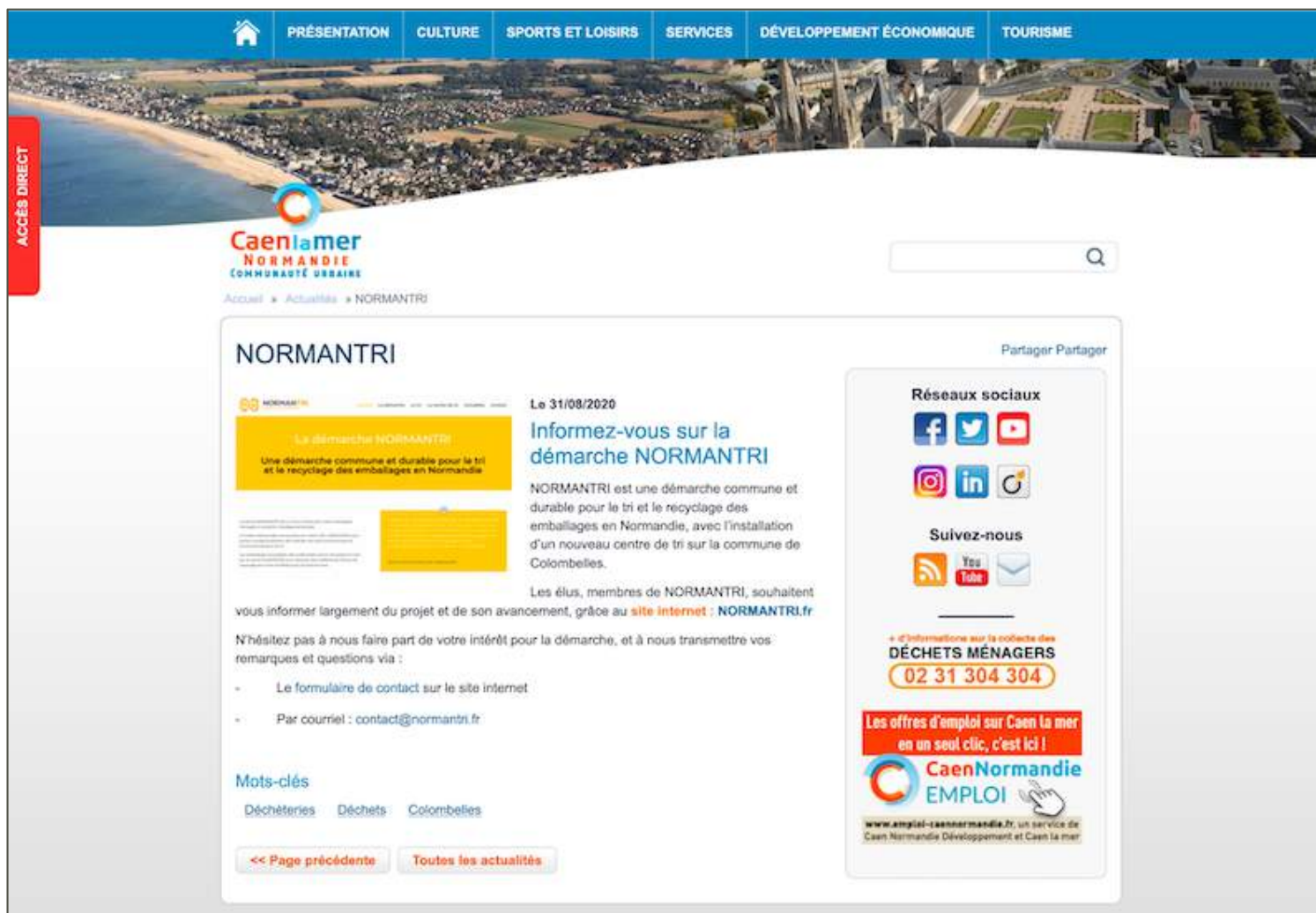


Actualité sur la page d'accueil



Annonce détaillée

Sur le site internet de la Communauté urbaine de Caen la Mer à partir du 31 août 2020



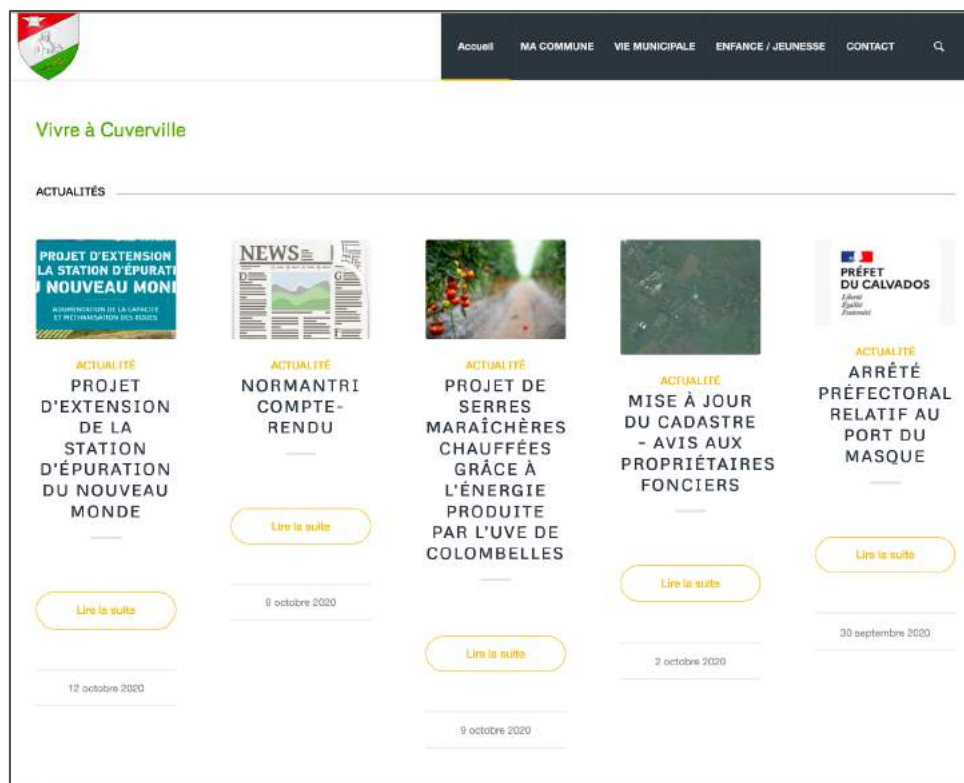
Annonce détaillée

Sur le site internet de la Mairie de Colombelles à partir du 11 septembre 2020

Annonce détaillée

Actualité sur la page d'accueil

Sur le site internet de la Mairie de Colombelles à partir du 9 octobre 2020

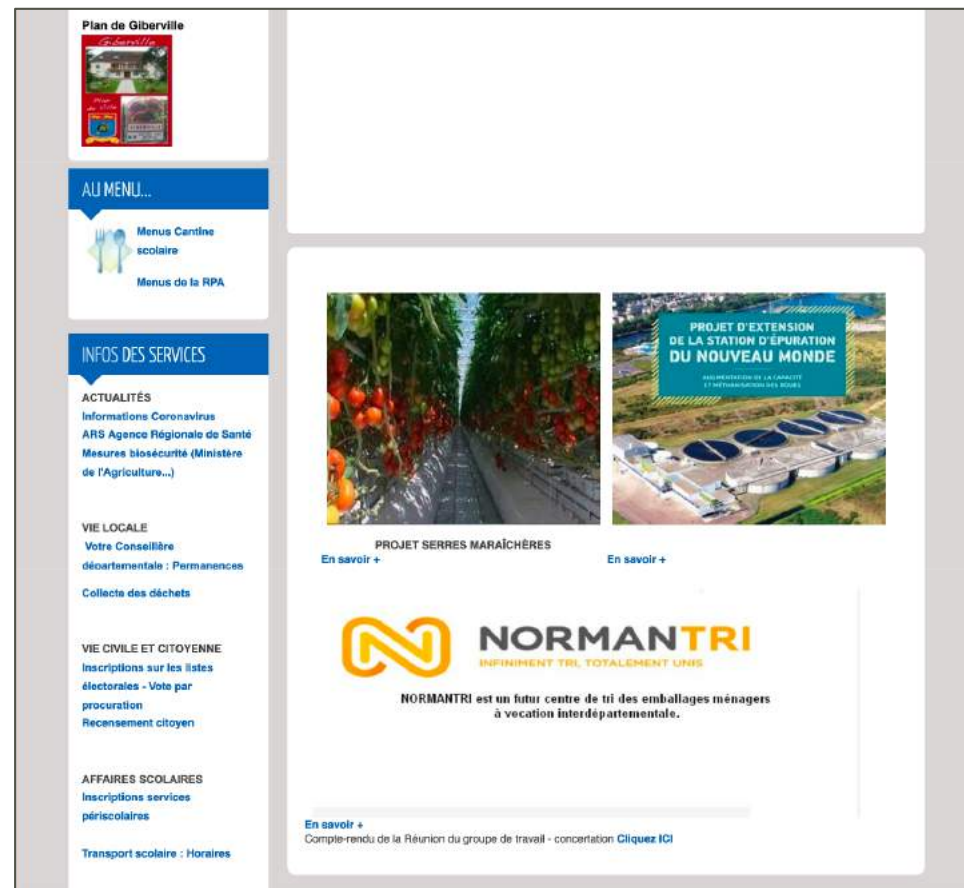
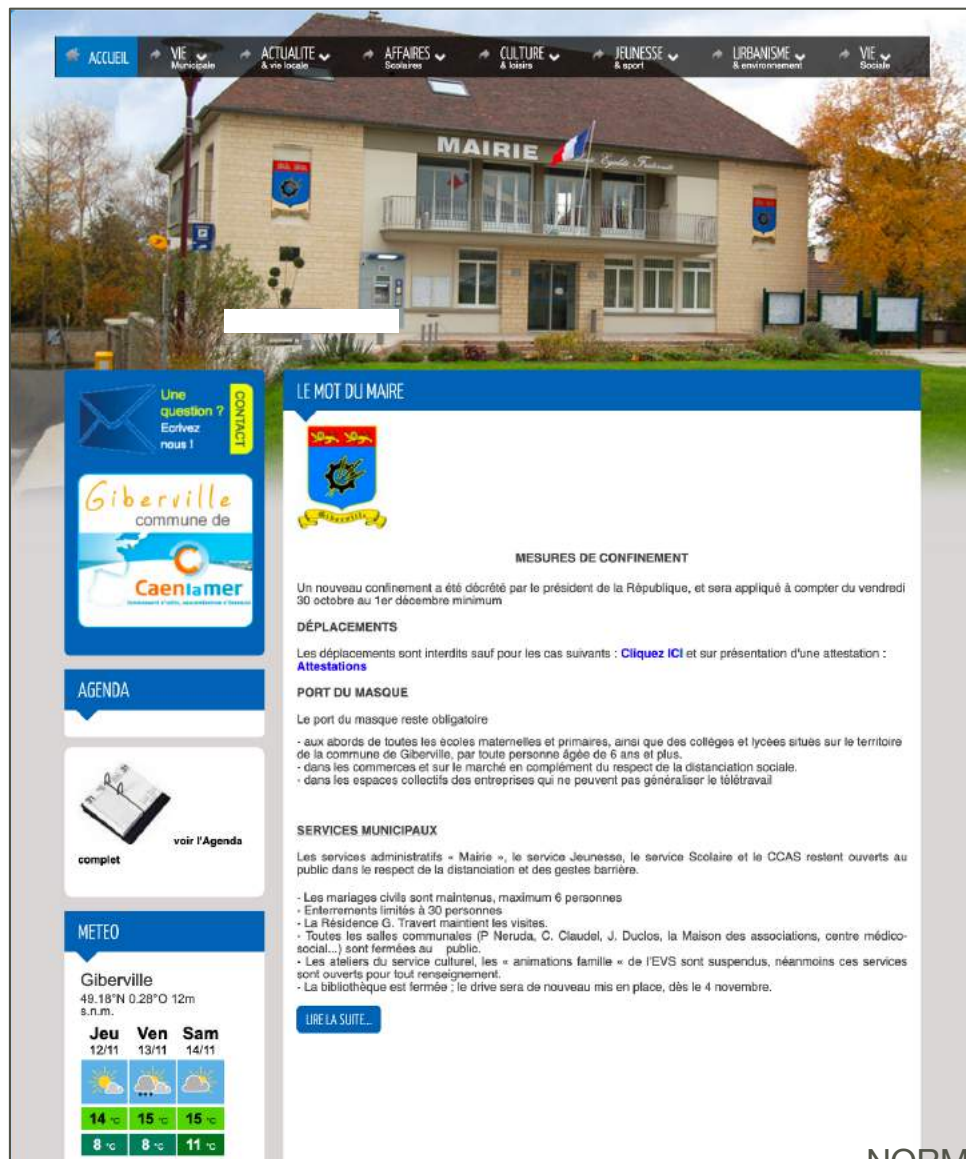


Actualité sur la page d'accueil



Annonce détaillée

Sur le site internet de la Mairie de Giberville à partir d'octobre 2020



Annonce sur la page d'accueil

Article paru dans le bulletin municipal de Cuverville le 15 octobre 2020



**RÉUNION PUBLIQUE 2 SEPTEMBRE 2020
À LA SALLE DES FÊTES ET DE LA CULTURE**

« NORMANTRI & SERRE »

Près de 70 cuvervillais ont assisté à la réunion publique sur les deux projets Normantri et Serre qui seront implantés à Colombelles mi 2023. De nombreuses inquiétudes et questions ont été exprimées face aux nuisances de ces implantations si proches de la commune. La municipalité rappelle qu'elle est mise devant le fait accompli et qu'il a fallu du temps aux responsables des projets pour inviter les élus de Cuverville autour de la table. Des réunions auront lieu pour élaborer les cahiers des charges et la municipalité entend bien faire respecter les exigences des cuvervillais, identifiées comme des nuisances.

Un groupe de travail d'élus et d'habitants sera présent aux différentes réunions, ainsi vous pourrez vous tenir au courant sur le site internet cuverville.fr.



Quant au projet **SERRE**, une enquête publique (cf courrier mairie du 30 juin) vous a permis de donner votre avis et de poser des questions. Le résultat de cette enquête est publié sur le site cuverville.fr.



NORMANTRI a réalisé un site où vous pouvez faire part de vos remarques et questions sur normantri.fr.



NORMANTRI

CENTRE DE TRI A COLOMBELLES, CALVADOS

RECAPITULATIF DE LA REUNION

DU 19 JUIN 2020

Compte-rendu rédigé par Quelia (agence de concertation, mandatée par la SPL Normantri)



Normantri – Récapitulatif de la réunion

19 juin 2020

1. Les participants

Ont participé à la réunion de travail 30 personnes :

Les collectivités

Marc POTTIER, Maire de Colombelles

Delphine DELMOTTE, Directrice générale des services de Colombelles

Catherine AUBERT, Maire de Cuverville

Sylvie SASSIER, Maire-adjointe de Cuverville

Gérard LENEVEU, Maire de Giberville

Patrick DESVAGES, Conseiller municipal de Giberville

Nicolas DURAND, Conseiller municipal de Giberville

NORMANTRI

Olivier PAZ, Président

Édouard MABIRE, Vice-Président

Cécile JEAN, Directrice du Syvedac

Elcimaï

Josselin LIOUST, Chef de projets

➡ Animation

Constant DELATTE et Noé FOURCAUD, Quelia, agence de concertation mandatée par Normantri ont participé à l'animation de la réunion et rédigé ce compte-rendu.

2. Présentation du projet

Olivier PAZ, Président de la SPL Normantri, a introduit la réunion et a présenté la démarche de Normantri (cf. présentation en pièce jointe) :

- son historique depuis 2017
- le territoire concerné (14 EPCI sur 3 départements, 1,2 millions d'habitants)
- les enjeux (mutualisation de la fonction de tri et des coûts de transport)
- le dimensionnement du centre de tri (55 000 tonnes) selon les tonnages d'emballages à traiter (pour 60 à 64 000 tonnes potentielles à traiter en 2033)
- le calendrier avec une mise en service en 2023
- le choix du site d'implantation sur la ZAC Lazzaro 3 à Colombelles

3. Présentation du dispositif d'information et de dialogue

Noé FOURCAUD et Constant DELATTE, Quelia, ont présenté le dispositif d'information et de dialogue basé sur :

- un site internet pour apporter une information pédagogique et homogène à tous, à partir de l'été 2020
- un groupe de travail concertation pour expliquer la démarche Normantri, recueillir les attentes des acteurs locaux et des riverains, et proposer un espace d'élaboration de réflexions constructives pour accompagner Normantri, à partir de septembre 2020



4. Échanges

Les nombreux échanges ont permis d'identifier plusieurs thématiques qui correspondent à des attentes des élus des collectivités représentées :

- le transport :
 - o trafic routier sur la D226 (notamment à travers Cuverville)
 - o le transport ferroviaire pour les flux sortants du centre de tri
- la cohabitation avec les riverains (Jardins de Clopée à Giberville, pavillons et lotissements à Colombelles et Cuverville)
- les risques d'envol d'emballages
- l'intégration paysagère du centre de tri
- la sécurité incendie
- l'information et l'association des riverains aux échanges : création d'un collectif de riverains (sur proposition des communes), représentatif des riverains des communes concernées, pour participer au groupe de travail
- l'association des élus des communes concernées à la démarche
- l'intégration de clauses sociales au marché public global de performance pour l'exploitation du centre de tri

Ces sujets pourront être abordés en détail en amont de la finalisation du cahier des charges du marché public global de performance pour la construction et l'exploitation du centre de tri.

Les participants ont aussi exprimé le souhait d'organiser une visite d'un centre de tri avec les membres du groupe de travail concertation, en particulier le collectif de riverains.

5. Conclusion

Les nombreux échanges ont confirmé le besoin de mettre en place le dispositif de dialogue.



4. Échanges

Les nombreux échanges ont permis d'identifier plusieurs thématiques qui correspondent à des attentes des élus des collectivités représentées :

- le transport :
 - o trafic routier sur la D226 (notamment à travers Cuverville)
 - o le transport ferroviaire pour les flux sortants du centre de tri
- la cohabitation avec les riverains (Jardins de Clopée à Giberville, pavillons et lotissements à Colombelles et Cuverville)
- les risques d'envol d'emballages
- l'intégration paysagère du centre de tri
- la sécurité incendie
- l'information et l'association des riverains aux échanges : création d'un collectif de riverains (sur proposition des communes), représentatif des riverains des communes concernées, pour participer au groupe de travail
- l'association des élus des communes concernées à la démarche
- l'intégration de clauses sociales au marché public global de performance pour l'exploitation du centre de tri

Ces sujets pourront être abordés en détail en amont de la finalisation du cahier des charges du marché public global de performance pour la construction et l'exploitation du centre de tri.

Les participants ont aussi exprimé le souhait d'organiser une visite d'un centre de tri avec les membres du groupe de travail concertation, en particulier le collectif de riverains.

5. Conclusion

Les nombreux échanges ont confirmé le besoin de mettre en place le dispositif de dialogue.



NORMANTRI

CENTRE DE TRI A COLOMBELLES, CALVADOS

RECAPITULATIF DE LA REUNION

DU 19 JUIN 2020

Récapitulatif rédigé par Quelia (agence de concertation, mandatée par la SPL Normantri)

Normantri – Récapitulatif de la réunion

19 juin 2020

1. Les participants

Ont participé à la réunion de travail 11 personnes :

Associations environnementales

Michel HORN, Président du GRAPE

Brahim BOUFROU, Vice-président du GRAPE

Morgane LE POAIZARD, Service civique du GRAPE

Arlette SAVARY, Membre du bureau du CREPAN

Nathalie VILLERMET, Salariée du CREPAN

NORMANTRI

Olivier PAZ, Président

Édouard MABIRE, Vice-Président

Cécile JEAN, Directrice du Syvedac

Elcimaï

Josselin LIOUST, Chef de projets

Animation

Constant DELATTE et Noé FOURCAUD, Quelia, agence de concertation mandatée par Normantri ont participé à l'animation de la réunion et rédigé ce compte-rendu.

2. Présentation du projet

Olivier PAZ, Président de la SPL Normantri, a introduit la réunion et a présenté la démarche de Normantri (cf. présentation en pièce jointe) :

- son historique depuis 2017
- le territoire concerné (14 EPCI sur 3 départements, 1,2 millions d'habitants)
- les enjeux (mutualisation de la fonction de tri et des coûts de transport)
- le dimensionnement du centre de tri (55 000 tonnes) selon les tonnages d'emballages à traiter (pour 60 à 64 000 tonnes potentielles à traiter en 2033)
- le calendrier avec une mise en service en 2023
- le choix du site d'implantation sur la ZAC Lazzaro 3 à Colombelles

3. Présentation du dispositif d'information et de dialogue

Noé FOURCAUD et Constant DELATTE, Quelia, ont présenté le dispositif d'information et de dialogue basé sur :

- un site internet pour apporter une information pédagogique et homogène à tous, à partir de l'été 2020
- un groupe de travail concertation pour expliquer la démarche Normantri, recueillir les attentes des acteurs locaux et des riverains, et proposer un espace d'élaboration de réflexions constructives pour accompagner Normantri, à partir de septembre 2020



4. Échanges

Les nombreux échanges ont permis d'identifier plusieurs thématiques à aborder pour répondre aux attentes des associations environnementales représentées :

- intégrer le développement du centre de tri dans une vision à long terme de la gestion des déchets et se donner la possibilité de faire évoluer l'outil dans le temps
- réaliser un bilan carbone et une étude d'impact environnemental du centre de tri (non réglementaires, les enjeux à étudier restent à déterminer)
- transport : comparer avec la situation actuelle, envisager toutes les solutions alternatives (ferroviaires, fluviales, etc.)
- envisager des filières de recyclage locales/régionales, en lien avec l'économie sociale et solidaire
- la part et le traitement des refus de tri
- la sécurité incendie (étude de danger)
- information et transparence autour de la démarche
- demande de mise en place d'un « comité de suivi de site », à réunir plus d'une fois par an, y associer des représentants des riverains
- la procédure d'enregistrement ICPE et la consultation publique
- la sensibilisation des citoyens à la réduction des déchets et au tri sélectif
- associer les associations « zéro déchet » de l'agglomération pour la sensibilisation
- le financement du centre de tri par les industriels (par ex : Citeo)
- proposer la visite d'un centre de tri

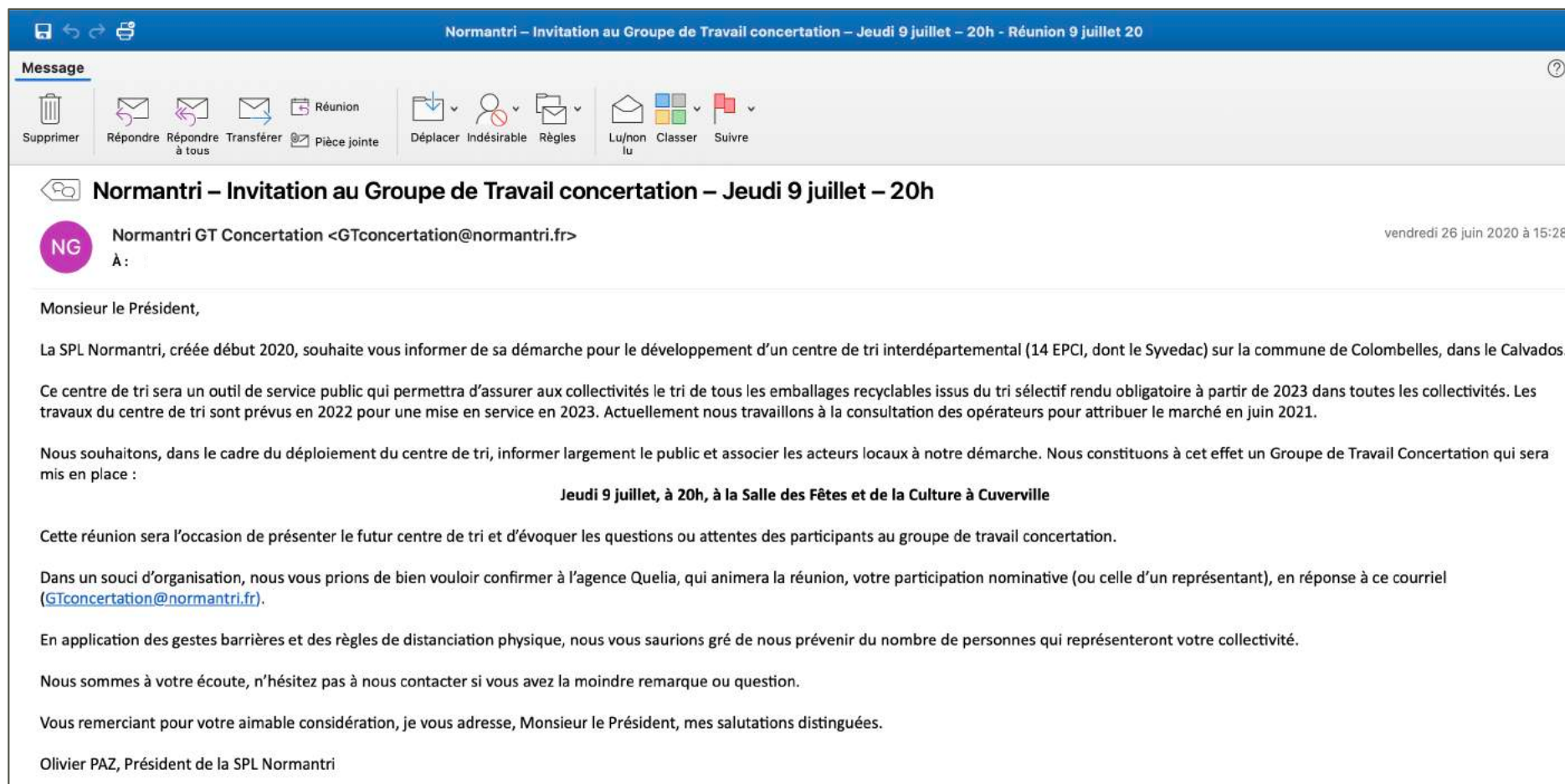
Il est convenu que ces sujets devront être abordés en détail lors des réunions du groupe de travail concertation.

5. Conclusion

Les représentants de Normantri confirment leur volonté de continuer à informer les associations environnementales et de les associer au groupe de travail concertation pour poursuivre les échanges et les réflexions sur les enjeux identifiés.

Les représentants du GRAPE et du CREPAN semblent apprécier cette démarche et se disent disposés à participer à ces échanges.

Exemple de courriel envoyé aux invités au GT concertation le 26 juin 2020





NORMANTRI

CENTRE DE TRI A COLOMBELLES, CALVADOS

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL

DU 9 JUILLET 2020, CUVERVILLE

Compte-rendu rédigé par Quelia (agence de concertation, mandatée par NORMANTRI)

NORMANTRI – Compte-rendu de la réunion du groupe de travail concertation

9 juillet 2020

TABLE DES MATIERES

<u>1. LES PARTICIPANTS</u>	<u>2</u>
➤ ANIMATION	2
➤ PERSONNES EXCUSEES	2
➤ ORGANISMES INVITES	2
<u>2. PRESENTATION DU PROJET DE CENTRE DE TRI</u>	<u>3</u>
<u>3. ENGAGEMENTS DE NORMANTRI</u>	<u>4</u>
➤ DISPOSITIF D'INFORMATION ET DE DIALOGUE	4
➤ MODES DE TRANSPORT	4
➤ TRAFIC ROUTIER	4
➤ INTEGRATION PAYSAGERE	5
➤ RESPECT DU CADRE DE VIE	5
➤ CLAUSES SOCIALES	5
➤ AUTRES THEMATIQUES	6
<u>4. ÉCHANGES</u>	<u>6</u>
➤ SERRES MARAICHIERES	6
➤ DISPOSITIF D'INFORMATION ET DE DIALOGUE	6
➤ CARACTERISTIQUES DU PROJET	6
➤ LE TRI	7
➤ TRANSPORT	8
➤ TRAFIC ROUTIER	10
➤ INTEGRATION PAYSAGERE	10
<u>5. CONCLUSION</u>	<u>11</u>
<u>6. ANNEXE</u>	<u>12</u>

NORMANTRI – Compte-rendu de la réunion du groupe de travail concertation

9 juillet 2020

1. Les participants

Ont participé à la réunion de travail 30 personnes :

Les collectivités

Christophe PINEAU, Directeur de la collecte des déchets à la Communauté urbaine de Caen la Mer

Marc POTTIER, Maire de Colombelles

Catherine AUBERT, Maire de Cuverville

Guillaume FAULIN, Conseiller municipal de Cuverville

Maryse ZUIANI, Maire-adjointe de Démouville

Nicolas DURAND, Conseiller municipal de Giberville

Associations environnementales et de consommateurs

Michel HORN, Président du GRAPE

Brahim BOUFROU, Vice-président du GRAPE

Nathalie VILLERMET, Salariée du CREPAN

Guy BERNAGOU, Administrateur de l'UFC – Que Choisir

Normandie Aménagement

Pascale HUYGHE-DOYERE, Directrice générale

Mathilde BOTREAU, Directrice du Pôle Aménagement

NORMANTRI

Olivier PAZ, Président

Christine SALMON, Vice-présidente

Cécile JEAN, Directrice du Syvedac

Elcimaï

Josselin LIOUST, Chef de projets

Biomasse Normandie

Alexandre FARCY, Chef de projets

➡ Animation

Constant DELATTE et Noé FOURCAUD, Quelia, agence de concertation mandatée par NORMANTRI ont participé à l'animation de la réunion et rédigé ce compte-rendu.

➡ Personnes excusées

Les personnes suivantes ont souhaité excuser leur absence ayant d'autres engagements au même moment :

Gérard LENEVEU, Maire de Giberville

➡ Organismes invités

Les organismes suivants ont été également invités :

Le département du Calvados

L'Association ECU – Environnement, cadre de vie, urbanisme

La Confédération Syndicale des Familles – Union Départementale du Calvados

NORMANTRI – Compte-rendu de la réunion du groupe de travail concertation

9 juillet 2020

2. Présentation du projet de centre de tri

Après un tour de table de présentation des participants, et des remerciements à la maire de Cuverville pour son accueil, Constant DELATTE, Quelia, présente la démarche de NORMANTRI (cf. présentation p. 11) :

- son historique depuis 2017
- les motivations de la démarche (mutualisation de la fonction de tri et des coûts de transport)
- la gouvernance et le territoire concerné (14 EPCI sur 3 départements, 1,2 millions d'habitants)
- la création du centre NORMANTRI : dimensionnement de 55 000 tonnes selon les besoins en tri du territoire (60 à 65 000 tonnes/an d'emballages en 2033)
- le choix du site d'implantation sur la ZAC Lazzaro 3 à Colombelles
- le calendrier avec une mise en service en 2023
- la charte environnementale

M. DELATTE présente succinctement le projet de production de tomates sur la zone d'activité de Lazzaro 4. Il rapporte que le responsable du projet, M. CADIOU se tient à disposition pour toute information.

Les échanges qui ont eu lieu pendant la réunion ont permis aux participants de connaître les choix arrêtés par l'équipe de NORMANTRI et de faire émerger des engagements devant le groupe de travail concertation.

Vous trouverez ci-après un récapitulatif synthétique des engagements pris par NORMANTRI (pages 4 et 5), de l'ensemble des diapositives projetées (pages 11 à 62) ainsi que des échanges qui sont intervenus pendant la réunion (pages 6 à 10).

NORMANTRI

3





NORMANTRI – Compte-rendu de la réunion du groupe de travail concertation

9 juillet 2020

3. Engagements de NORMANTRI

⇒ Dispositif d'information et de dialogue

- ⇒ création et diffusion d'un site internet d'information sur NORMANTRI
- ⇒ organisation d'une visite d'un centre de tri équivalent (Rennes)
- ⇒ mise en place d'un « comité de suivi de site » volontaire (car non obligatoire par la réglementation)
- ⇒ l'inclusion de représentants de riverains (collectif)
- ⇒ l'information et l'inclusion, sur demande, des entreprises riveraines

Les élus sont invités à transmettre à Quelia les contacts de riverains qui seraient intéressés pour participer, en tant que collectif, au groupe de travail. Le site internet sera également un outil qui permettra aux habitants de contacter directement NORMANTRI et de faire part de leur intérêt pour le projet. Les habitants intéressés pourront être associés au groupe de travail.

⇒ Modes de transport

Engagements et décisions de NORMANTRI

- ⇒ après une étude menée par Biomasse Normandie, NORMANTRI précise ne pas pouvoir poursuivre l'étude de transports alternatifs à la route (transport ferroviaire, fluvial et maritime) faute d'opportunités réalisables techniquement et économiquement
- ⇒ le choix du transport routier est confirmé
- ⇒ une réflexion à venir portera sur l'utilisation de carburants alternatifs pour le transport routier

Les associations environnementales indiquent ne pas être satisfaites de cette décision choix et souhaiteraient que des études plus approfondies sur les transports alternatifs soient réalisées.

Plusieurs élus estiment que le fait de recourir au transport ferroviaire nécessite des investissements et aménagements de voies qui ne relèvent ni de la compétence, ni de la capacité d'action de NORMANTRI (les volumes qui seront traités annuellement par NORMANTRI ne permettent pas à eux seuls de développer de nouveaux moyens de transport).

Les participants s'accordent néanmoins sur la nécessité de réduire les émissions de gaz à effet de serre liées au transport des emballages. Étant donné que le marché du transport de NORMANTRI sera indépendant du MPGP et qu'il sera relancé tous les 3 à 5 ans, il est entendu que si le développement du réseau et du fret ferroviaire est impulsé au niveau national ou régional, NORMANTRI pourra se donner la possibilité d'exiger un transport des emballages par fret ferroviaire ou autre transport alternatif pertinent économiquement et écologiquement à chaque renouvellement du marché transport. Il est également annoncé que l'infrastructure du centre NORMANTRI sera conçue de manière à pouvoir accueillir des caissons tels que ceux utilisés par le fret ferroviaire.

Nouvel engagement de NORMANTRI

- ⇒ opportunité des transports alternatifs à chaque renouvellement du marché transport

⇒ Trafic routier

Engagements et décisions de NORMANTRI



NORMANTRI – Compte-rendu de la réunion du groupe de travail concertation

9 juillet 2020

- ⇒ interdire l'accès au centre de tri par la partie de la D226 traversant les bourgs de Cuverville et Sannerville pour les flux entrants et sortants
- ⇒ exiger un suivi GPS pour contrôler le prestataire

Mme AUBERT, Maire de Cuverville, indique être satisfaite de l'engagement pris par NORMANTRI pour éviter la traversée de Cuverville (et Sannerville) ce qui permettra de rassurer les habitants à ce sujet.

➤ Intégration paysagère

Engagements et décisions de NORMANTRI

- ⇒ l'intégralité de l'activité sera réalisée dans un bâtiment fermé
- ⇒ une proposition de travailler en concertation avec le groupe de travail sur l'intégration paysagère du centre de tri

NORMANTRI affirme sa volonté d'intégrer le centre de tri dans le paysage local. Normandie Aménagement, qui a en charge l'aménagement de Lazzaro 3 et 4, ainsi que des Jardins de Clopée, rejoint pleinement cette attention particulière accordée aux enjeux paysagers.

M. DELATTE invite les participants à exprimer leurs attentes vis-à-vis de l'intégration paysagère. Il est rappelé que le cahier des charges du MPGP (Marché Public Global de Performance) pourra intégrer des prescriptions architecturales. Plusieurs attentes ou enjeux sont mis en avant par les participants :

- la visibilité depuis les habitations, notamment de Colombelles et des Jardins de Clopée, et depuis la D226
- la hauteur du bâtiment et l'occupation de la ligne d'horizon

- la prise en compte de l'existant et des futurs aménagements (serres, autres entreprises de Lazzaro 3, etc.), à faire apparaître dans les photomontages
- innover pour que « *tous en soit fiers, y compris les personnes qui y travailleront* » :
 - s'inspirer du centre de tri visité à Paris intra-muros (bien que les budgets ne soient pas du même ordre de grandeur)
 - faire « *qu'on ne voit pas que c'est un centre de tri* »

➤ Respect du cadre de vie

Engagements et décisions de NORMANTRI

- ⇒ l'intégralité de l'activité sera réalisée dans un bâtiment fermé
- ⇒ les camions seront fermés ou bâchés
- ⇒ mise en place volontaire d'un comité de suivi de site

Il est également décidé d'organiser la visite d'un centre de tri à proximité d'habitations.

➤ Clauses sociales

Engagements et décisions de NORMANTRI

- ⇒ intégrer des exigences, dans le respect de la réglementation, au cahier des charges du MPGP
- ⇒ travail engagé avec la CALMEC

M. POTTIER, Maire de Colombelles, rappelle l'importance de créer de l'emploi dans ce bassin de vie qui dépasse les limites communales. Il souhaiterait faire profiter des emplois créés (environ 70 pour le centre de tri) aux habitants du bassin de vie en s'appuyant sur l'information et la formation (via les missions locales, pôle emploi, etc.).



NORMANTRI – Compte-rendu de la réunion du groupe de travail concertation

9 juillet 2020

Josselin LIOUST, Elcimaï, précise qu'il sera difficile d'intégrer des critères géographiques au cahier des charges du MGP concernant l'embauche qui sera réalisée.

➔ Autres thématiques

Deux thématiques n'ont pas pu être abordées lors de cette réunion de travail :

- l'étude d'impact environnemental et bilan carbone
- la sécurité incendie

Après près de 3 heures de réunion, les participants ont indiqué que ces thématiques importantes devaient faire l'objet d'une présentation détaillée suivie d'un temps d'échange qui pourra intervenir à une prochaine rencontre du groupe de travail.

4. Échanges

Vous trouverez ci-dessous une retranscription plus détaillée des échanges synthétisés sous forme de questions/réponses.

➔ Serres maraichères

Question : Existe-il un lien entre les futures serres maraichères et NORMANTRI ?

Réponse : Non, il n'y a aucun lien, les serres seront simplement limitrophes du centre NORMANTRI.

➔ Dispositif d'information et de dialogue

Question : Les entreprises riveraines seront-elles informées et associées au collectif de riverains ?

Réponse : Oui, les entreprises riveraines seront informées de la démarche NORMANTRI, et pourront être, à leur demande, associées au collectif de riverains.

Question : Le centre NORMANTRI doit-il réglementairement être suivi par un Comité de Suivi de Site (CSS) ?

Réponse : Non, le centre NORMANTRI est soumis à enregistrement ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement), à ce titre, il ne fait pas l'objet du CSS. Néanmoins, il y a une demande des membres du groupe de travail et une volonté des élus de constituer un comité de suivi du centre NORMANTRI, dont les modalités seront à déterminer.

Question : Pourquoi aller visiter le centre de tri de Rennes et non pas celui de Rouen ?

Réponse : Le centre de tri de Rouen ne correspond pas à ce qui sera fait pour NORMANTRI. Le centre de tri de Rennes est plus comparable au futur centre NORMANTRI (environnement similaire, bâtiment fermé et récent, gérant environ 60 000 tonnes/an d'emballage).

➔ Caractéristiques du projet

Question : Qu'est-ce que sera le centre NORMANTRI ?

Réponse : Le centre NORMANTRI est une infrastructure de tri pouvant trier le contenu des sacs jaunes des 14 EPCI. Le centre NORMANTRI fonctionnera en flux tendu avec 3 à 4 jours de stockages possibles à l'entrée et à la sortie. Chaque matière pourra être triée jusqu'au bout,



NORMANTRI – Compte-rendu de la réunion du groupe de travail concertation
grâce au tri à la résine¹, pour garder une totale indépendance vis-à-vis des repreneurs. Les matériaux triés seront commercialisés et vendus au meilleur prix par NORMANTRI pour amortir ou diminuer le coût du traitement des emballages pour les usagers.

Question : Combien rapporte la vente des produits triés ?

Réponse : Il y a environ 2 ans, le SYVEDAC a eu une recette de 2 M d'€ pour la vente du papier recyclé (à 140 € la tonne). Actuellement, le papier recyclé ne se vend plus qu'à 40 € la tonne. On peut estimer que les recettes liées à la vente des produits triés permettront simplement d'équilibrer le budget autonome du traitement des emballages et papier. Si les recettes sont suffisantes, cela se répercute sur la fiscalité (baisse des impôts locaux).

Question : Comment sera choisi le processus de tri ?

Réponse : NORMANTRI est accompagné par un AMO (Assistant à Maitrise d'Ouvrage) qui conseille le maître d'ouvrage dans les choix des technologies de tri, sachant que certaines machines sont présentes dans tous les centres de tri (par exemple : des séparateurs de métaux, un trommel). Un groupe de travail sur le processus de tri accompagne les réflexions à ce sujet.

Le MPGP permettra ensuite de sélectionner un groupement d'entreprises pour la construction, l'exploitation et la maintenance du centre de tri, avec des engagements de résultats sur la performance du centre. Si les objectifs ne sont pas atteints, le groupement se verra imposer des pénalités financières. Le processus de tri est donc défini en termes d'objectifs (par exemple : tonnage trié à l'heure, en prenant en compte les opérations de maintenances et autres arrêts), les choix technologiques seront à la discrétion des candidats au MPGP.

¹ Suite à la réunion, Elcimai précise qu'il a été choisi d'inscrire le tri à la résine comme « Prestation Supplémentaire Éventuelle » dans le programme fonctionnel du MPGP

9 juillet 2020

Question : Qui sont les membres du groupement de l'AMO ?

Réponse : Le groupement est composé de 5 sociétés qui accompagnent NORMANTRI dans la définition du projet :

- Elcimai (bâtiment et processus de tri)
- Pierre Pintat Avocats (procédures juridiques et réglementaires)
- Calia Conseil (montage financier)
- Biomasse Normandie (transport)
- Quelia (concertation)

➔ Le tri

Question : Les 14 ECPI engagés ont-ils le même système de traitement des emballages et/ou devront-ils faire évoluer leurs pratiques ?

Réponse : Les 14 ECPI ont quasiment tous le même système de traitement des emballages, et seront d'ici fin 2022 tous obligés d'adopter l'extension des consignes de tri à tous les déchets plastiques.

Question : Les sacs jaunes arriveront-ils directement au centre NORMANTRI ?

Réponse : Oui, c'est déjà le cas aujourd'hui dans les centres qui trient nos emballages. Il n'y a pas de pré-tri en amont du centre de tri. Des quais de transfert répartis sur le territoire permettent simplement de transférer le contenu de 4 bennes de collecte vers 1 semi-remorque pour éviter les « ruptures de charge ».

Question : Où sont triés les emballages depuis l'incendie de GDE ?



NORMANTRI – Compte-rendu de la réunion du groupe de travail concertation

9 juillet 2020

Réponse : Pour le territoire du SYVEDAC, il y a actuellement 4 exutoires pour le tri des emballages :

- au Mans
- à Rennes (Paprec)
- en Mayenne (Séché)
- à Saint-Brieuc

Le tri s'effectue donc aujourd'hui à relativement grande distance, vers l'ouest, par ailleurs les filières de recyclage des matériaux triés se situent, elles, à l'est de la Normandie.

Question : *Quelle est la part des refus de tri ? L'objectif global n'est-il pas de tendre vers le « zéro déchet » ?*

Réponse : En moyenne 15 % des emballages reçus sont refusés, ce taux dépend uniquement de ce que les usagers mettent dans la poubelle jaune, il varie selon chaque EPCI. La répercussion du coût lié au traitement des refus de tri sera donc imputée différemment à chaque EPCI. C'est à chaque EPCI que revient la responsabilisation de sa population sur le tri des emballages. La TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) va augmenter de 3 € à 15 € par tonne dans les 3 prochaines années, ce qui a un coût pour la collectivité. Donc le 1^{er} objectif est en effet de réduire la part des déchets qui va à l'incinération. Par ailleurs, dans le contexte de la crise sanitaire, le marché chinois a fermé ses frontières pour les filières de traitement. L'autre enjeu est donc d'être en mesure de trier et recycler nos emballages en France ou en Europe.

Question : *Quels sont les exécutaires des refus de tri ?*

Réponse : Ce sont des exécutaires ciblés sur le territoire qui ont pour vocation de valoriser énergétiquement les refus de tri.

➡ Transport

Question : *Quel serait l'impact du trafic routier localement avec un transport mixte et ferroviaire ?*

Réponse : Le transport ferroviaire pourrait desservir une gare de fret et non directement le centre NORMANTRI. Les caissons utilisés par le fret ferroviaire peuvent contenir 3 tonnes d'emballages. Ces caissons doivent ensuite être acheminés par des petits camions jusqu'au centre de tri. Or les semi-remorques, plus gros, utilisés dans un système de transport non-mixte (uniquement routier) contiennent jusqu'à 12 tonnes d'emballages, divisant donc par 4 l'impact local sur l'augmentation du trafic routier.

Question : *Pour quelles raisons le coût du fret ferroviaire est plus important ?*

Réponse : Le coût du fret ferroviaire est estimé à 3 à 4 fois plus important que le transport routier pour plusieurs raisons :

- les investissements seraient importants
 - o construction et aménagement de quais de transfert
 - o achat de caissons spécifiques (en prévoir 3 fois plus que nécessaire pour gérer la logistique et le stockage)
- manque de concurrence sur le fret ferroviaire qui n'incite pas à diminuer les coûts et à proposer des offres plus intéressantes économiquement

Le constat du manque de concurrence est également vrai pour le transport des emballages triés vers les filières de recyclage. En exigeant le fret ferroviaire, le choix des repreneurs se limiterait géographiquement aux filières compatibles avec le fret ferroviaire, il serait donc plus complexe de vendre au plus offrant.



NORMANTRI – Compte-rendu de la réunion du groupe de travail concertation

9 juillet 2020

Question : *L'efficiency du centre NORMANTRI pourrait-elle avoir un impact significatif sur le coût du tri pour envisager de réaffecter les bénéfices perçus à la mise en place d'un transport par fret ferroviaire ?*

Réponse : Il y a 2 ans, le coût du tri au Syvedac était encore très bas (145 € la tonne, sans les refus de tri), et les appels d'offres passés récemment sont de l'ordre de plus de 200 € la tonne. Les coûts du tri sont en augmentation et les revenus de la vente des produits triés diminuent. Le centre NORMANTRI permettra simplement d'équilibrer le budget, avec un centre plus performant et des matériaux collectés mieux valorisés. Il est donc peu opportun de miser sur d'éventuels bénéfices à réaffecter à cet objectif.

Question : *Peut-on prendre un engagement à plus long terme pour développer le fret ferroviaire ?*

Réponse : Le transport des emballages est un marché séparé, non inclus dans le MPGP, et qui est renouvelé tous les 3 à 5 ans. Il est donc envisageable de passer au transport des emballages par fret ferroviaire plus tard si le réseau et le secteur du fret ferroviaire sont mieux développés à l'avenir, ce qui relève de politiques nationales et régionales.

Question : *Un bilan carbone des différents modes de transport a-t-il été réalisé ?*

Réponse : Non, pas pour le moment, mais il est prévu. Néanmoins, si l'on fait le choix du transport routier avec des carburants alternatifs (bio GNV, hydrogène, etc.), l'intérêt écologique des autres modes de transport (ferroviaire, maritime, fluvial) pourrait être plus nuancé.

Question : *Quel est le coût moyen du transport des emballages à la tonne ?*

Réponse : Actuellement, du fait de la configuration et de l'éloignement des centres de tri, ce coût est de 55 €/tonne. Avec NORMANTRI et

l'option du transport routier (diesel), ce coût serait de 22 €/tonne. Par voie maritime, le simple chargement des emballages sur le bateau coûterait 20 €/tonne. Or ces coûts s'ajoutent à ceux du tri et doivent être répercutés directement auprès des usagers (taxe).

Question : *La solution du transport fluvial par la Seine a-t-elle été étudiée ?*

Réponse : Non, car il faudrait changer de type d'embarcation entre le transport maritime (port de Caen) et le transport fluvial (Seine), ce n'est pas viable économiquement.

Par ailleurs, le SMEDAR (Syndicat Mixte d'Élimination des Déchets de l'Arrondissement de Rouen) a expérimenté le transport fluvial, une péniche pouvant contenir l'équivalent de 12 semi-remorques. Mais l'expérimentation a été stoppée à cause des envols d'emballages. Par ailleurs les moteurs de péniche sont plus impactant écologiquement que ceux des camions semi-remorques, ce qui pourrait toutefois être amélioré.

Question : *De nouvelles industries ne vont-elles pas s'installer le long de la Seine, dont certaines qui pourraient traiter les emballages triés ?*

Réponse : Oui, mais ce n'est pas encore le cas. C'est un élément qu'on pourra surveiller par la suite.

Le CREPAN estime que le bilan carbone global du ferroviaire reste bien plus positif que celui du transport routier, et attire l'attention des élus sur la production de BioGNV par la méthanisation de déchets ou matières organiques dont l'approvisionnement ne doit pas concurrencer la production de cultures alimentaires, ni être un obstacle à l'objectif de réduction globale des déchets.

NORMANTRI – Compte-rendu de la réunion du groupe de travail concertation

9 juillet 2020

⇒ Trafic routier

Question : *Quel sera l'impact quotidien généré par le centre NORMANTRI sur le trafic routier ?*

Réponse : Il y aura environ 30 camions entrants et 10 camions sortants. Parmi les 30 camions entrants, 40% proviendront du territoire de Caen la Mer et seront donc des bennes à ordures, le reste seront des camions semi-remorques issus des quais de transferts des autres EPCI.

Question : *Pourquoi le nombre de camions sortants pour les refus de tri est si élevé par rapport à ceux pour les produits triés ?*

Réponse : Les produits triés sont compactés (3 camions entrants pour 1 camion sortant), tandis que les refus de tri ne doivent pas être compressés pour être traités ailleurs, ils sont donc plus volumineux.

Question : *Les ronds-points de Lazzaro pourront-ils accueillir le flux de poids lourds supplémentaire ?*

Réponse : Oui, cela est vu avec Normandie Aménagement.

⇒ Intégration paysagère

Normandie Aménagement explique être très soucieux de l'intégration paysagère des ZAC Lazzaro 3 et 4, ainsi que des Jardins de Clopée dont ils sont les aménageurs. Par exemple, ils expliquent avoir profité de la topologie du territoire pour assurer à la fois la gestion des eaux pluviales et l'intégration paysagère des serres maraîchères avec une frange paysagère de 2 ha. Vis-à-vis des Jardins de Clopée, de nombreux échanges avec la commune de Giberville ont permis de mettre en place une jonction douce avec la zone Lazzaro 3 : les petits lots, limitrophes des Jardins de Clopée, laissent ensuite place aux lots plus importants pour les bâtiments plus massifs comme le centre NORMANTRI).

Il y a également une injonction à économiser les terrains constructibles et donc à les densifier, avec au moins 30% du sol occupé par des bâtiments. Il faudrait également tendre à faire cohabiter logements et zones d'activité sur les territoires périurbains pour limiter les déplacements.

Les plans de Lazzaro 3 peuvent être communiqués pour faciliter les réflexions sur l'intégration paysagère du centre de tri. La 1^{ère} promesse de vente a été signée début juillet pour la commercialisation de Lazzaro 3. Cette zone accueillera également un magasin de vente des produits des serres maraîchères.

Question : *Est-il possible d'enterrer partiellement le centre NORMANTRI ?*

Réponse : Oui, c'est possible, mais cela a un coût. Il est aussi possible « d'étaler » le processus de tri pour réduire la hauteur des bâtiments. La hauteur maximum envisagée est de 17 mètres.

Normandie Aménagement explique qu'il y a localement une nappe affleurante et qu'il pourrait être dommageable d'enterrer le centre de tri.

Question : *Quelle est la hauteur du bâtiment le plus haut dans le secteur à Lazzaro 2 ?*

Réponse : Environ 25 mètres, sur la zone d'activité NORMANDIAL.

Il est proposé de se rendre sur place (ou l'usine d'incinération) pour mieux se rendre compte des hauteurs de bâtiments. La visite du centre de tri à Rennes sera aussi l'occasion de mieux appréhender cette caractéristique.

Question : *La conception du bâtiment prendra-t-elle en compte l'adaptation au dérèglement climatique ?*

NORMANTRI – Compte-rendu de la réunion du groupe de travail concertation

9 juillet 2020

Réponse : Oui, par exemple il sera demandé d'éviter le recours à la climatisation dans les bâtiments. Il y a maintenant des solutions connues des architectes et du secteur du BTP pour prendre cela en compte.

5. Conclusion

M. DELATTE remercie les participants et conclut la réunion. NORMANTRI reviendra prochainement vers les participants pour organiser la visite du centre de tri et la prochaine réunion du groupe de travail, avant la fin de l'été 2020.



6. Annexe

NORMANTRI

CENTRE DE TRI A COLOMBELLES, CALVADOS

PRESENTATION DE LA REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL

DU 9 JUILLET 2020, CUVERVILLE



NORMANTRI

**Réunion de lancement
Groupe de travail concertation
Jeudi 9 juillet 2020 - 20h30
Salle des fêtes et de la culture, Cuverville**



NORMANTRI

Liste des invités au groupe de travail

➤ Collectivités

- Département Calvados
- Caen la Mer
- Communes
(Colombelles,
Cuverville, Giberville,
Démouville)
- SPL NORMANTRI

➤ Acteur économique

- Normandie
Aménagement

➤ Environnement

- GRAPE
- CREPAN
- ECU
- UFC Que Choisir
- Confédération
Syndicale des Familles
– Calvados

➤ Collectif de riverains (à constituer)

NORMANTRI

Présentation de la démarche NORMANTRI

Historique

- 2017 à 2019 – Lancement

- études territoriales (Calvados, Manche et nord de l'Orne)
- étude commune

- Octobre 2019 – Partenariat entre 14 EPCI pour la création de la SPL NORMANTRI

- Février 2020 – Sélection du groupement

- Assistance à Maitrise d'Ouvrage pour le MPGP (Marché Public Global de Performance)
- groupes de travail thématiques (GT concertation)

NORMANTRI – Groupe de travail concertation – Réunion du 9 juillet 2020



NORMANTRI

Présentation de la démarche NORMANTRI

Motivations

- **partager** le coût d'investissement pour une infrastructure performante
- **mutualiser et rationaliser** le transport des emballages sur le territoire
- **maîtriser** le coût de tri des emballages
- **créer** 60 à 70 emplois locaux
- **réduire** l'impact environnemental du tri

NORMANTRI – Groupe de travail concertation – Réunion du 9 juillet 2020

NORMANTRI

Présentation de la démarche NORMANTRI

Gouvernance et territoire

- 14 EPCI, près de 1,2 millions d'habitants
- SPL – Société Publique Locale
 - 14 EPCI adhérents
 - mutualiser la construction et l'exploitation d'un centre de tri des emballages du territoire

NORMANTRI – Groupe de travail concertation – Réunion du 9 juillet 2020



NORMANTRI

Présentation de la démarche NORMANTRI

Les besoins en tri - 1,2 M d'habitants

- emballages et papiers : 60 000 à 65 000 tonnes/an en 2033

Création du centre NORMANTRI

- unique et interdépartemental
- capacité : 55 000 tonnes/an

NORMANTRI Présentation de la démarche NORMANTRI

Où implanter le centre NORMANTRI ?

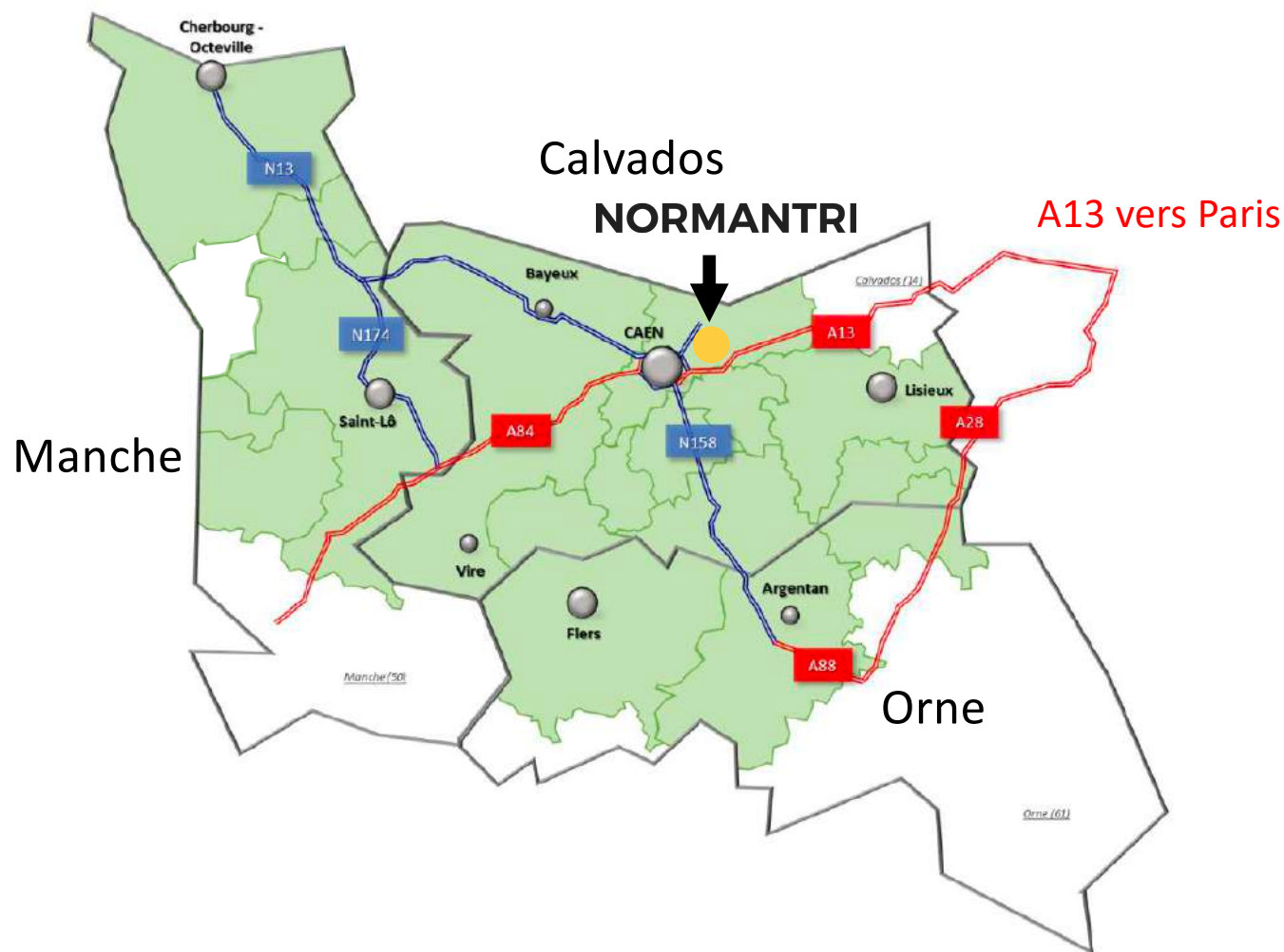
- selon la **provenance des emballages**
- bien positionné par rapport aux **filières de recyclage**
- bien desservi par les **axes routiers**
- surface constructible de **plusieurs hectares**
- **en zone d'activité**

NORMANTRI – Groupe de travail concertation – Réunion du 9 juillet 2020



NORMANTRI

Présentation de la démarche NORMANTRI



NORMANTRI – Groupe de travail concertation – Réunion du 9 juillet 2020

NORMANTRI

Présentation de la démarche NORMANTRI

Site d'implantation

4,3 hectares en zone d'urbanisation pour activités économiques (ZAC Lazzaro)



NORMANTRI

Présentation de la démarche NORMANTRI

Site d'implantation

4,3 hectares en zone d'urbanisation pour activités économiques (ZAC Lazzaro)



NORMANTRI

Présentation de la démarche NORMANTRI

Calendrier

- à partir d'octobre 2020 : processus de sélection de l'opérateur (MPGP)
- juillet 2021 : choix du lauréat
- septembre 2021 : démarche administrative
- 2022 : travaux
- 2023 : mise en service

NORMANTRI – Groupe de travail concertation – Réunion du 9 juillet 2020

NORMANTRI

Discussions thématiques

Engagement de NORMANTRI

Charte environnementale

- exigences liées à l'environnement local à intégrer au cahier des charges
(transport, intégration paysagère, cadre de vie, etc.)
- signature de la charte par les élus locaux, la SPL NORMANTRI et le prestataire
- certains engagements pris par le groupe de travail concertation pourront être mis dans la charte environnementale

NORMANTRI – Groupe de travail concertation – Réunion du 9 juillet 2020



NORMANTRI

Discussions thématiques

De nombreux sujets à aborder

Information et dialogue	Enjeux locaux	Enjeux globaux
Site internet	Trafic routier	Transports alternatifs
Visite d'un centre de tri	Etude d'impact environnementale et bilan carbone	
Création d'un collectif de riverains	Sécurité incendie	Réduction des déchets
Création d'un comité de suivi de site	Intégration paysagère	Filières de recyclages locales
	Clauses sociales	Sensibilisation au tri
	Respect du cadre de vie	
	Autres projets (serres maraichères, etc.)	

NORMANTRI – Groupe de travail concertation – Réunion du 9 juillet 2020



NORMANTRI

Discussions thématiques

Production de tomates de pleine terre Agriculture biologique

- serres de production :
 - phase 1 : 36 000 m² (3,6 ha)
 - phase 2 : 36 000 m² (3,6 ha)
- récupération de la chaleur fatale produite par l'usine d'incinération de Colombelles
- 7 à 10 emplois par hectare
- commercialisation locale
- 1^{ères} tomates en mars 2021

NORMANTRI – Groupe de travail concertation – Réunion du 9 juillet 2020



NORMANTRI

Discussions thématiques

De nombreux sujets à aborder

Information et dialogue	Enjeux locaux	Enjeux globaux
Site internet	Trafic routier	Transports alternatifs
Visite d'un centre de tri	Etude d'impact environnementale et bilan carbone	
Création d'un collectif de riverains	Sécurité incendie	Réduction des déchets
Création d'un comité de suivi de site	Intégration paysagère	Filières de recyclages locales
	Clauses sociales	Sensibilisation au tri
	Respect du cadre de vie	
	Autres projets (serres maraichères, etc.)	

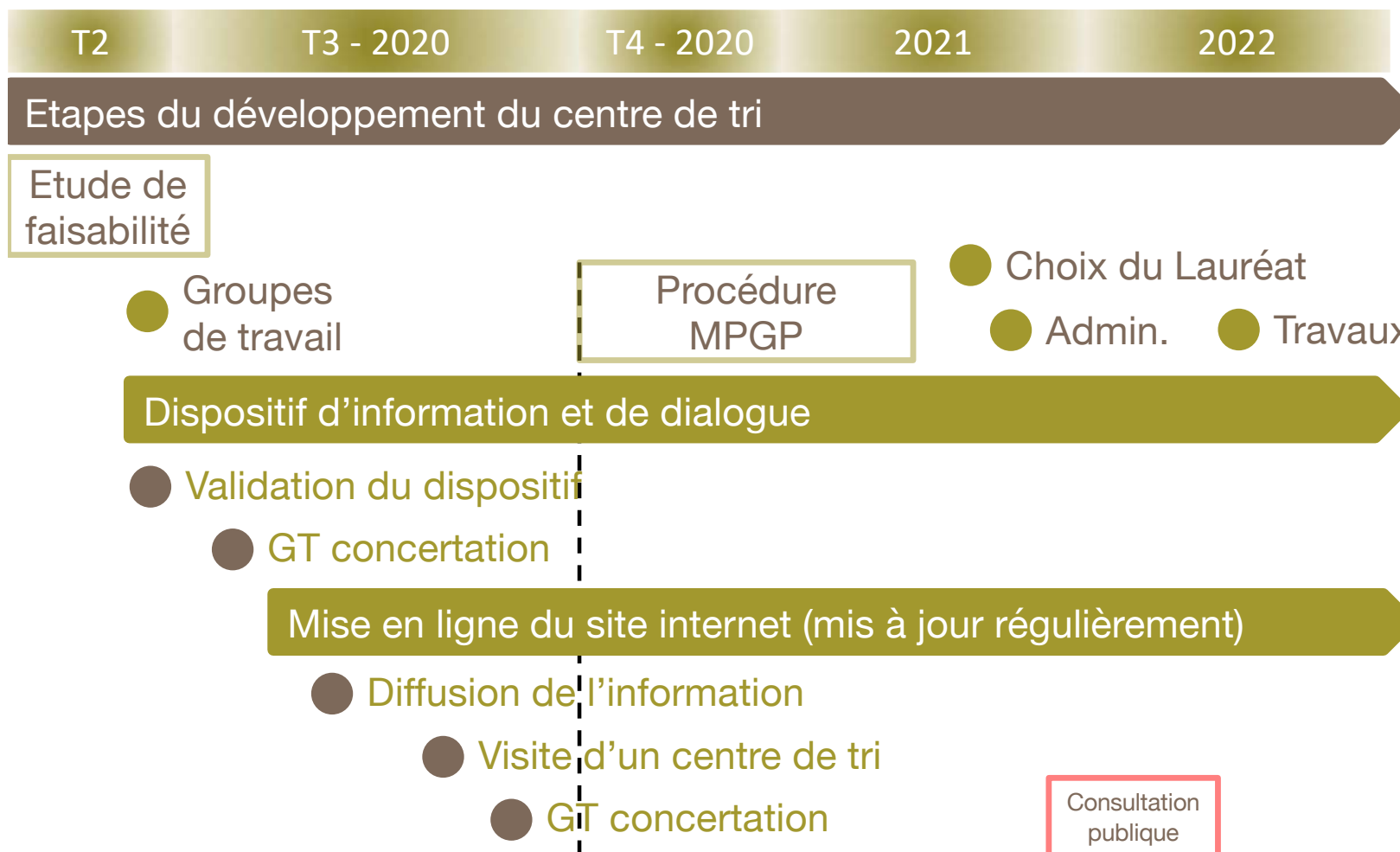
NORMANTRI – Groupe de travail concertation – Réunion du 9 juillet 2020



NORMANTRI

Discussions thématiques

Dispositif d'information et de dialogue





NORMANTRI

Discussions thématiques

Engagement de NORMANTRI
Création d'un collectif de riverains

- 1 ou 2 riverains par commune
- pour participer au groupe de travail concertation
- (information plus large via le site internet)

NORMANTRI

Discussions thématiques

Engagement de NORMANTRI

Site internet à venir

- informer le public
- contacter directement NORMANTRI pour toute question

➤ dans le courant de l'été 2020

➤ diffusé via les relais des collectivités

bulletins, sites internet, réseaux sociaux et panneaux d'affichage

NORMANTRI – Groupe de travail concertation – Réunion du 9 juillet 2020



NORMANTRI

Discussions thématiques

Engagement de NORMANTRI

Visite d'un centre de tri

- à Rennes
- à environ 2h de route en bus depuis Caen
- pour 30 personnes maximum
- date à définir, en matinée ou après-midi



NORMANTRI

Discussions thématiques

Engagement de NORMANTRI
Comité de suivi de site

Quelles sont vos attentes ?

➤ modalités à définir



NORMANTRI

Discussions thématiques

De nombreux sujets à aborder

Information et dialogue	Enjeux locaux	Enjeux globaux
Site internet	Trafic routier	Transports alternatifs
Visite d'un centre de tri	Etude d'impact environnementale et bilan carbone	
Création d'un collectif de riverains	Sécurité incendie	Réduction des déchets
Création d'un comité de suivi de site	Intégration paysagère	Filières de recyclages locales
	Clauses sociales	Sensibilisation au tri
	Respect du cadre de vie	
	Autres projets (serres maraichères, etc.)	

NORMANTRI – Groupe de travail concertation – Réunion du 9 juillet 2020

NORMANTRI

Discussions thématiques

Transport ferroviaire – réseau SNCF

- peu développé en Basse Normandie (4 axes)



- 4 axes :
Lisieux – Caen – Cherbourg
Argentan – Caen
Argentan – Villedieu
Lisieux – Saint Lô – Folligny
- quais de transfert existants :
 - Argentan
 - Bayeux
- projets de quai sur Lisieux, Cherbourg et Vire éloignés du réseau



NORMANTRI

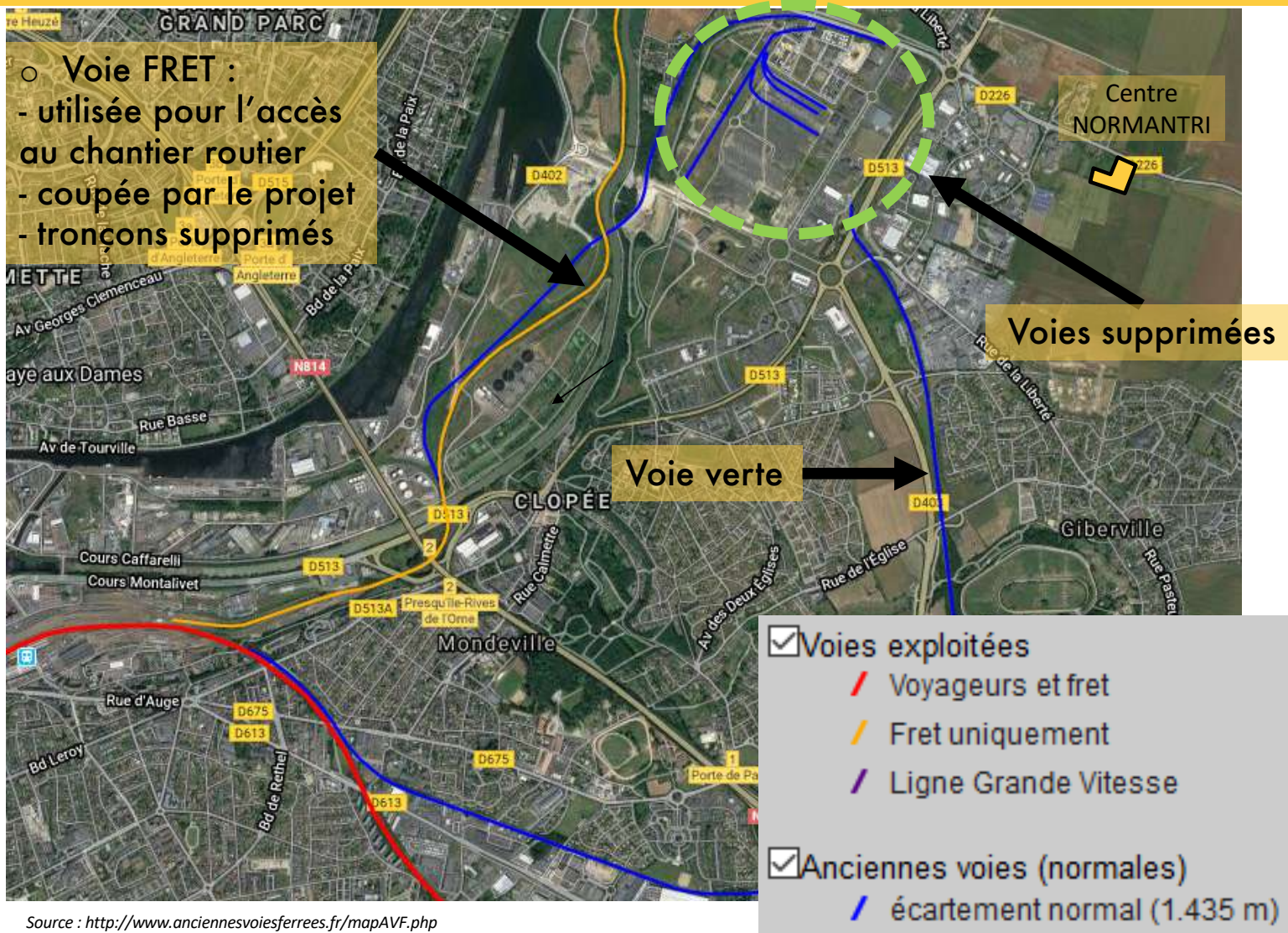
Discussions thématiques

Transport ferroviaire – anciennes voies ferrées

- aucune voie ferrée exploitée ou exploitable ne dessert les ZA de Colombelles
- aucun projet de FRET ferroviaire sur l'agglomération

NORMANTRI

Discussions thématiques



NORMANTRI

Discussions thématiques

Transport ferroviaire

- infrastructures de chargement insuffisantes
- gestion complexe
- transport mixte route / ferroviaire => augmentation du trafic routier à proximité des installations
- viabilité : investissements importants, transport par voie ferrée plus cher
- rares exutoires desservis, prix de reprise des matériaux impactés

NORMANTRI – Groupe de travail concertation – Réunion du 9 juillet 2020

NORMANTRI

Discussions thématiques

Transport fluvial

- **aucune voie fluviale en Basse Normandie**
- retour d'expérience du SEVEDE (entre le Havre et Saint-Jean-de-Folleville)
 - gestion complexe
 - investissements importants
 - intéressant seulement si les tonnages sont importants

NORMANTRI

Discussions thématiques

Transport maritime entre Cherbourg et Caen

- faible tonnage concerné : moins de 20 000 t/an
- aucun FRET de marchandise entre les 2 ports
- logistique à mettre en œuvre
- augmentation du trafic routier sur Colombelles
- intérêt écologique à relativiser
- coût de transport élevé, notamment lié à la manutention

NORMANTRI – Groupe de travail concertation – Réunion du 9 juillet 2020



NORMANTRI

Discussions thématiques

Transport maritime pour expédier les matériaux produits

- UPM Chapelle Darblay (bords de Seine) **fermée**
- autres installations françaises éloignées dans les terres
- pas d'intérêt d'exporter à l'étranger
- pas de retours d'expériences
 - logistique à mettre en œuvre
 - impact sur le coût de reprise

NORMANTRI – Groupe de travail concertation – Réunion du 9 juillet 2020

NORMANTRI

Discussions thématiques

Transport – trafic routier

- **possibilité de « Fret de retour »** pour les refus de tri, les biodéchets, les déchets de bois, etc.
- **carburants alternatifs** abordés lors du prochain groupe de travail transport
 - GNV/BioGNV,
 - Batteries électriques,
 - Hydrogène,
 - Oléo 100

NORMANTRI – Groupe de travail concertation – Réunion du 9 juillet 2020

NORMANTRI

Discussions thématiques

Transport – Impacts positifs du projet

- **réduction de 60%** des distances parcourues avec NORMANTRI
- **économie** de l'ordre de 1 600 000 €/an
- **bilan carbone** : diminution de plus de 1 000 tonnes par an de rejet de CO₂
- **économie de ressources fossiles** : consommation de carburant diminuée de plus de 300 000 L/an

NORMANTRI – Groupe de travail concertation – Réunion du 9 juillet 2020



NORMANTRI

Discussions thématiques

De nombreux sujets à aborder

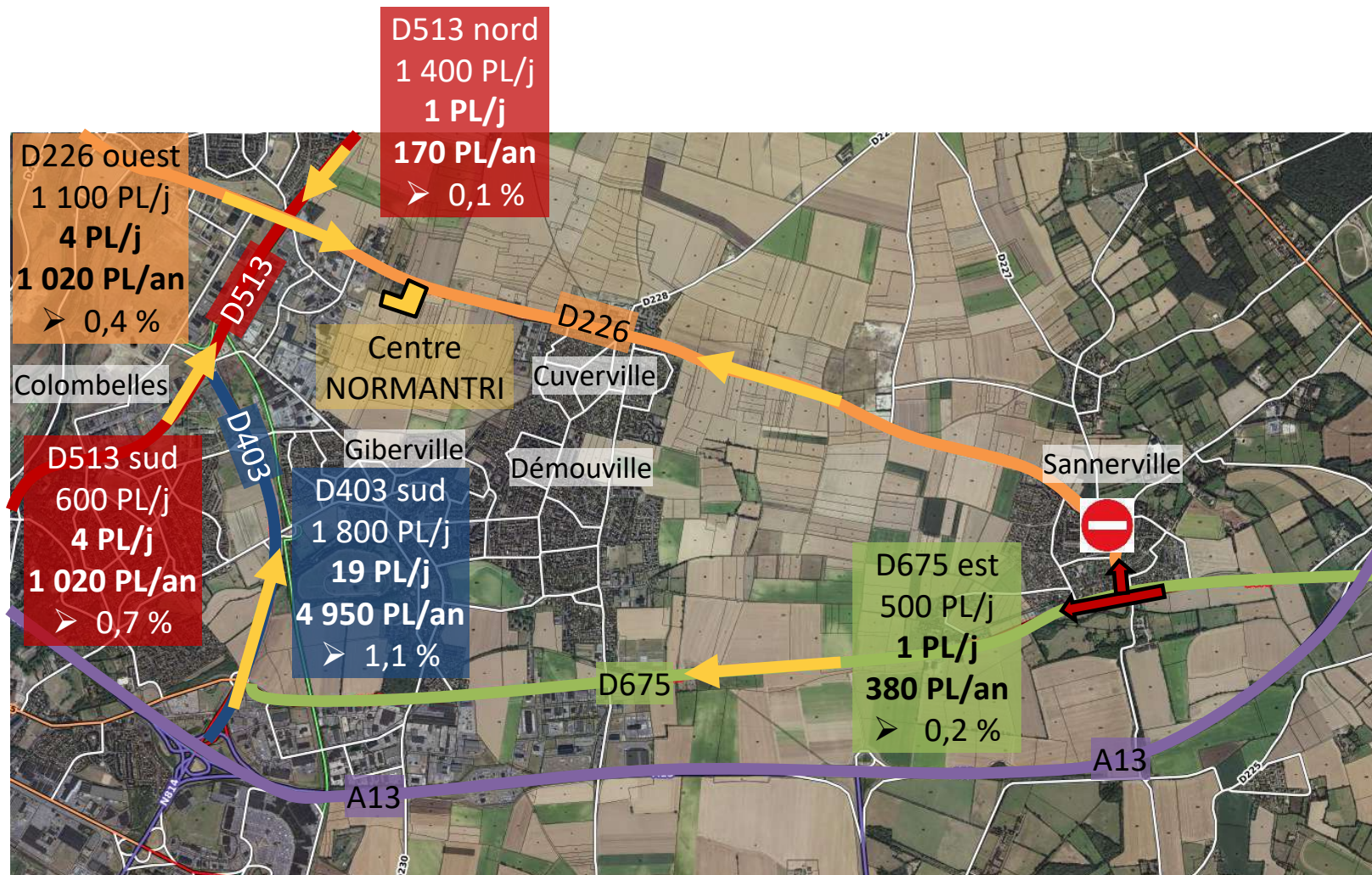
Information et dialogue	Enjeux locaux	Enjeux globaux
Site internet	Trafic routier	Transports alternatifs
Visite d'un centre de tri	Etude d'impact environnementale et bilan carbone	
Création d'un collectif de riverains	Sécurité incendie	Réduction des déchets
Création d'un comité de suivi de site	Intégration paysagère	Filières de recyclages locales
	Clauses sociales	Sensibilisation au tri
	Respect du cadre de vie	
	Autres projets (serres maraichères, etc.)	

NORMANTRI – Groupe de travail concertation – Réunion du 9 juillet 2020

NORMANTRI

Discussions thématiques

Trafic routier – flux entrants

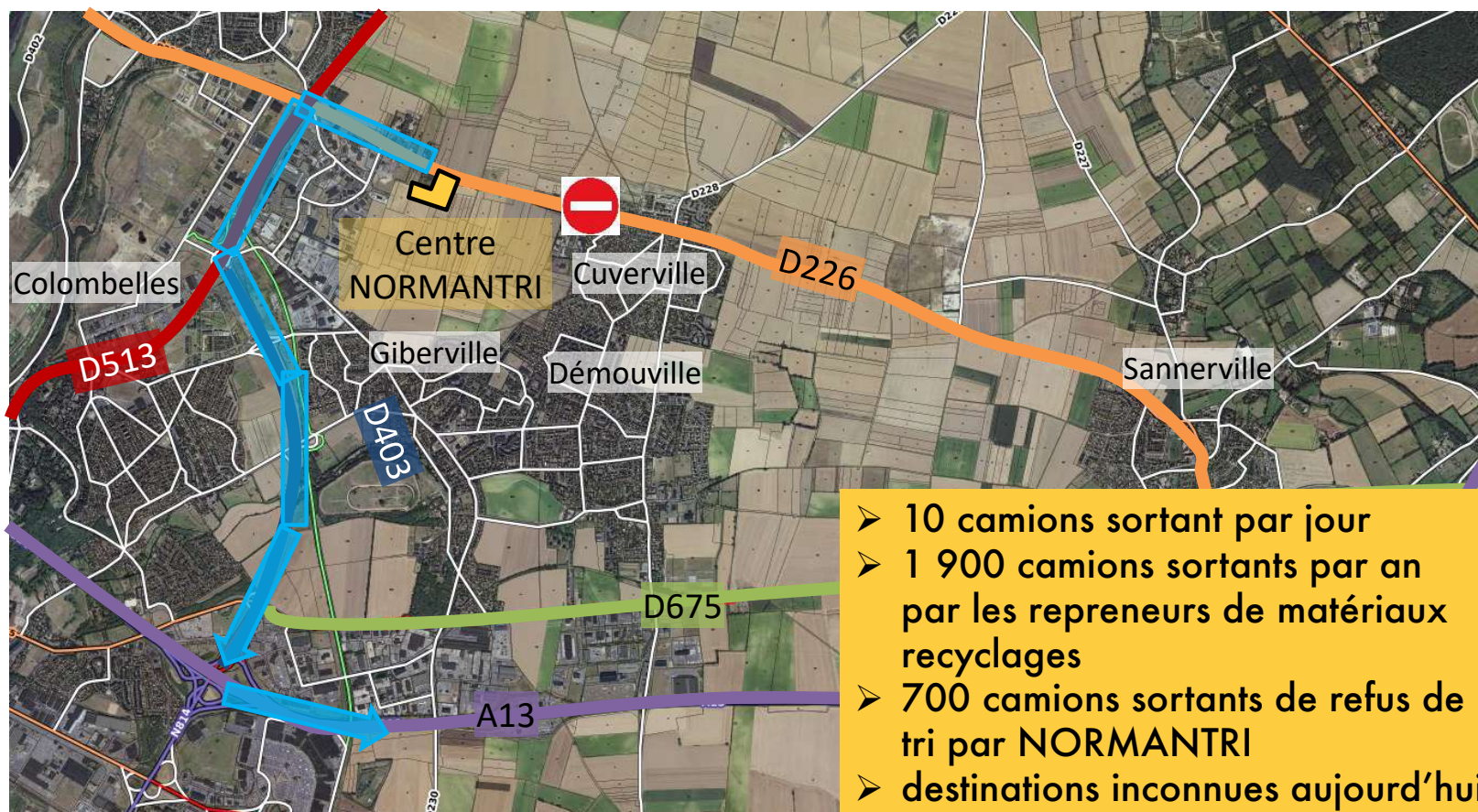




NORMANTRI

Discussions thématiques

Trafic routier – flux **sortants**



- 10 camions sortant par jour
- 1 900 camions sortants par an par les repreneurs de matériaux recyclages
- 700 camions sortants de refus de tri par NORMANTRI
- destinations inconnues aujourd'hui



NORMANTRI

Discussions thématiques

Trafic routier

➤ préconisations du groupe de travail
transport :

- interdire l'accès à la D226 entre le centre de tri et Sannerville pour les flux entrants et sortants**
- exiger un suivi GPS pour contrôler le prestataire**



NORMANTRI

Discussions thématiques

De nombreux sujets à aborder

Information et dialogue	Enjeux locaux	Enjeux globaux
Site internet	Trafic routier	Transports alternatifs
Visite d'un centre de tri	Etude d'impact environnementale et bilan carbone	
Création d'un collectif de riverains	Sécurité incendie	Réduction des déchets
Création d'un comité de suivi de site	Intégration paysagère	Filières de recyclages locales
	Clauses sociales	Sensibilisation au tri
	Respect du cadre de vie	
	Autres projets (serres maraichères, etc.)	

NORMANTRI – Groupe de travail concertation – Réunion du 9 juillet 2020

NORMANTRI

Discussions thématiques

Intégration paysagère

Quelles sont vos attentes ?

- définir les points de vue avec des sensibilités paysagères ?

Engagement de NORMANTRI

- bâtiment fermé
- travailler sur les **aspects paysagers**
 - espaces verts
 - modelage du terrain
 - valorisation des bassins d'eau
 - autres ?

NORMANTRI – Groupe de travail concertation – Réunion du 9 juillet 2020

NORMANTRI

Discussions thématiques

Depuis quels points de vue y a-t-il des sensibilités paysagères ?



NORMANTRI

Discussions thématiques



NORMANTRI – Groupe de travail concertation – Réunion du 9 juillet 2020



NORMANTRI

Discussions thématiques



NORMANTRI – Groupe de travail concertation – Réunion du 9 juillet 2020



NORMANTRI

Discussions thématiques

De nombreux sujets à aborder

Information et dialogue	Enjeux locaux	Enjeux globaux
Site internet	Trafic routier	Transports alternatifs
Visite d'un centre de tri	Etude d'impact environnementale et bilan carbone	
Création d'un collectif de riverains	Sécurité incendie	Réduction des déchets
Création d'un comité de suivi de site	Intégration paysagère	Filières de recyclages locales
	Clauses sociales	Sensibilisation au tri
	Respect du cadre de vie	
	Autres projets (serres maraichères, etc.)	

NORMANTRI – Groupe de travail concertation – Réunion du 9 juillet 2020



NORMANTRI

Discussions thématiques

Respect du cadre de vie

Quelles sont vos attentes ?

○ environnement **sonore, olfactif, propreté**

Engagement de NORMANTRI

➤ bâtiment fermé

(y compris les zones de stockage en amont et en aval, de déchargement et de chargement)

➤ camions bâchés

➤ visite d'un centre de tri

➤ comité de suivi de site

NORMANTRI – Groupe de travail concertation – Réunion du 9 juillet 2020



NORMANTRI

Discussions thématiques

De nombreux sujets à aborder

Information et dialogue	Enjeux locaux	Enjeux globaux
Site internet	Trafic routier	Transports alternatifs
Visite d'un centre de tri	Etude d'impact environnementale et bilan carbone	
Création d'un collectif de riverains	Sécurité incendie	Réduction des déchets
Création d'un comité de suivi de site	Intégration paysagère	Filières de recyclages locales
	Clauses sociales	Sensibilisation au tri
	Respect du cadre de vie	
	Autres projets (serres maraichères, etc.)	

NORMANTRI – Groupe de travail concertation – Réunion du 9 juillet 2020



NORMANTRI

Discussions thématiques

Clauses sociales

Quelles sont vos attentes ?

Engagement de NORMANTRI

- possibilité d'intégrer des exigences au cahier des charges du MPGP
- travail avec la CALMEC pour déterminer un nombre d'heures d'insertion

NORMANTRI – Groupe de travail concertation – Réunion du 9 juillet 2020



NORMANTRI

Discussions thématiques

De nombreux sujets à aborder

Information et dialogue	Enjeux locaux	Enjeux globaux
Site internet	Trafic routier	Transports alternatifs
Visite d'un centre de tri	Etude d'impact environnementale et bilan carbone	
Création d'un collectif de riverains	Sécurité incendie	Réduction des déchets
Création d'un comité de suivi de site	Intégration paysagère	Filières de recyclages locales
	Clauses sociales	Sensibilisation au tri
	Respect du cadre de vie	
	Autres projets (serres maraichères, etc.)	

NORMANTRI – Groupe de travail concertation – Réunion du 9 juillet 2020



NORMANTRI

Discussions thématiques

Etude d'impact environnemental et bilan carbone

Quelles sont vos attentes ?

Avec NORMANTRI

➤ mutualisation et rationalisation des transports :

- **diminution de plus de 1 000 tonnes par an de rejet de CO₂**
- **consommation de carburant diminuée de plus de 300 000 L/an**

NORMANTRI – Groupe de travail concertation – Réunion du 9 juillet 2020



NORMANTRI

Discussions thématiques

De nombreux sujets à aborder

Information et dialogue	Enjeux locaux	Enjeux globaux
Site internet	Trafic routier	Transports alternatifs
Visite d'un centre de tri	Etude d'impact environnementale et bilan carbone	
Création d'un collectif de riverains	Sécurité incendie	Réduction des déchets
Création d'un comité de suivi de site	Intégration paysagère	Filières de recyclages locales
	Clauses sociales	Sensibilisation au tri
	Respect du cadre de vie	
	Autres projets (serres maraichères, etc.)	

NORMANTRI – Groupe de travail concertation – Réunion du 9 juillet 2020



NORMANTRI

Discussions thématiques

Sécurité incendie

○ **risques réels multiples**

échauffement, batterie de lithium percée, problème électrique, etc.

Engagement de NORMANTRI

➤ **groupe de travail** sécurité - incendie
travaille sur les solutions à apporter :

➤ **extinction automatique**

canon à eau ou sprinkleur

➤ **portes coupe-feu**

compartimenter le bâtiment

➤ **échanges avec la DREAL et le SDIS**

NORMANTRI – Groupe de travail concertation – Réunion du 9 juillet 2020



NORMANTRI

Discussions thématiques

De nombreux sujets à aborder

Information et dialogue	Enjeux locaux	Enjeux globaux
Site internet	Trafic routier	Transports alternatifs
Visite d'un centre de tri	Etude d'impact environnementale et bilan carbone	
Création d'un collectif de riverains	Sécurité incendie	Réduction des déchets
Création d'un comité de suivi de site	Intégration paysagère	Filières de recyclages locales
	Clauses sociales	Sensibilisation au tri
	Respect du cadre de vie	
	Autres projets (serres maraichères, etc.)	

NORMANTRI – Groupe de travail concertation – Réunion du 9 juillet 2020



NORMANTRI

Discussions thématiques

D'autres sujets à aborder ?

NORMANTRI

Discussions thématiques

Comité de suivi de site

Quelles sont vos attentes ?

➤ modalités à définir

NORMANTRI – Groupe de travail concertation – Réunion du 9 juillet 2020



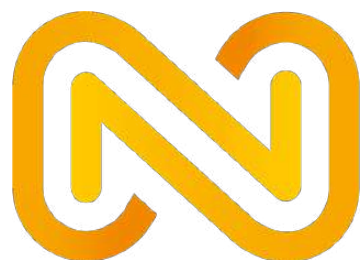
NORMANTRI

Discussions thématiques

Pour contacter Normantri

Contact@Normantri.fr

GTConcertation@Normantri.fr



NORMANTRI
INFINIMENT TRI, TOTALEMENT UNIS

GROUPE DE TRAVAIL CONCERTATION
COMPTE-RENDU DE REUNION DU
16 SEPTEMBRE 2020, COLOMBELLES

Compte-rendu rédigé par Quelia (mandaté par NORMANTRI)



NORMANTRI – Compte-rendu de la réunion du groupe de travail de concertation

16 septembre 2020

1. LES PARTICIPANTS	2	➤ Transports alternatifs	10
➤ Animation et compte-rendu	2	➤ Comité de suivi de site	11
2. INTRODUCTION	3	➤ Intégration paysagère	11
3. LES INVITES AU GROUPE DE TRAVAIL	3	➤ Information et dialogue	13
4. ENGAGEMENTS PRIS LE 16 SEPTEMBRE 2020	4	➤ Autres questions	13
➤ Sécurité incendie	4	8. CONCLUSION	13
➤ Transports alternatifs	4	9. ANNEXE	14
➤ Intégration paysagère	4		
➤ Charte environnementale	4		
➤ Visite d'un centre de tri	4		
➤ Comité de suivi de site	4		
5. CALENDRIER DE NORMANTRI	5		
6. ENGAGEMENTS PRIS LE 9 JUILLET 2020 (RAPPEL)	5		
7. ÉCHANGES DU GROUPE DE TRAVAIL DU 16 SEPTEMBRE	8		
➤ Sécurité incendie	8		
➤ Étude d'impact environnemental et bilan carbone	9		



NORMANTRI – Compte-rendu de la réunion du groupe de travail de concertation

16 septembre 2020

1. Les participants

Ont participé à la réunion de travail 22 personnes :

Collectivités

- Représentants de **Colombelles**

Marc POTTIER, Maire

Nadine LEFEVRE-PROKOP, Maire-adjointe

- Représentants de **Giberville**

Nicolas DURAND, Conseiller municipal

Patrick DESVAGES, Conseiller municipal

- Représentants de **Cuverville**

Catherine AUBERT, Maire

Sylvie SASSIER, Adjointe

Jean-Marie LEHOUX, Conseiller municipal

- Représentante de **Démouville**

Maryse ZUIANI, Adjointe

Associations environnementales et de consommateurs

- Représentant du **GRAPE**

Michel HORN, Président

- Représentante du **CREPAN**

Arlette SAVARY, Membre du bureau

- Représentante de **UFC-Que-Choisir Caen**

Francine BORDIER, Administratrice

Riverain.e.s

Michelle NGUYEN, Cuverville

Normandie Aménagement

Mathilde BOTREAU, Directrice du pôle Aménagement

NORMANTRI

Olivier PAZ, Président

Edouard MABIRE, Vice-président

Christine SALMON, Vice-présidente

Cécile JEAN, Directrice du Syvedac

Elcimaï

Josselin LIOUST, Chef de projet

Région Normandie

Vincent CAPITAINE, Chargé de projet portuaire
(présent en visioconférence une partie de la réunion)

Autre

Sylvain GIRODON, personne intéressée par le projet, invitée par le Maire de Colombelles

➡ Animation et compte-rendu

Constant DELATTE et Leslie CLAUX, Quelia, concertants mandatés par NORMANTRI pour animer la réunion et réaliser le compte-rendu.



NORMANTRI – Compte-rendu de la réunion du groupe de travail de concertation

16 septembre 2020

Ce compte-rendu synthétise les échanges ayant eu lieu autour des diapositives ci-après présentées par les porteurs de projet pendant la réunion.

2. Introduction

M. DELATTE, Quelia, accueille les participants et donne la parole à la Maire-adjointe de Colombelles, Mme LEFEVRE-PROKOP, qui remercie l'ensemble des personnes de leur présence afin de poursuivre le travail engagé et continuer à mener des échanges constructifs. M. PAZ, NORMANTRI, met en avant son souhait que la démarche de NORMANTRI soit accompagnée d'information et de dialogue, y compris auprès des riverains du futur centre de tri. Il rappelle que NORMANTRI va intégrer les résultats de ces échanges du groupe de travail de concertation au Marché Public Global de Performance (MPGP) pour une mise en service du centre de tri en 2023 compte tenu des extensions obligatoires des consignes de tri.

M. PAZ, NORMANTRI, revient sur la 1^{ère} réunion du groupe de travail concertation qui a déjà permis d'aborder un certain nombre de points et de prendre des engagements. Il précise que NORMANTRI a essayé de répondre au mieux aux questions posées en veillant parfois à recentrer le sujet, certains points touchant à des problématiques globales d'aménagement du territoire, notamment sur les transports.

3. Les invités au groupe de travail

➤ Collectivités	➤ Environnement
○ Région Normandie	○ GRAPE
○ Département Calvados	○ CREPAN
○ Caen la Mer	○ ECU
○ Communes (Colombelles, Cuverville, Giberville, Démouville, Sannerville)	○ UFC Que Choisir
○ SPL NORMANTRI	○ Confédération Syndicale des Familles – Calvados
➤ Acteur économique	➤ Collectif de riverains (à constituer)
○ Normandie Aménagement	

NORMANTRI – Groupe de travail concertation – Réunion du 16 septembre 2020

M. DELATTE, Quelia, s'adresse à Mme NGUYEN, riveraine de Cuverville, en la remerciant de sa présence et en rappelant l'importance de la représentation des riverains, qui plus est avec le souhait de la création d'un comité de suivi.



NORMANTRI – Compte-rendu de la réunion du groupe de travail de concertation

16 septembre 2020

4. Engagements pris le 16 septembre 2020

Cette page présente de manière synthétique les éléments issus du groupe de travail concertation du 16 septembre 2020.

➔ Sécurité incendie

Engagements et décisions de NORMANTRI¹

- ⇒ Le groupe de travail incendie est composé de spécialistes du domaine et d'élus
- ⇒ Une allocation de 2 M€ à la sécurité incendie du centre de tri
- ⇒ Un système qui cumule détection et extinction
- ⇒ Un dispositif à la fois humain et automatisé
- ⇒ Une campagne de sensibilisation aux futures consignes de tri (éviter les objets à risque tels que les piles), engagées par le SYVEDAC en septembre 2020, à hauteur de 400 000 €

➔ Transports alternatifs

Engagements et décisions de NORMANTRI

- ⇒ Organisation d'une réunion spécifique sur le sujet du fret (ferroviaire, fluvial ou maritime) avec la Région Normandie, Caen la Mer, le CREPAN et le GRAPE

➔ Intégration paysagère

Engagements et décisions de NORMANTRI

- ⇒ Prise en compte dans le cahier des charges des suggestions proposées à l'occasion du groupe de travail (cf. p. 12)

➔ Charte environnementale

Engagements et décisions de NORMANTRI

- ⇒ Diffusion prochaine au groupe de travail concertation de la charte environnementale de Normantri pour ajouts de commentaires – les participants sont invités à relayer les attentes d'habitants par exemple ou de toute autre partie prenante

➔ Visite d'un centre de tri

Engagements et décisions de NORMANTRI

- ⇒ Proposition d'une nouvelle date courant octobre 2020²

➔ Comité de suivi de site

Engagements et décisions de NORMANTRI

- ⇒ Participants à définir parmi les participants au groupe de travail concertation, y. compris ouvert à un collectif d'habitants
- ⇒ Le comité de suivi pourra aborder tous les sujets souhaitables (exemple : trafic routier, respect des engagements, suivi de la végétalisation du site, etc.)
- ⇒ Mise à disposition du comité de suivi du rapport annuel d'activités par le futur prestataire

¹ Plus de précisions sont apportées page 8 et 9

² Suite à la réunion du groupe de travail, NORMANTRI a proposé une nouvelle date pour la visite d'un centre de tri : le samedi 24 octobre 2020



NORMANTRI – Compte-rendu de la réunion du groupe de travail de concertation

16 septembre 2020

5. Calendrier de Normantri

- à partir de **novembre 2020** : processus de sélection de l'opérateur (MPGP)
- juillet 2021 : choix du lauréat
- septembre 2021 : démarche administrative
- 2022 : travaux
- 2023 : mise en service

La publication du cahier des charges aura finalement lieu au mois de novembre 2020.

6. Engagements pris le 9 juillet 2020 (rappel)

Information et dialogue	Enjeux locaux	Enjeux globaux
Site internet	Trafic routier	Transports alternatifs
Visite d'un centre de tri	Etude d'impact environnementale et bilan carbone	
Création d'un collectif de riverains	Sécurité incendie	Réduction des déchets
Création d'un comité de suivi de site	Intégration paysagère	Filières de recyclages locales
	Clauses sociales	Sensibilisation au tri
	Respect du cadre de vie	
	Autres projets (serres maraichères, etc.)	

M. DELATTE rappelle les sujets abordés par le groupe de travail concertation du 9 juillet 2020. Sont surlignés en orange les sujets abordés lors de cette première réunion, et pour lesquels des engagements de NORMANTRI ont été pris (en vert dans les diapositives suivantes) ou sont en cours de définition (en jaune dans les diapositives suivantes).

Modes de transport

engagements pris

engagements à définir

- choix du trafic routier
- réflexion sur l'utilisation de carburants alternatifs pour le transport routier
- opportunité des transports alternatifs à chaque renouvellement du marché transport

M. DELATTE, Quelia, rappelle que la question des alternatives pour les flux entrants pourra être étudiée à chaque renouvellement du marché transport.



NORMANTRI – Compte-rendu de la réunion du groupe de travail de concertation

16 septembre 2020

Trafic routier

engagements pris
engagements à définir

- interdire l'accès à la D226 entre le centre de tri et Sannerville pour les flux entrants et sortants
- exiger un suivi GPS pour contrôler le prestataire

Intégration paysagère et respect du cadre de vie

engagements pris
engagements à définir

- intégralité de l'activité dans un bâtiment fermé
- travailler en concertation avec le groupe de travail sur l'intégration paysagère du centre de tri
- camions fermés ou bâchés
- comité de suivi de site

Clauses sociales

engagements pris
engagements à définir

- intégrer des exigences (non géographiques), dans le respect de la réglementation
- travail engagé avec la CALMEC :
 - heures d'insertion obligatoires (intégrées au MPGP) :
conception/réalisation : 5 880 heures
exploitation/maintenance : 30 975 heures sur 5 ans
 - avec l'ATIPIC (Colombelles) et services emplois des communes voisines

Sur les exigences « non géographiques », M. DELATTE précise qu'il est illégal de favoriser l'embauche des personnes issues d'une collectivité en particulier.

Dispositif d'information et de dialogue

engagements pris
engagements à définir

- mise en ligne du site internet :
<https://NORMANTRI.fr/>
- visite d'un centre de tri équivalent (reportée)
- comité de suivi de site
- inclusion de représentants de riverains
- information et inclusion, sur demande, des entreprises riveraines



NORMANTRI – Compte-rendu de la réunion du groupe de travail de concertation

16 septembre 2020

M. DELATTE informe que la visite initialement programmée le 5 septembre a été reportée pour cause d'un cas positif Covid-19 sur le site. Mme JEAN précise que la situation est maintenant revenue à la normale et qu'une visite pourra être programmée.

Charte environnementale

engagements pris
engagements à définir

- intégrer des engagements de NORMANTRI dans la charte environnementale
- contenu rédigé de la charte environnementale soumis pour avis aux membres du groupe de travail concertation
- signature de la charte par les élus locaux, la SPL NORMANTRI et le prestataire



NORMANTRI – Compte-rendu de la réunion du groupe de travail de concertation

16 septembre 2020

7. Échanges du groupe de travail du 16 septembre

Vous trouverez ci-dessous une synthèse des échanges et questions/réponses.

➔ Sécurité incendie

○ **risques réels multiples**

échauffement, batterie de lithium percée, problème électrique, etc.

Engagement de NORMANTRI

➤ **groupe de travail sécurité - incendie**
travaille sur les solutions à apporter :

➤ **extinction automatique**

canon à eau ou sprinkleur

➤ **portes coupe-feu**

compartimenter le bâtiment

➤ **échanges avec la DREAL et le SDIS**

Josselin LIOUST met l'accent sur les risques d'incendies réels sur l'installation qui ne sont pas dus au fonctionnement propre du site, mais à la typologie des déchets collectés : on appelle « refus de tri » la fraction des déchets non conformes au cahier des charges du centre de tri et qui sont le plus souvent responsables des incendies (les batteries au lithium notamment).

Dispositif de détection et d'extinction

Il faut savoir que peu de sites sont équipés d'un dispositif mêlant détection et extinction : le centre de tri S.p.h.e.r.e ne dispose par exemple que de Robinet Incendie Armé (RIA). Le centre de tri prévu pour une visite, Paprec à proximité de

Rennes, est équipé lui de caméras thermiques sur les points sensibles qui permettent de voir en temps réel les températures sur le déchet.

Le choix de NORMANTRI

NORMANTRI souhaite allouer 2 M€ pour la sécurité incendie. Cela pourra se traduire par des canons à eau motorisés, très précis et rapides à déclencher, ou encore des « sprinklers », qui sont des buses d'eau positionnées au plafond. Le futur centre de tri ne sera pas muni d'un système tout automatisé. Les élus ont choisi de mêler à la fois un dispositif humain et automatique. Une équipe de supervision sera déployée en salle des machines et assurera la commande des canons à eau, et il y aura une équipe de première intervention. L'ensemble du personnel dédié à la sécurité incendie sera formé en amont à l'intervention et à l'utilisation des canons à eau prévus pour noyer la fosse.

Question : Quels sont les risques incendies sur un centre de tri par rapport à un incinérateur ?

Réponse : Une différence notable existe entre les deux : sur un centre de tri on traite des déchets secs, tandis qu'un incinérateur traite lui des déchets humides. Il y a en moyenne 2 à 3 démarrages d'incendie par mois sur un centre de tri. Compte tenu de la taille du futur centre de tri (plus de 10 000 m²), les risques sont importants. Une batterie de portable (au lithium) percée peut être à l'origine d'un incendie par exemple. Il faut en tenir compte pour prévenir et éteindre les incendies dès qu'ils apparaissent et agir avant même l'arrivée des pompiers.

Question : Est-ce possible de détecter en amont une pile au lithium par exemple ?

Réponse : Pas forcément, le « overband » ou aimant permanent permet, sous l'effet de l'attraction magnétique, l'extraction de tous les objets ferreux sur un premier tapis d'entrée des emballages dans le



NORMANTRI – Compte-rendu de la réunion du groupe de travail de concertation

16 septembre 2020

processus de tri. Toutes les piles au lithium ne sont pas forcément détectées à ce stade.

Question : Est-ce qu'il n'y aurait pas une certaine négligence de la part des ménages ? Dans ce cas, ne faudrait-il pas faire davantage de prévention ?

Réponse : Dans un contexte où l'investissement total autour du projet s'élève à 35-40 M€, NORMANTRI souhaite accompagner les évolutions des consignes de tri en 2022 (tous les emballages plastiques seront traités) par une campagne de sensibilisation. Un livret d'une vingtaine de page sera édité par exemple par l'intercommunalité de Caen la Mer, ainsi qu'un mémo tri et une note explicative. Les consignes de tri sont la responsabilité de chaque EPCI membre de Normantri.

➡ Étude d'impact environnemental et bilan carbone

Quelles sont vos attentes ?

Avec NORMANTRI

➤ mutualisation et rationalisation des transports :

- diminution de plus de 1 000 tonnes par an de rejet de CO₂
- consommation de carburant diminuée de plus de 300 000 L/an

Madame SAVARY, CREPAN, revient sur la lettre adressée à NORMANTRI dans laquelle l'association demande une étude

comparative du bilan carbone de tous les modes de transport. Elle ajoute que son organisme est membre de la commission PRPGD³ et met en avant le contexte régional et national propice aux modes de transports alternatifs : M. le Vice-président en charge de l'environnement, mer, littoral, énergie est très intéressé sur le sujet et M. MACRON dans son plan de relance a mis l'accent sur le fret. En matière d'exemplarité, Madame SAVARY cite l'Agglomération Creil Sud Oise qui a recours au fret pour la gestion de ses déchets.

Suite à des questions M. PAZ, NORMANTRI explique que 1 000 tonnes/an de rejet de CO₂ évités résultent de la comparaison entre la situation projetée et celle d'aujourd'hui où les emballages sont envoyés à Rennes et Rouen⁴. Plusieurs participants répondent alors que la situation actuelle est provisoire et que la comparaison aurait davantage de sens si elle était faite par rapport à l'ancien centre de tri de Rocquancourt.

M. PAZ, NORMANTRI précise que la situation actuelle ne serait pas provisoire si NORMANTRI ne construit pas un centre de tri. La situation connue avec le centre de tri de Rocquancourt n'existera plus.

NORMANTRI apporte à posteriori des éléments de réponse :

« Suite à la demande du GT concertation d'intégrer dans l'étude de l'impact sur les transports la comparaison avec la situation telle qu'elle était avant l'incendie de GDE, nous avons réalisé une mise à jour.

Il en ressort que le transport entre la situation de 2018 et la situation projetée n'évoluerait quasiment pas. En effet, le calcul montre une baisse des kilométrages parcourus de l'ordre de 29 000km/an (-4%). »

Question : Pourquoi ne pas reconstruire un centre de tri à Rocancourt ?

³ Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets

⁴ Voir l'extrait de la présentation du groupe de travail transport, en annexe p. 14



NORMANTRI – Compte-rendu de la réunion du groupe de travail de concertation

16 septembre 2020

Réponse : Le bassin le plus approprié pour l'implantation sous l'angle d'un kilométrage moindre a été étudié, et Colombelles a été choisi aussi pour cette raison. M. GIRODON, élu à Mondeville, ajoute qu'on ne peut que se féliciter de la reprise de la gestion des déchets par la collectivité, par rapport au système privé à Rocancourt.

Question : Est-ce qu'il y a une volonté de réduction du déchet dans le projet ?

Réponse : M. PAZ explique que oui dans la mesure où que le centre de tri a été dimensionné pour une capacité de 55 000 tonnes alors que les besoins en tri du territoire sont estimés à 65 000 tonnes, ce qui laisse la possibilité de réduire la production sans « pénaliser » le fonctionnement du centre. En revanche le centre de tri permettra le traitement de 10 types de plastiques différents contre 3 seulement aujourd'hui.

Question : Comment se passera la gestion du cycle de l'eau sur le site ?

Réponse : C'est un sujet qui n'est pas acté encore et qui sera proposé par les candidats au MPGP. A savoir que la gestion des eaux devra se faire « à la parcelle », en d'autres termes, toute l'eau pluviale qui tombe sur la parcelle devra rester dessus.

➔ Transports alternatifs

- demande d'une étude approfondie sur les alternatives au transport routier par un cabinet spécialisé par le CREPAN

➤ sollicitation de la région Normandie

- **carburants alternatifs** abordés lors du prochain groupe de travail transport (date à venir)

- GNV/BioGNV,
- Batteries électriques,
- Hydrogène,
- Oléo 100

Vincent CAPITAIN, Normandie, contextualise la stratégie politique mise en œuvre dans le cadre du SRADDET⁵ de Normandie et indique qu'il y a une volonté d'améliorer la performance de l'intermodalité.

Il émet un vif intérêt quant aux remontées de terrain sur les attentes des acteurs locaux pour le report modal et évoque un travail en lien avec Caen-la-Mer qui étudie et recense actuellement les besoins réels des entreprises. Il précise également que la question des transports alternatifs, notamment du fret, doit être abordée avec l'opérateur SNCF. Par ailleurs, il indique que la Région favorise l'hydrogène et l'électricité en matière de carburants alternatifs.

⁵ Schéma d'Aménagement de Développement Durable et d'Égalité des Territoires



NORMANTRI – Compte-rendu de la réunion du groupe de travail de concertation

16 septembre 2020

Mme SAVARY, CREPAN, complète en disant qu'il existe aussi des solutions de transport fluvial et maritime avec le port de Blainville par exemple. M. HORN, GRAPE, évoque quant à lui l'utilisation actuelle du fret par des industriels : par exemple, les granulats des carrières de Vaubadon transportés par le train depuis Bayeux. M. GIRODON, élu à Mondeville insiste sur l'importance d'une réelle volonté politique sur ce sujet.

Compte tenu de la localisation du futur site et de l'implication de 14 EPCI, les participants s'accordent avec NORMANTRI sur le fait que pour les flux entrants l'affrètement ne pourra se faire que par camion dans un premier temps.

M. PAZ, NORMANTRI, précise que ce sont les acheteurs des matériaux issus du tri qui seront affréteurs, or NORMANTRI ne connaît pas encore les repreneurs. Toutefois sur la partie des flux sortants, il est possible de voir avec les entreprises du secteur qui ont des transports réguliers vers l'Ile-de-France. Aujourd'hui, ils font un appel d'offres pour se faire acheter les matériaux de sortie où il s'agit plutôt de Rouen ou de la Région parisienne « mais demain ça peut être Orléans ».

M. DELATTE, Quelia, rappelle que la mise en avant de ces questions par le CREPAN a déjà permis de préciser certains points et doit permettre de poursuivre les échanges pour étudier les convergences d'intérêt pour le fret avec d'autres acteurs du territoire. Il est convenu qu'une réunion spécifique sur le sujet du fret (ferroviaire, fluvial ou maritime) soit organisée avec la Région Normandie, Caen la Mer, le CREPAN et le GRAPE.

➡ Comité de suivi de site

Quelles sont vos attentes ?

➤ modalités à définir

M. DELATTE, Quelia, demande aux participants de faire part de leurs attentes quant au comité de suivi de site.

Question : Le comité de suivi est-il une obligation ?

Réponse : Non, il sera informel car créé à l'initiative de NORMANTRI, ce comité sera ainsi basé sur la confiance.

➡ Intégration paysagère

Vos attentes (pour rappel)

- innover pour que « *tous en soient fiers, y compris les personnes qui y travailleront* »
- s'inspirer du centre de tri visité à Paris intra-muros (bien que les budgets ne soient pas du même ordre de grandeur)
- faire « *qu'on ne voit pas que c'est un centre de tri* »

D'autres attentes ?

NORMANTRI – Compte-rendu de la réunion du groupe de travail de concertation

16 septembre 2020

Quelle hauteur maximum ?

- pour information, les hauteurs de l'UVE :
 - hall de déchargement (depuis le sol du hall de déchargement) : 12 mètres
 - zone fours/chaudières (depuis le niveau du parking visiteurs) : 26 mètres
 - cheminées : 38 mètres



Voici l'ensemble des suggestions qui ont été faites par le groupe de travail :

- Réduire le plus possible la visibilité du site depuis la route
- Aménager un espace favorable à la biodiversité (bande boisée)
- Favoriser une végétalisation importante (arbres – non allergènes, plantes grimpantes, toitures végétalisées, murs végétalisés – ce

dernier point ne fait pas l'unanimité, décrit par certains comme « non écologique »)

- permettre par l'aménagement paysager du site une vocation pédagogique (aire de pique-nique)
- Introduire un plan d'eau

Les participants expriment des avis contradictoires pour l'intégration paysagère du centre de tri :

- faire en sorte que l'on voit le moins possible le bâtiment ; ou
- bâtir un centre de tri très esthétique

M. MABIRE, NORMANTRI, tient à préciser que la construction du centre de tri de Paris (recherche architecturale) a été possible avec un budget très élevé ce qui n'est pas possible pour NORMANTRI.

M. LIOUST, Elcimaï, précise le dimensionnement :

- 8 à 9 000 m² à 10 mètres de hauteur environ
 - dont 3 500 m² de process à 15 mètres de hauteur
- 1 000 m² de locaux sociaux et administratifs à 3 mètres de hauteur

M. PAZ, NORMANTRI, ajoute que deux équipements (le futur centre de tri et l'unité de valorisation énergétique actuelle) seront implantés à 400 mètres l'un de l'autre et que la dimension pédagogique est « obligatoire » : une salle sera prévue à cet effet. Il avance aussi l'idée de la possibilité d'organiser une aire de pique-nique zéro déchet comme il en existe une sur l'UVE.



➔ Information et dialogue

Site internet

Diffusion du site internet

- adresse du site internet à diffuser largement :

<https://NORMANTRI.fr/>

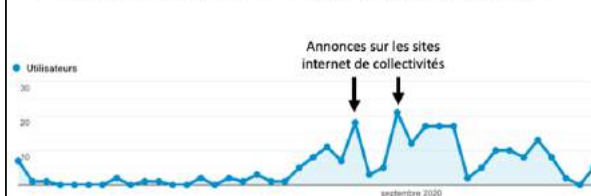
- à continuer à diffuser via les relais des collectivités

bulletins, sites internet, réseaux sociaux et panneaux d'affichage

Les collectivités de Colombelles, Cuverville et Caen-la-Mer ont déjà diffusé l'information sur leur site internet respectif, M. DELATTE, Quelia indique qu'il ne faut pas hésiter à poursuivre cette diffusion via les relais des collectivités.

Fréquentation du site internet

- 150 visiteurs
- 4 minutes passées en moyenne sur le site



➔ Autres questions

Question : Comment faire avancer le tri dans le quartier de Charlotte-Corday à Mondeville où le bailleur n'a pas encore mis en place le tri sélectif ?

Réponse : Cécile JEAN, directrice du Syvedac, se propose de remonter cette question auprès des services de Caen la Mer, en charge de la collecte des déchets ménagers.

Question : Quelle sera la durée des travaux ?

Réponse : 1 an.

Question : Comment se fera la circulation durant les travaux ?

Réponse : L'accès se fera par l'intérieur de la ZAC et pas par la D226.

8. Conclusion

M. DELATTE, Quelia, rappelle que la charte environnementale ainsi que le cahier des charges seront envoyés prochainement aux participants, et que chacun est vivement invité à réagir pour faire part de ses attentes avant finalisation.

NORMANTRI reviendra prochainement vers les participants pour organiser la visite du centre de tri.

M. DELATTE remercie les participants et conclut la réunion.

NORMANTRI – Compte-rendu de la réunion du groupe de travail de concertation

16 septembre 2020

9. Annexe



EXTRAIT DU GROUPE DE TRAVAIL TRANSPORT DU 2 JUILLET 2020



BIOMASSE
NORMANDIE

elcimai

CALIA CONSEIL



PINTAT
AVOCATS

Quelía

Assistance à maîtrise d'ouvrage technique, juridique, financière et fiscale pour la création d'un centre de tri interdépartemental des collectes sélectives d'emballages recyclables

Extrait du GT Transport n° 2

Version 1.4



02 juillet 2020

Biomasse Normandie

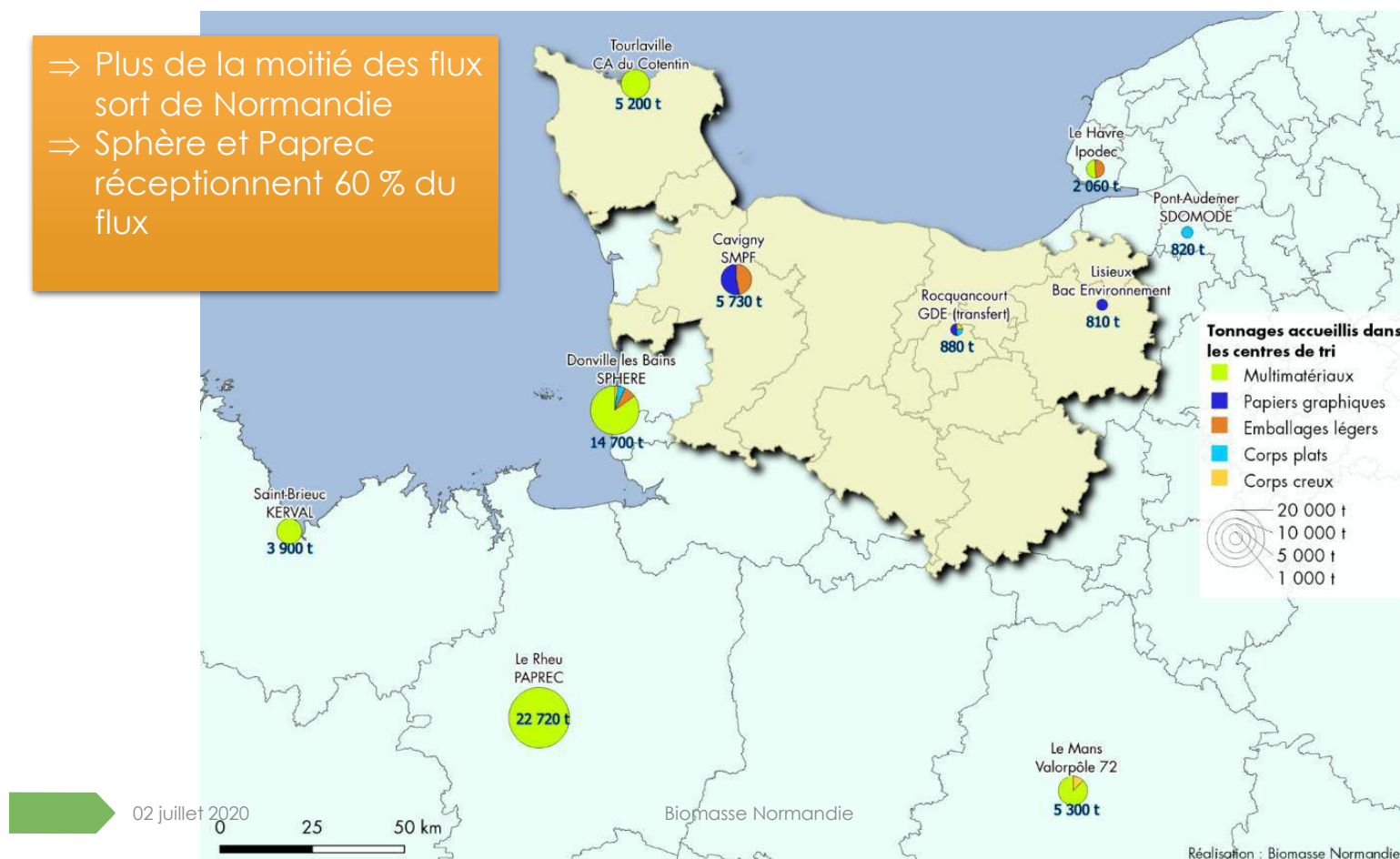
1

Approvisionnement du centre de tri interdépartemental

→ Impacts du projet sur le transport de déchets

• Le transport routier aujourd'hui (janvier 2020)

- ⇒ Plus de la moitié des flux sort de Normandie
- ⇒ Sphère et Paprec réceptionnent 60 % du flux



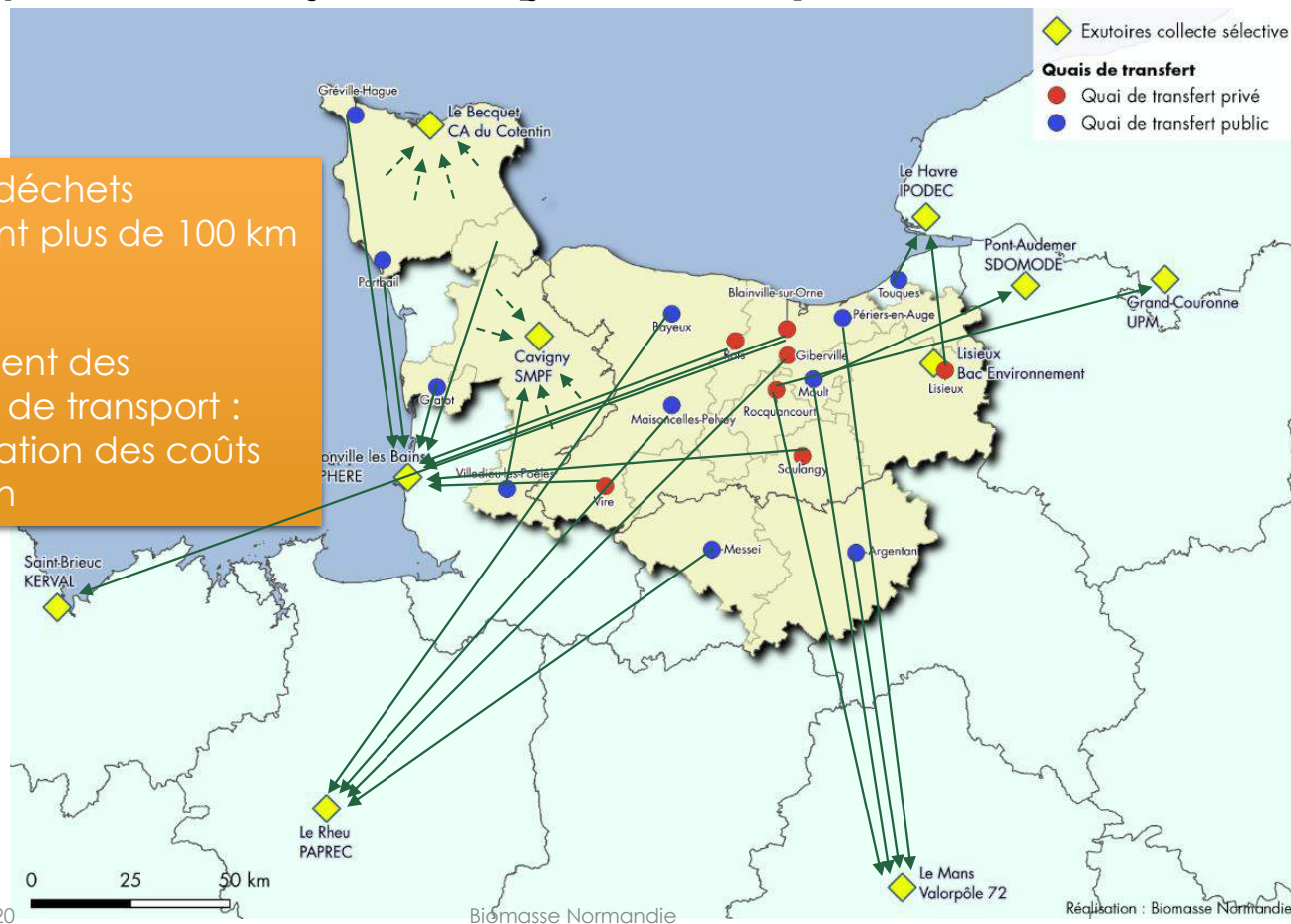
Approvisionnement du centre de tri interdépartemental

→ Impacts du projet sur le transport de déchets

• Le transport routier aujourd'hui (janvier 2020)

⇒ 64 % des déchets parcourent plus de 100 km aller

⇒ Allongement des distances de transport : augmentation des coûts de gestion





Approvisionnement du centre de tri interdépartemental

→ Impacts du projet sur le transport de déchets

- **Le transport routier aujourd'hui**
 - Trafic routier

Hypothèses prises en compte

- . FMA, 90 m³ : 10 t/rot
- . Caissons en duo, 60 m³ : 7,2 t/rot
- . BOM, 20 m³ : 4,8 t/rot

Collectivités	Quai de transfert	Point de départ	Exutoire CS	T/an	Contenants CS	t/rot	rot/an	Distance Aller km	km/an (aller-retour)
Ca Cotentin	Oui	Portbail	Donville les Bains	114	Caissons ampliroll	7,2	16	69	2 210
	Oui	Gréville-Hague	Donville les Bains	586	Caissons ampliroll	7,2	81	112	18 140
	-	Cherbourg	Le Becquet	5 200	BOM	4,8	1 083	-	-
	-	Cherbourg	Donville les Bains	3 550	Caissons ampliroll	7,2	493	112	110 430
CA Lisieux	Oui	Lisieux	Le Havre	1 294	Caissons ampliroll	7,2	180	58	20 880
	-	Lisieux	Lisieux	811	BOM	4,8	169	-	-
	-	Lisieux	Le Havre	545	Caissons ampliroll	7,2	76	157	23 860
	Oui	Soulangy	Donville les Bains	211	Caissons ampliroll	7,2	29	157	9 110
	Oui	Mittois	Donville les Bains	133	Caissons ampliroll	7,2	18	157	5 650
Cdc Coutance	Oui	Gratot	Donville les Bains	490	Caissons ampliroll	7,2	68	30	4 080
	-	Coutance	Donville les Bains	1 262	BOM	4,8	263	27	14 200
Cdc Falaise	Oui	Soulangy	Donville les Bains	1 020	Caissons ampliroll	7,2	142	123	34 930
Cdc Terre d'Auge	Oui	Touques	Le Havre	630	Caissons ampliroll	7,2	88	33	5 810
SERO	Oui	Bayeux	Le Rheu	5 592	FMA	10,0	559	182	203 480
	Oui	Maisoncelles-Pelvey	Le Rheu	1 264	FMA	10,0	126	165	41 580
	Oui	Vire	Donville les Bains	1 733	FMA	10,0	173	56	19 380
SIRTOM Flers	Oui	Messei	Le Rheu	3 750	FMA	10,0	375	132	99 000
SITCOM Argentan	Oui	Argentan	Le Mans	1 350	FMA	10,0	135	63	17 010
	-	Argentan	Le Mans	1 340	FMA	10,0	134	63	16 880
SMPF	Oui	Villedieu les Poêles	Cavigny	120	caissons ampliroll	7,2	17	63	2 140
	-	Saint Lô	Cavigny	6 027	caissons ampliroll	7,2	837	13	21 760
	-	Saint Lô	Cavigny	1 540	BOM	4,8	321	13	8 350
SMEOM	Oui	Moult	Pont Audemer	820	FMA	10,0	82	73	11 970
	Oui	Moult	Le Mans	660	FMA	10,0	66	158	20 860
SYVEDAC	Oui	Périers-en-Auge	Le Mans	1 950	FMA	10,0	195	182	70 980
	Oui	Blainville sur Orne	Saint Brieuc	3 900	FMA	10,0	390	239	186 420
	Oui	Giberville	Le Rheu	12 130	FMA	10,0	1 213	239	579 810
	Oui	Blainville sur Orne	Donville les Bains	3 680	FMA	10,0	368	239	175 900
SMICTOM Bruyère	Oui	Rocquancourt	UPM	450	FMA	10,0	45	119	10 710
	Oui	Rots	Donville les Bains	1 180	FMA	10,0	118	103	24 310
Cdc Baie Cotentin	-	Carentan	Donville les Bains	400	Caissons ampliroll	7,2	56	62	6 940
Cdc Cingal	Oui	Rocquancourt	Le Mans	237	FMA	10,0	24	149	7 150
	Oui	Rocquancourt	Le Mans	197	FMA	10,0	20	149	5 960
TOTAL				64 166			7 960		1 779 890

02 juillet 2020

⇒ Près de 8 000 vidages en centre de tri
⇒ Une moyenne de 225 km par rotation

Approvisionnement du centre de tri interdépartemental

→ Impacts du projet sur le transport de déchets

- **Le transport routier aujourd'hui**
- Coûts de transit

Hypothèses prises en compte

- . Vitesse moyenne : 60 km/h
- . Temps de vidage : 20 min
- . Coûts horaires : FMA = 88 €/h, Caissons = 79 €/h

Collectivités	Quai de transfert	Point de départ	Exutoire CS	T/an	Distance Aller km	Trajet (h/an)	Vidage (h/an)	TOTAL (h/an)	Coût transport (€/an)	Coût transport (€/t)
Ca Cotentin	Oui	Portbail	Donville les Bains	114	69	37	5	42	3 300	29
	Oui	Gréville-Hague	Donville les Bains	586	112	302	27	329	26 000	44
	-	Cherbourg	Le Becquet	5 200	-	-	-	-	-	-
	-	Cherbourg	Donville les Bains	3 550	112	1 841	163	2 003	158 300	45
CA Lisieux	Oui	Lisieux	Le Havre	1 294	58	348	59	407	32 200	25
	-	Lisieux	Lisieux	811	-	-	-	-	-	-
	-	Lisieux	Le Havre	545	157	398	25	423	33 400	61
	Oui	Soulangy	Donville les Bains	211	157	152	10	161	12 700	60
	Oui	Mittois	Donville les Bains	133	157	94	6	100	7 900	59
Cdc Coutance	Oui	Gratot	Donville les Bains	490	30	68	22	90	7 100	14
	-	Coutance	Donville les Bains	1 262	27	-	-	-	-	-
Cdc Falaise	Oui	Soulangy	Donville les Bains	1 020	123	582	47	629	49 700	49
Cdc Terre d'Auge	Oui	Touques	Le Havre	630	33	97	29	126	9 900	16
SERO	Oui	Bayeux	Le Rheu	5 592	182	3 391	184	3 576	314 700	56
	Oui	Maisoncelles-Pelvey	Le Rheu	1 264	165	693	42	735	64 600	51
	Oui	Vire	Donville les Bains	1 733	56	323	57	380	33 400	19
	Oui	Messei	Le Rheu	3 750	132	1 650	124	1 774	156 100	42
SIRTOM Flers	Oui	Argentan	Le Mans	1 350	63	284	45	328	28 900	21
SITCOM Argentan	-	Argentan	Le Mans	1 340	63	281	44	326	28 700	21
	Oui	Villedieu les Poêles	Cavigny	120	63	36	6	41	3 300	28
	-	Saint Lô	Cavigny	6 027	13	-	-	-	-	-
SMPF	-	Saint lô	Cavigny	1 540	13	-	-	-	-	-
	-	Saint lô	Cavigny	1 540	13	-	-	-	-	-
SMEOM	Oui	Moult	Pont Audemer	820	73	200	27	227	19 900	24
	Oui	Moult	Le Mans	660	158	348	22	369	32 500	49
SYVEDAC	Oui	Périers-en-Auge	Le Mans	1 950	182	1 183	64	1 247	109 800	56
	Oui	Blainville sur Orne	Saint Brieuc	3 900	239	3 107	129	3 236	284 700	73
	Oui	Giberville	Le Rheu	12 130	239	9 664	400	10 064	885 600	73
	Oui	Blainville sur Orne	Donville les Bains	3 680	239	2 932	121	3 053	268 700	73
SMICTOM Bruyère	Oui	Rocquancourt	UPM	450	119	179	15	193	17 000	38
	Oui	Rots	Donville les Bains	1 180	103	405	39	444	39 100	33
Cdc Baie Cotentin	-	Carentan	Donville les Bains	400	62	116	18	134	10 600	27
Cdc Cingal	Oui	Rocquancourt	Le Mans	237	149	119	8	127	11 200	47
	Oui	Rocquancourt	Le Mans	197	149	99	7	106	9 300	47
TOTAL				64 166		28 927	1 745	30 671	2 658 600	54

⇒ 54 € la tonne transportée

Approvisionnement du centre de tri interdépartemental

→ Impacts du projet sur le transport de déchets

- **Le transport routier aujourd'hui**
 - Impacts environnementaux

Hypothèses prises en compte

. Emissions de CO₂ (g/km) :
 PL < 32 t = 780, PL > 32 t = 1 052
 . Consommation (l/100 km) :
 BOM = 70, FMA = 35

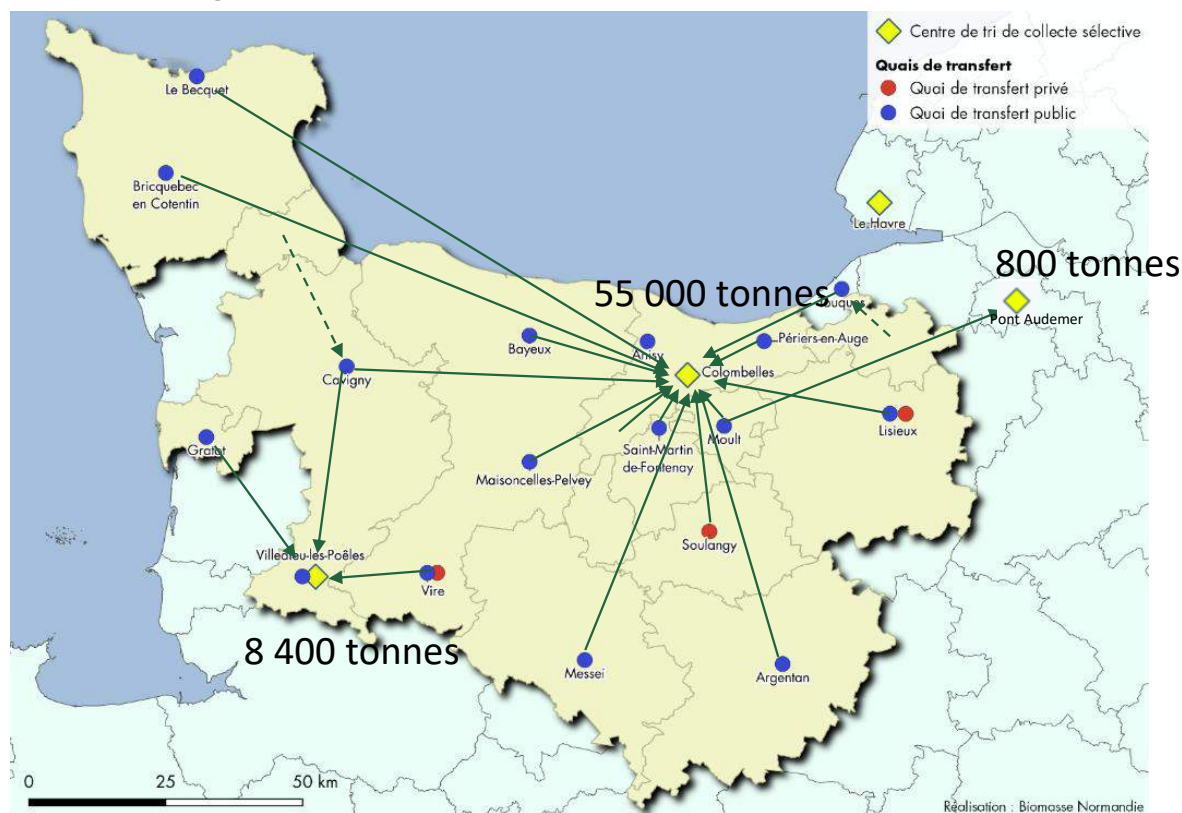
Collectivités	Quai de transfert	Point de départ	Exutoire CS	T/an	Distance Aller km	Production de CO ₂ (t/an)	Consommation carburant (m ³ /an)
Ca Cotentin	Oui	Portbail	Donville les Bains	114	69	2	1
	Oui	Gréville-Hague	Donville les Bains	586	112	14	6
	-	Cherbourg	Le Becquet	5 200	-	-	-
	-	Cherbourg	Donville les Bains	3 550	112	86	39
CA Lisieux	Oui	Lisieux	Le Havre	1 294	58	16	7
	-	Lisieux	Lisieux	811	-	-	-
	-	Lisieux	Le Havre	545	157	19	8
	Oui	Soulangy	Donville les Bains	211	157	7	3
	Oui	Mittois	Donville les Bains	133	157	4	2
Cdc Coutance	Oui	Gratot	Donville les Bains	490	30	3	1
	-	Coutance	Donville les Bains	1 262	27	11	10
Cdc Falaise	Oui	Soulangy	Donville les Bains	1 020	123	27	12
Cdc Terre d'Auge	Oui	Touques	Le Havre	630	33	5	2
SERO	Oui	Bayeux	Le Rheu	5 592	182	214	71
	Oui	Maisoncelles-Pelvey	Le Rheu	1 264	165	44	15
	Oui	Vire	Donville les Bains	1 733	56	20	7
SIRTOM Flers	Oui	Messei	Le Rheu	3 750	132	104	35
SITCOM Argentan	Oui	Argentan	Le Mans	1 350	63	18	6
	-	Argentan	Le Mans	1 340	63	18	6
SMPF	Oui	Villedieu les Poëles	Cavigny	120	63	2	1
	-	Saint Lô	Cavigny	6 027	13	17	8
	-	Saint Lô	Cavigny	1 540	13	7	6
SMEOM	Oui	Moult	Pont Audemer	820	73	13	4
	Oui	Moult	Le Mans	660	158	22	7
SYVEDAC	Oui	Périers-en-Auge	Le Mans	1 950	182	75	25
	Oui	Blainville sur Orne	Saint Briec	3 900	239	196	65
	Oui	Giberville	Le Rheu	12 130	239	610	203
	Oui	Blainville sur Orne	Donville les Bains	3 680	239	185	62
SMICTOM Bruyère	Oui	Rocquancourt	UPM	450	119	11	4
	Oui	Rots	Donville les Bains	1 180	103	26	9
Cdc Baie Cotentin	-	Carentan	Donville les Bains	400	62	5	2
Cdc Cingal	Oui	Rocquancourt	Le Mans	237	149	8	3
	Oui	Rocquancourt	Le Mans	197	149	6	2
TOTAL				64 166		1 788	629

⇒ Production annuelle de 1 800 tonnes de CO₂
 ⇒ Plus de 630 m³ de gazole consommés chaque année

Approvisionnement du centre de tri interdépartemental

→ Impacts du projet sur le transport de déchets

- **Le transport routier demain**
 - Schéma de gestion à titre d'exemple



02 juillet 2020

Biomasse Normandie

7

Approvisionnement du centre de tri interdépartemental

→ Impacts du projet sur le transport de déchets

- **Le transport routier demain (sur la base de la situation logistique de janvier 2020)**

- Prise en compte des mêmes hypothèses
- Trafic routier
 - 8 500 vidages/an en centre de tri
 - 705 000 km/an parcourus
 - Une moyenne de 83 km par rotation

⇒ Réduction de 60 % des distances parcourues

- Coût du transit
 - Environ 1 030 000 €/an
 - 22 €/tonne transférée

⇒ Economie de l'ordre de 1 600 000 €/an

- Impacts environnementaux
 - Production de CO₂ : 710 t/an
 - Consommation en carburant : 280 m³/an

⇒ Forte réduction des impacts liés au transport

Approvisionnement du centre de tri interdépartemental

→ Impacts du projet sur le transport de déchets

- **Le transport routier demain (sur la base de la situation logistique de juillet 2018)**

- Prise en compte des mêmes hypothèses
- Trafic routier
 - 8 500 vidages/an en centre de tri
 - 705 000 km/an parcourus
 - Une moyenne de 83 km par rotation

⇒ Réduction de 4 % des distances parcourues

- Coût du transit
 - Environ 1 030 000 €/an
 - 22 €/tonne transférée

- Impacts environnementaux
 - Production de CO₂ : 710 t/an
 - Consommation en carburant : 280 m³/an

⇒ Statut quo des impacts liés au transport



Approvisionnement du centre de tri interdépartemental

→ Impacts du projet sur le transport de déchets

- **Le transport routier demain**

- Apports directs de la région caennaise
 - 40 % des dépôts sur le futur centre de tri
 - Marché de prestation de collecte de Caen la mer en cours de renouvellement
 - Réduction des fréquences de collecte sélective
 - Passage de C1 à C0,5 sur les zones pavillonnaires et des collectifs
 - Calendrier non imposé

⇒ Optimisation potentielle :
• Réduction du nombre de vidages

• Lissage des apports sur la semaine



02 juillet 2020

Biomasse Normandie

10



BIOMASSE
NORMANDIE

elcimai



PINTAT
AVOCATS

Quelía

Merci pour votre attention !



02 juillet 2020

Biomasse Normandie - CALIA Conseil

11

Aux membres du Groupe de Travail concertation le 17 juillet 2020

NORMANTRI – Invitation à la visite d'un centre de tri – Visite 24 octobre 20

Message

Supprimer Répondre Répondre à tous Transférer Réunion Pièce jointe Déplacer Indésirable Règles Lu/non lu Classer Suivre

NORMANTRI – Invitation à la visite d'un centre de tri

NC Normantri contact <contact@normantri.fr> vendredi 17 juillet 2020 à 17:50

À : Normantri contact

Madame, Monsieur,

Nous remercions toutes les personnes présentes pour leur participation à la réunion du groupe de travail concertation pour le projet NORMANTRI. Un compte-rendu de cette réunion vous sera prochainement proposé.

Comme évoqué en groupe de travail, NORMANTRI souhaite vous proposer de découvrir un centre de tri en fonctionnement, avec des caractéristiques et dans un contexte proches du futur centre NORMANTRI.

NORMANTRI vous convie donc à la visite du centre de tri de Paprec, sur la commune de Le Rheu, à côté de Rennes :

samedi 5 septembre 2020
départ en car à 8h au SYVEDAC
(9 rue Francis de Pressensé, Colombelles)
retour prévu dans l'après-midi

Pour des raisons d'organisation et de sécurité, le nombre de participants est limité à 30 personnes. Nous vous prions donc de bien vouloir nous confirmer votre participation nominative (ou celle d'un représentant), en réponse à ce courriel (contact@normantri.fr).

Les 30 participants à la visite peuvent inclure tous les membres du groupe de travail, ainsi que plusieurs riverains par commune. Nous vous invitons à nous transmettre les contacts de 2 à 3 riverains par commune concernée (Colombelles, Cuverville, Giberville et Démouville) à qui nous enverrons l'invitation à la visite. Le site internet pourra également permettre d'identifier des riverains intéressés par le projet.

Un nouveau courriel avec des informations pratiques sera envoyé à toutes les personnes inscrites, à la fin du mois d'août.

Nous restons à votre écoute, n'hésitez pas à nous contacter si vous avez la moindre remarque ou question.

Vous remerciant pour votre aimable considération, je vous adresse, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Olivier PAZ, Président de NORMANTRI

Report de la visite - Aux membres du Groupe de Travail concertation et aux personnes inscrites le 3 septembre 2020






REPORT de la visite d'un centre de tri - NORMANTRI - Visite 24 octobre 20

Message

 Supprimer
  Répondre
  Répondre à tous
  Transférer
  Réunion
  Pièce jointe
  Déplacer
  Indésirable
  Règles
  Lu/non lu
  Classer
  Suivre

REPORT de la visite d'un centre de tri - NORMANTRI

NG Normantri GT Concertation <GTconcertation@normantri.fr> jeudi 3 septembre 2020 à 17:15

À : Normantri GT Concertation

Madame, Monsieur,

Nous avons le regret de vous informer que nous devons reporter à une date ultérieure la visite du centre de tri du 5 septembre, à laquelle vous nous aviez confirmé votre participation. En effet, un cas positif de coronavirus a été découvert au sein de l'équipe du centre de tri, incitant le centre de tri à prendre une mesure de précaution, en suspendant les visites pour les prochains jours.

Nous vous proposerons une nouvelle date à l'occasion du prochain groupe de travail, le 16 septembre 2020.

Nous restons à votre écoute, n'hésitez pas à nous contacter si vous avez la moindre remarque ou question.

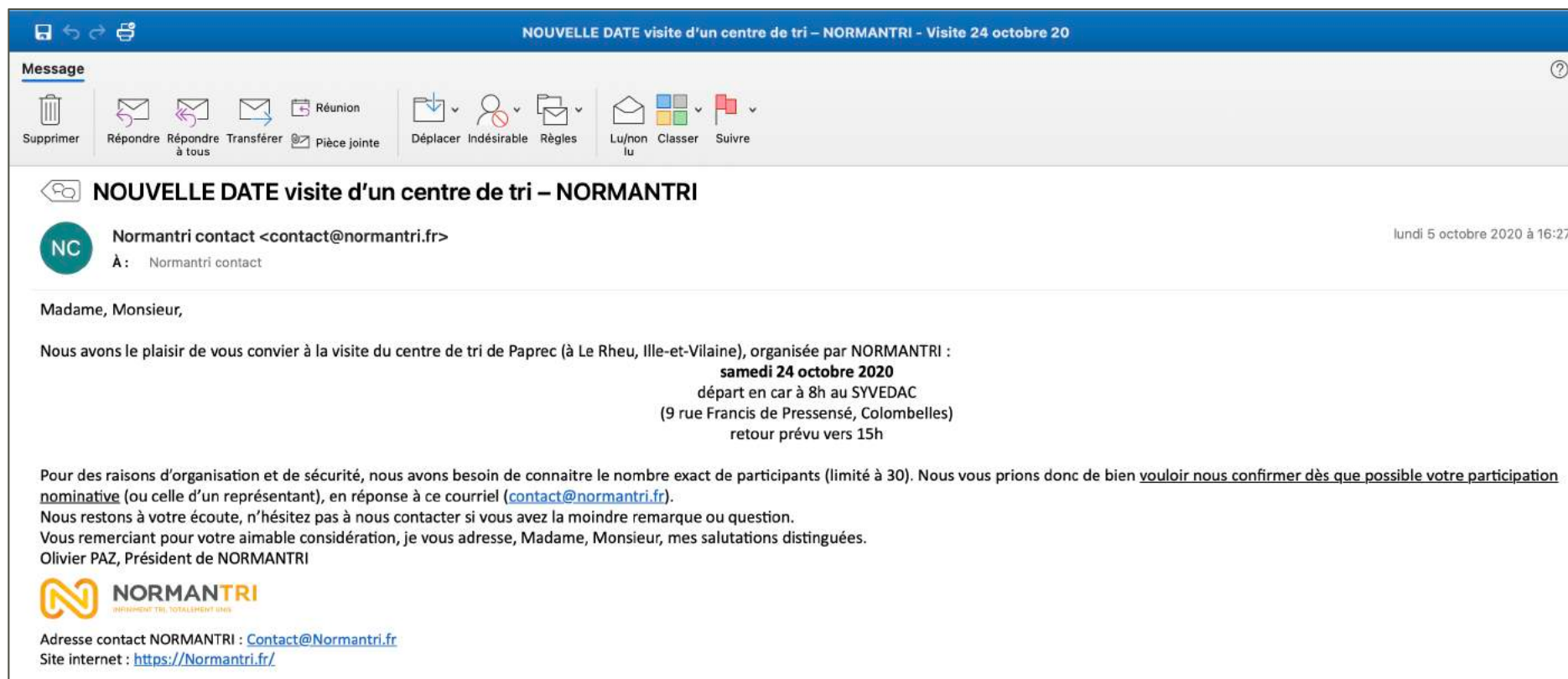
Vous remerciant pour votre compréhension, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Olivier PAZ, Président de NORMANTRI

 **NORMANTRI**
INFINIMENT TRI, TOTALEMENT UNIS

Adresse contact NORMANTRI : Contact@Normantri.fr
Site internet : <https://Normantri.fr/>

Proposition d'une nouvelle date - Aux membres du Groupe de Travail concertation et aux personnes inscrites le 5 octobre 2020



Adressé au Président de NORMANTRI, le 10 août 2020



CREPAN
Comité Régional d'Étude pour la Protection et l'Aménagement de la Nature
Association fédérative régionale de préservation de l'environnement en Normandie
Membre de FNE Normandie
Membre de France Nature Environnement (FNE)

REÇU le
19 AOÛT 2020
SYVEDAC

Monsieur PAZ
Président de Normantri

Le 10 août 2020

Dossier suivi par : Nathalie Villennet

Objet : Demande d'une étude sur les alternatives au routier concernant le projet de centre de tri de Normantri

Monsieur le Président,

Notre association est intégrée aux réflexions sur le projet d'unité Normantri de Colombelles et nous vous en remercions vivement.

La large consultation menée actuellement permettra d'affiner au mieux ce projet globalement positif, correctement dimensionné qui intègre les objectifs de prévention, la modulation des tarifs pour les syndicats adhérents en fonction de la qualité du tri sélectif effectué est particulièrement pertinente.

Comme vous avez pu le constater lors de la réunion de concertation organisée le 09 juillet, le CREPAN est très attaché au volet transports alternatifs. Un projet en phase avec l'urgence écologique et énergétique ne peut en effet faire l'impasse sur cette question, et entraîner le report sur les routes de poids-lourds avec toutes les conséquences environnementales et de sécurité routière. Les dramatiques accidents cet été impliquant des camions sont là pour nous le rappeler malheureusement. Le transport de marchandises notamment ferroviaire revient sur le devant de la scène, comme en témoigne les propositions de la convention citoyenne pour le climat, le discours du Président de la République et les annonces récentes du Gouvernement.

Nous réitérons notre souhait d'une **étude approfondie par un cabinet spécialisé** (Somarcande, Egis et Systro) de l'option ferroviaire ou fluviale, concernant l'ensemble des tracts induits. Expertise qui pourrait intégrer un calcul des gains en terme d'émission de gaz à effet de serre des différents scénarios routier, ferroviaire ou fluvio-maritime. Et bien entendu chiffrer et évaluer la faisabilité technique de l'option modes alternatifs. Celle-ci pourrait être co-financée par différents partenaires (Région, Citeo, Ademe...).

Pour la collecte des déchets amont, nous disposons d'installations ferroviaires partout sur le territoire de l'ex Basse-Normandie, ITE et voies de services, qui pourraient être utilisées même si l'unité Normantri ne sera pas directement reliée au réseau ferré national. Des procédés de transbordements de bennes des camions de collecte directement sur les wagons existent, à l'instar de ceux utilisés sur les plate-formes du SMDO dans l'Oise où cette technique fonctionne parfaitement et va être étendue. Les élus de Creil avaient souhaité opter pour les modes alternatifs refusant des cohortes de camions sur leur territoire, les élus normands sont-ils moins sensibles à l'écologie ? Il y a un surcoût, mais les bénéfices environnementaux et de sécurité sur les routes sont à prendre en compte, d'autant plus que l'urgence écologique s'aggrave. Lors de la rédaction du plan départemental d'élimination des déchets ménagers de la Manche à la fin des années 1990, Ecorail filiale de la SNCF avait démontré la faisabilité d'une telle solution. Ce mode d'acheminement doit être l'objectif à atteindre à notre sens.

CREPAN
8, rue Germaine Tillon 14000 CAEN
Tél : 02 31 38 25 60
Mail : crepan@gmail.com
Site : www.crepan.org

Adressé au Président de NORMANTRI, le 10 août 2020

CREPAN
8, rue Germaine Tillion 14000 CAEN
Tél : 02 31 38 25 60
Mail : crepan@gmail.com
Site : www.crepan.org


CREPAN
 Comité Régional d'Étude pour la Protection et l'Aménagement de la Nature
 Association fédérative régionale de préservation de l'environnement en Normandie
 Membre de FNE Normandie
 Membre de France Nature Environnement (FNE)

Pour l'évacuation des produits de la collecte sélective une fois titrés vers l'ex Haute-Normandie et l'île de France, là encore, des installations ferroviaires (en service ou à réactiver) ou fluvio-maritimes existent. En fonction des lieux vers lesquels seront envoyés les matières, l'option rail et voie d'eau est à regarder. La zone industrielle de Blainville proche de Colombelles dispose à la fois d'une voie ferrée dont la réactivation est demandée par d'autres industriels, mais également des quais avec moyens de transbordement sur le canal géré par PNA. Il convient de regarder avec SNCF Réseau les sites où pourrait être aménagée à moindre coût une plate-forme de chargement camions / wagons, notamment à Clopée (voie fret remise en état en 2019, foncier disponible). Même si la stratégie de Fret SNCF n'est pour le moment pas favorable, d'autres entreprises ferroviaires existent (VFL, ECR, LINEAS...) et pourraient être démarchées pour proposer une offre de traction et fourniture des wagons.

Nous mettons en copie à l'ADEME qui ne manquera pas d'être très sensible à cette demande, ainsi qu'à Monsieur Hubert de Jean De La Baïe Vice-président à la Région dont le PRPGD soutient un axe du transport alternatif.

Espérant vous avoir convaincu de la nécessité d'approfondir ce sujet, seulement effleuré en juillet à la réunion de consultation,

Veuillez recevoir, Monsieur, l'assurance de ma sincère considération.

Claudine Joy,
 Présidente du CREPAN


Copie : M. Fabrice LEGENTIL Directeur de l'Ademe et M. Hubert de Jean De La Baïe Vice-président à la Région

Par le Président de NORMANTRI, le 3 septembre 2020



NORMANTRI
INFINIMENT TRI, TOTALEMENT UNIS

Colombelles,
Le 03 septembre 2020

Madame Claudine JOLY
Présidente du CREPAN
8, rue Germaine TILLON
14000 CAEN

Objet: Etude sur les alternatives au routier concernant le projet de centre de tri de NORMANTRI

Madame la Présidente,

J'ai bien reçu votre courrier en date du 10 août dernier dans lequel vous insistez pour que NORMANTRI réalise une étude approfondie par un cabinet spécialisé de l'option ferroviaire ou fluviale.

Je vous confirme que nous avons intégré cette réflexion des modes alternatifs dès le début de nos travaux.

S'agissant du ferroviaire, il s'agit d'un problème d'aménagement du territoire et de transition énergétique qui dépasse très largement notre projet et ne peut être porté que par l'Etat et /ou la Région. Nous ne manquons pas de nous rapprocher de la Région pour connaître leur position et avancer avec leur collaboration sur ce sujet.

S'agissant du fluvial, une étude a été faite voilà deux ans par l'un des partenaires du SYVEDAC pour acheminer les emballages au Havre. Cette étude avait conclu à une impossibilité, les transports fluviaux et maritimes ne répondant pas aux mêmes normes. Ce même point nous a par ailleurs été confirmé par nos collègues du SMEDAR (Syndicat Mixte d'Elimination des Déchets de l'Agglomération Rouennaise) qui ont beaucoup travaillé sur ce sujet.

La motorisation des camions au GNV ou bio méthane, et les réflexions sur l'optimisation (éviter les trajets à vide) des transports de déchets sur l'ensemble du territoire NORMANTRI nous semblent être les solutions à privilégier à ce jour, pour être opérationnels en 2023.

Cependant, je vous confirme que les marchés de transport de NORMANTRI seront indépendants du Marché Public Global de Performance pour la construction/exploitation/maintenance du centre de tri. Il est entendu que si le développement du réseau et du fret ferroviaire est impulsé au niveau national ou régional, NORMANTRI pourra se donner la possibilité d'offrir un transport des emballages par fret ferroviaire ou autre transport alternatif pertinent économiquement et écologiquement.

Nous pourrions évoquer à nouveau ce thème lors de la prochaine réunion du groupe de travail si vous le souhaitez.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, mes salutations distinguées.



Olivier PAZ
Président de NORMANTRI

9 rue Francis de Pressensé - 14 400 COLOMBELLES
Tél. : 02 31 28 40 03 • www.normantri.fr • contact@normantri.fr

Par le Président de NORMANTRI, le 3 septembre 2020



Colombelles,
Le 03 septembre 2020

Monsieur Martial BORDAIS
Maire
Hôtel de Ville
Esplanade François-Mitterrand
17, rue du Stade
14940SANNERVILLE

**Objet : Projet de construction d'un centre de tri
à COLOMBELLES**

Monsieur le Maire,

J'ai pris connaissance à la lecture de Ouest France de votre inquiétude sur l'impact sur la circulation routière de la construction du centre de tri à COLOMBELLES.

Ce centre de tri sera un outil de service public au service de 14 EPIC, dont le SYVEDAC, qui permettra d'assurer aux collectivités le tri de tous les emballages recyclables issus du tri sélectif rendu obligatoire à partir de 2023 dans toutes les collectivités. Les travaux du centre de tri sont prévus en 2022 pour une mise en service en 2023. Actuellement nous travaillons à la consultation des opérateurs pour attribuer le marché en juin 2021.

La SPL NORMANTRI, créée début 2020, a retenu le Cabinet QUELIA pour l'accompagner dans une démarche d'information du public en associant les acteurs locaux. QUELIA s'est notamment entretenue avec plusieurs parties prenantes, dont les maires des communes les plus proches du projet (COLOMBELLES, GIBERVILLE et CUVERVILLE). Un Groupe de Travail Concertation a été mis en place et s'est réuni les 19 juin et 9 juillet. Vous trouverez en pièces jointes les comptes rendus des échanges et décisions. Le sujet du transport routier a bien été pris en considération et fait partie des préoccupations de NORMANTRI.

Nous souhaitons poursuivre les échanges avant le lancement de la procédure MFGP (Marché Public Global de Performance) pour la construction et l'exploitation du centre NORMANTRI.

Dans ce cadre, une 3^{ème} réunion du Groupe de Travail Concertation, à laquelle vous êtes bien entendu convié, se tiendra le :

**Mercredi 16 septembre, de 18h à 20h
(le lieu reste à préciser)**

Cette réunion sera l'occasion de présenter l'avancement du projet et d'aborder les thématiques identifiées pour pouvoir les prendre en compte le mieux possible, dans le cahier des charges du MFGP.

C'est par ailleurs avec plaisir que je vous propose de venir vous rencontrer avec M. POTTER, Maire de COLOMBELLES, pour pouvoir évoquer plus précisément ce projet et répondre à toutes vos interrogations.

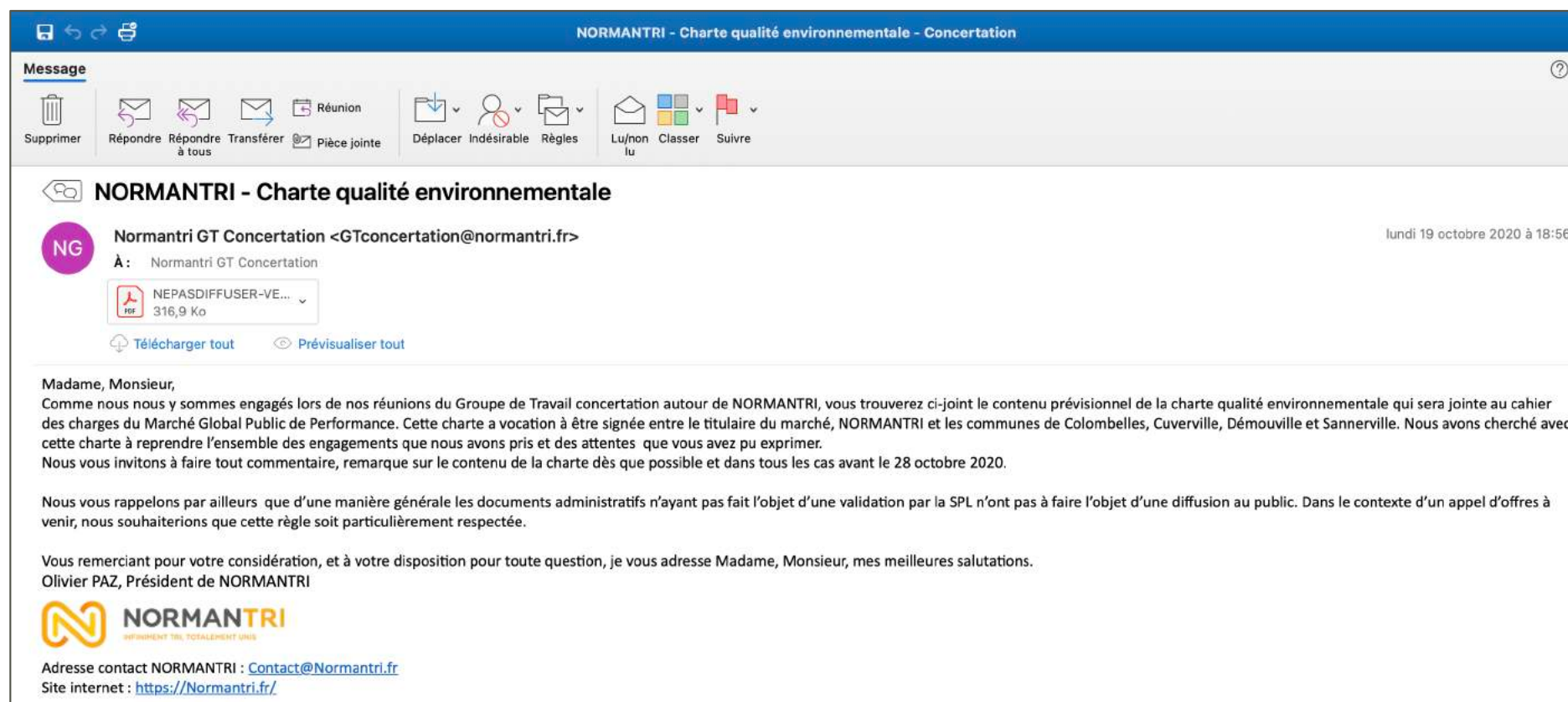
Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes salutations distinguées.


Olivier PAZ
Président de NORMANTRI

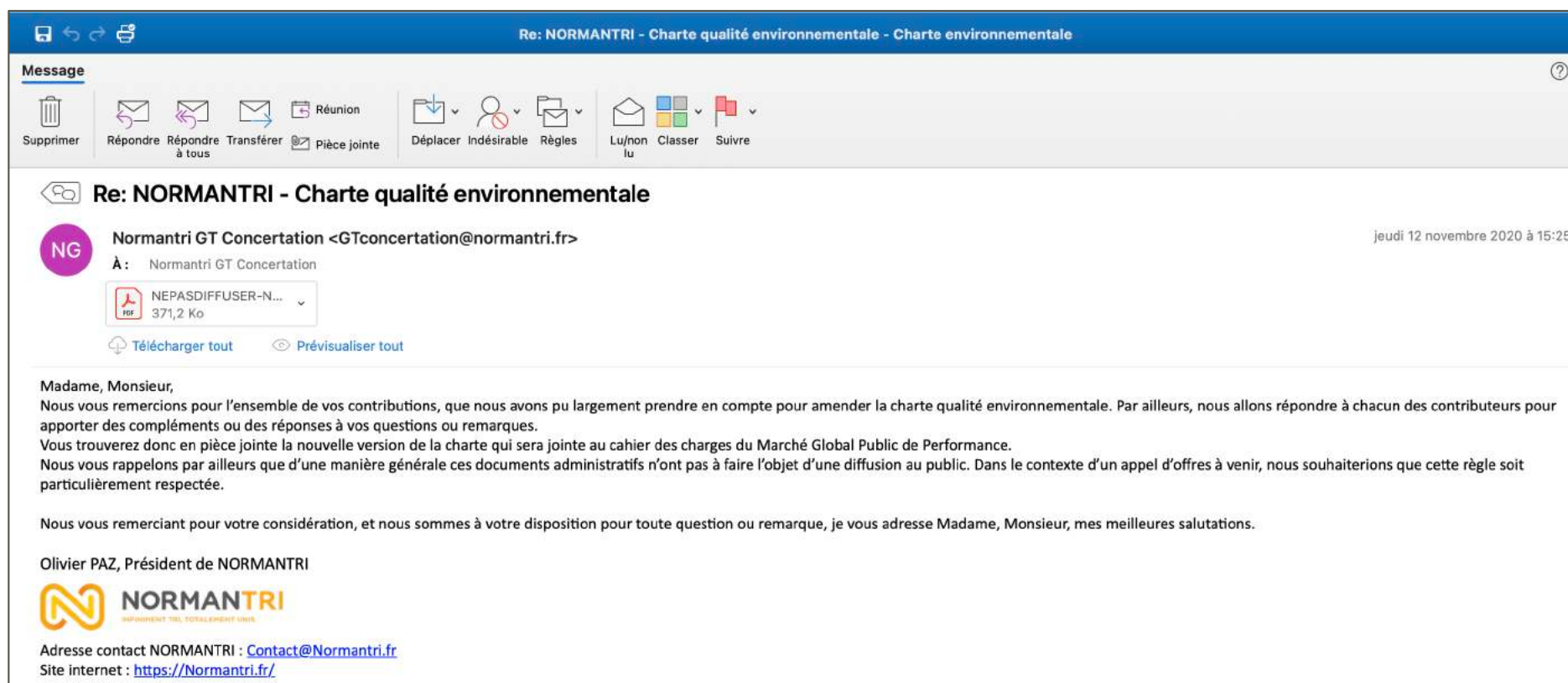
PJ :
Comptes rendus des réunions du 19/06/20 et du 09/07/20.

9 rue Francis de Pressensé - 14460 COLOMBELLES
Tél. : 02 31 28 40 03 • www.normantri.fr • contact@normantri.fr

Aux membres du Groupe de Travail concertation, pour les inviter à apporter leur contribution à la Charte qualité environnementale le 19 octobre 2020

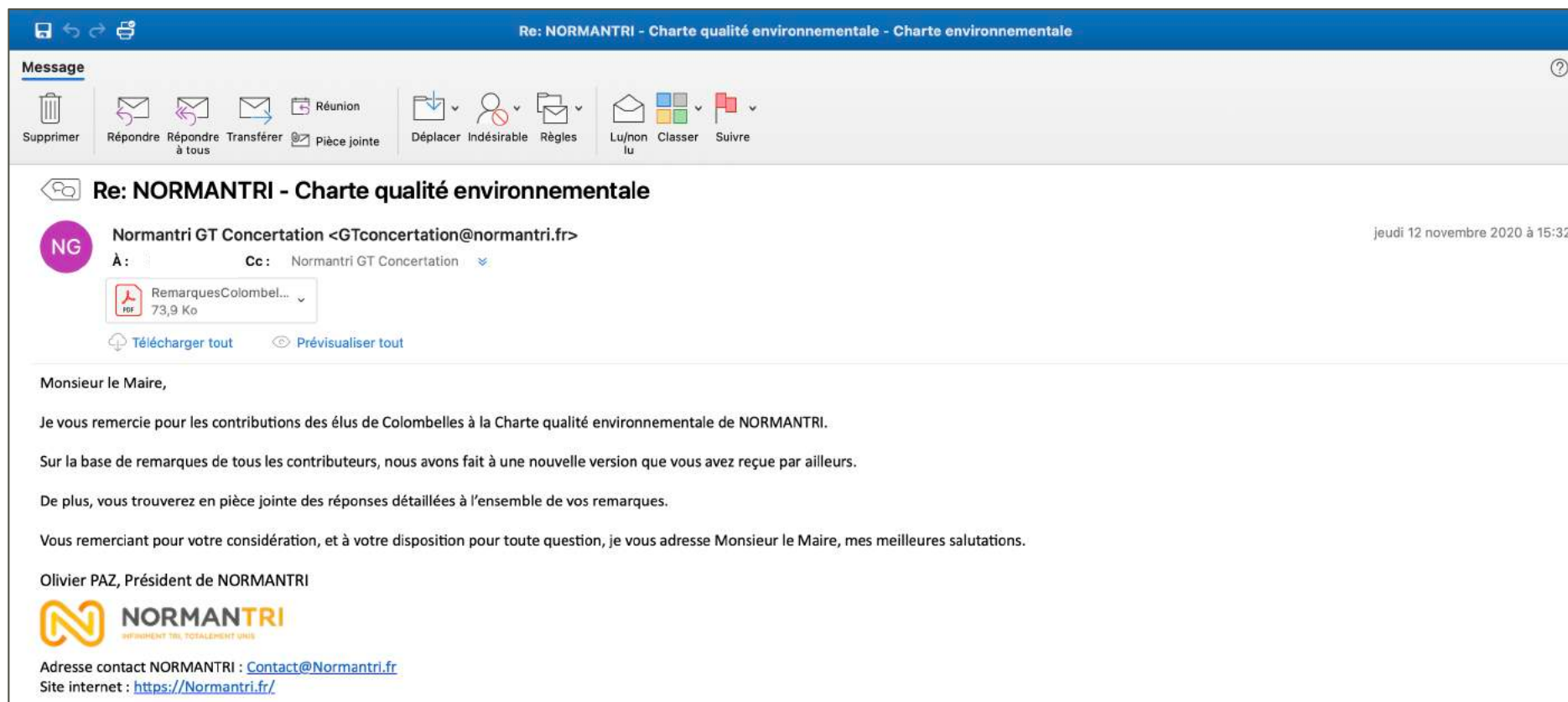


Aux membres du Groupe de Travail concertation, avec la nouvelle version de la Charte qualité environnementale
le 12 novembre 2020



Exemple de courriel de réponse adressé spécifiquement à chaque contributeur

le 12 novembre 2020



Marché public global de performance - conception - réalisation - exploitation - maintenance
Centre de tri Normantri
Normantri

SPL



Marché public global de performance

Marché Conception Construction Exploitation et Maintenance d'un
centre de tri pour la SPL Normantri

3. CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES

3.5. Charte qualité environnementale

SPL Normantri
9 rue François de Pressensé
14 460 COLOMBELLES

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION.....	3
1.1. Comité de suivi	3
2. ETAPE 1 - PHASE CONCEPTION DU PROJET	3
2.1. Présentation du projet	3
2.2. Intégration paysagère et biodiversité	3
2.3. Sécurité incendie.....	4
2.4. Transport	4
3. ETAPE 2 - PHASE CHANTIER.....	4
3.1. Trafic routier	4
3.2. Respect du cadre de vie	4
4. EXPLOITATION	5
4.1. Trafic routier	5
4.2. Respect du cadre de vie	5
4.3. Insertion paysagère et biodiversité.....	5
4.4. Communication	5
4.4.1. Information de proximité	5
4.4.2. Compte rendu annuel.....	6

1. INTRODUCTION

1.1. Comité de suivi

Un comité de suivi de la charte qualité environnementale sera constitué, il est issu d'une démarche volontaire de Normantri et ne répond pas à une obligation réglementaire. Il veillera à la bonne application et la mise en œuvre des principes fixés dans la présente charte.

Ce comité sera constitué des personnes suivantes :

- Pour les collectivités :
 - o Colombelles, Cuverville, Démouville, Giberville et Sannerville : le maire de la commune ou son représentant qu'il aura nominativement désigné
- Pour les riverains :
 - o Un représentant des riverains pour chaque commune
- Pour les associations de protection de l'environnement :
 - o un représentant du GRAPE et un représentant du CREPAN
- Pour la SPL Normantri :
 - o le Président, les vice-présidents, le Directeur Général
- Pour l'exploitant :
 - o le Directeur du centre de tri,
 - o le Responsable Qualité, Environnement et Sécurité

Durant la phase chantier, le comité se réunit au moins une fois pendant la phase de travaux et une seconde en préalable à la mise en service industrielle. Durant la phase d'exploitation, le Comité de suivi se réunit a minima 2 fois par an.

2. ETAPE 1 - PHASE CONCEPTION DU PROJET

2.1. Présentation du projet

La SPL Normantri composée de 14 EPCI des départements du Calvados, de la Manche et de l'Orne a en charge la construction, mise en service (en 2023) et exploitation d'un centre de tri de collecte sélective interdépartemental situé dans la ZAC Lazzaro 3 à Colombelles (14). Normantri a pour vocation de trier les matériaux recyclables suivants : papiers, emballages en cartons, l'ensemble des emballages plastiques (bouteilles, flacons, barquettes et films), emballages en métaux. Ainsi, un marché public global de performance encadre la construction et l'exploitation du centre de tri.

Le centre de tri est destiné à réceptionner et trier 55 000 tonnes par an de papiers et emballages ménagers issus de la collecte sélective acheminés par les camions-bennes de collecte, des gros porteurs et des semi-remorques. Il dessert un bassin correspondant à la population de la SPL, soit environ 1,1 million d'habitants.

2.2. Intégration paysagère et biodiversité

Le site sera conçu de manière à assurer une intégration optimale du centre de tri dans son environnement paysager et en permettre l'entretien.

Le titulaire s'assurera, dès la conception, d'une parfaite intégration du site dans son environnement, notamment par l'intermédiaire d'une approche paysagère très soignée dans la perception visuelle du centre de tri :

- depuis les habitations ayant vue vers le site (Colombelles, Cuverville, Giberville) ; et
- depuis la route départementale D226 au droit de la parcelle.

Dans cette approche, le titulaire s'engage à être vertueux dans ses choix sur la hauteur des bâtiments, son utilisation des matériaux, le réemploi des matériaux du site dans le modelage

du terrain, la gestion des eaux du site, le choix d'espèces végétales locales non allergènes, l'intégration de l'entretien dans la conception, etc.

La SPL et son futur exploitant s'engagent mettre en place des haies vives, des ruches, des abris à insectes et des nichoirs à oiseaux afin de permettre à la biodiversité de se développer et de prospérer.

2.3. Sécurité incendie

Un groupe de travail axé sur la thématique des incendies et composé de spécialistes et d'élus, est mis en œuvre depuis la définition du projet jusqu'à sa réalisation. Normantri s'engage à mettre en œuvre dans son projet les meilleures techniques disponibles au moment de la construction.

Le système mis en œuvre devra cumuler une détection et une extinction automatique.

Normantri s'engage par ailleurs à mettre en œuvre régulièrement des campagnes de sensibilisation au sujet des consignes de tri afin de réduire la présence d'objets à risques dans les déchets entrants.

Dans le cas où de nouvelles normes seraient publiées, le titulaire s'engage à étudier leur application dans les meilleurs délais.

2.4. Transport

Normantri s'engage à ce que l'opportunité de la mise en place de transports alternatifs au transport routier soit évaluée à chaque renouvellement des marchés de transport des matériaux entrants sur le centre de tri. Il en sera de même pour les matériaux sortants¹.

2.5. Trafic routier

Le titulaire du marché global veillera à ce qu'un plan de circulation et de balisage permettant d'orienter les véhicules et de « fluidifier » le trafic routier à la périphérie du chantier soit établi.

Ce plan de circulation sera soumis avant diffusion à l'ensemble des villes concernées pour accord.

Le titulaire du marché global veillera à ce qu'aucun véhicule lourd (PTAC supérieur à 13t) e transite sur la D226 par les bourgs des villes de Cuverville et Sannerville.

2.6. Respect du cadre de vie

Le titulaire du marché global de performances veillera à la propreté du chantier et de ses abords. Les fréquences de nettoyage et d'entretien des alentours du site par le titulaire du marché global seront fixées en concertation avec la ville de Colombelles après avoir recueilli les avis des communes mitoyennes (Cuverville, Giberville et Démouville). Le titulaire du marché global s'engage à réaliser dans un délai de 24 heures toutes les demandes, émanant de la SPL Normantri (le cas échéant à la demande des communes mitoyennes), de nettoyages de salissures, envois, pollutions liées au chantier.

Les horaires de chantier devront strictement être respectés.

La SPL se charge de la gestion de l'information durant toute la durée du chantier. Les étapes du chantier et l'état d'avancement seront présentés via le site internet Normantri.fr.

¹ en ce qui concerne les matériaux sortants, les transports seront de la responsabilité des repreneurs des emballages triés. Néanmoins, les dispositions prises par Normantri pourront permettre à un opérateur souhaitant travailler avec des transports alternatifs que ce soit compatible avec le centre de tri.

3. EXPLOITATION

3.1. Trafic routier

En phase exploitation, un plan de circulation interdisant l'accès à la D226 des poids lourds entre le rond-point Lazaro et le bourg de Sannerville sera étudié conjointement avec les villes de Colombelles, Cuverville et Sannerville et la SPL. Celui-ci sera mis en œuvre par le titulaire du marché global de performances ainsi que par l'ensemble de ses fournisseurs, prestataires et clients. Seuls les véhicules de collecte sélective de Caen la mer pourront être autorisés à traverser les dites communes pour acheminer les collectes jusqu'au centre de tri.

S'agissant des apports d'emballages, un plan de circulation spécifique sera établi avec chaque collectivité membre de la SPL et ses prestataires. La SPL viendra en appui à la mise en œuvre du plan en concertation avec les communes mitoyennes du site.

Un suivi GPS sera exigé pour contrôler l'ensemble des flux de poids lourds transitant sur le centre de tri. Normantri assurera le contrôle des suivis GPS des véhicules en cas d'infraction soulevée.

La SPL, ses membres et leurs prestataires ainsi que le titulaire du marché global s'assureront que l'ensemble des camions arrivant et sortant du centre de tri soit fermé et bâché.

3.2. Respect du cadre de vie

Pour éviter tout envol (papiers, plastiques...), un nettoyage régulier des abords du centre par le titulaire du marché global sera réalisé. Les modalités de nettoyage et d'entretien des alentours du site par le titulaire du marché global seront fixées en concertation avec la ville de Colombelles après avoir recueilli les avis des communes mitoyennes (Cuverville, Giberville et Démouville). Le stockage des emballages se fera dans des bâtiments clos et couverts.

Les activités sources de bruit, liées au fonctionnement d'équipements utilisés (presses à balles et à paquets, trieur optique, engins de maintenance, etc.) ainsi que le déchargement sur le quai seront réalisées à l'intérieur des bâtiments. Le titulaire du marché sera tenu de respecter ses engagements en terme de niveau de bruit maximal en limite de propriété (maximum 55dB(a) de jour et 50dB(a) de nuit²). Des campagnes de mesures devront être menées annuellement ainsi que sur demande des communes mitoyennes au centre de tri.

3.3. Insertion paysagère et biodiversité

La SPL et son futur exploitant s'engagent à ce que les espaces verts, les arbres et arbustes plantés soient entretenus de telle façon que les façades et les abords du centre de tri présentent un aspect esthétique.

La SPL et son futur exploitant s'engagent à maintenir la fonction d'accueil de la biodiversité des haies vives, des ruches, des abris à insectes et des nichoirs à oiseaux.

3.4. Communication

3.4.1. Information de proximité

Le moyen d'information de la SPL est la publication sur le site internet dédié au projet Normantri.fr.

La SPL peut en outre mettre à la disposition de membres du comité de suivi des informations que ceux-ci pourront diffuser sur leurs supports de communication.

² Les bruits émis la nuit par l'outil seront uniquement liés aux opérations de maintenance, à l'intérieur des bâtiments.

3.4.2. Compte rendu annuel

La SPL publiera annuellement un compte rendu de la vie du centre de tri reprenant notamment les thématiques de la présente charte. . Il sera communiqué à l'ensemble des membres du Comité de suivi.

Au-delà des obligations réglementaires de publication, la SPL et le futur exploitant feront apparaître dans le document les bilans synthétiques des différents tableaux de bord, les mesures et actions correctives mises en œuvre pour répondre aux dysfonctionnements enregistrés dans l'année écoulée.